



**ANALYSE DES PRATIQUES DE MOBILISATION DE  
FINANCEMENTS ENDOGENES POUR L'ASSAINISSEMENT  
FAMILIAL AU BURKINA FASO**

MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE  
MASTER SPECIALISE 2IE  
SPÉCIALITÉ : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

-----  
Présenté et soutenu publiquement le 04 Avril 2023 par

**Ringwendé Marie Hortense SANDWIDI (20040033)**

**Encadrant 2iE : M. DJIM D. DAMBA, Enseignant-chercheur en management, 2iE**

**Maître de stage : M. Hilaire Firmin DONGOBA, Consultant IRC**

Structure d'accueil du stage : IRC Wash

Jury d'évaluation du mémoire :

Président : Prof Drissa SANGARE

Membres et correcteurs : Dr Maïmouna BOLOGO / TRAORÉ  
M. Venceslas KOITA

**Promotion 2021/2022**

*Analyse des pratiques de mobilisation de financements endogènes  
pour l'assainissement familial au Burkina Faso*

## **DEDICACE**

A ma mère qui malgré les grandes souffrances d'une vie commencée et parsemée de douleurs, reste radieuse et prête à toutes les joies.

## **CITATIONS**

*« Si on se développe, c'est en tirant de soi-même les éléments de son propre développement. En réalité, tout le monde s'est développé de façon endogène. Personne ne s'est installé sur la place publique en tendant sa sébile dans la main en attendant d'être développé ». (Ki-Zerbo, 2003)*

## **REMERCIEMENTS**

La réalisation de ce mémoire a été rendue possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui nous voudrions témoigner toute notre gratitude.

Nous remercions en premier lieu toute l'équipe pédagogique de l'institut 2iE et les intervenants externes pour avoir assurés la partie théorique de notre formation.

Nous tenons à remercier les encadreurs de cette formation pour leurs aides, conseils et entière disponibilité :

- ◆ Le Prof Harinaivo Anderson ANDRIANISA, enseignant-chercheur à 2iE et responsable du département Génie de l'eau, de l'assainissement et des aménagements hydro-agricoles (GEAAH) ;
- ◆ Le Dr Boukary SAWADOGO, enseignant-chercheur à 2iE et responsable de la formation de Mastère spécialisé en Assainissement non collectif (ANC) ;
- ◆ Le Dr Seyram K. SOSSOU, enseignant-chercheur à 2iE et responsable de la formation en WASH (Eau, assainissement et hygiène).

Nous voudrions remercier spécialement notre Directeur de mémoire Dr DJIM D. DAMBA, Enseignant-chercheur en management à 2iE et Directeur de la coopération, de l'entrepreneuriat et de la formation continue pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont guidé notre mémoire.

Nous présentons nos remerciements, notre respect et notre gratitude à Dr Juste Hermann NANSI, Directeur pays de IRC WASH pour l'opportunité du stage.

Nous tenons à témoigner toute notre reconnaissance à notre Maître de stage monsieur Hilaire Firmin DONGO BADA et notre encadreur madame Nic-Riabelle ZOHOUN pour nous avoir intégrée à IRC WASH, pour leur aide et leur grand soutien dans la réalisation de ce mémoire.

Un grand merci aux messieurs Moumouni SAVADOGO et Oumarou BAGAGNAN et tout le personnel de IRC pour avoir répondu à toutes nos questions, pour l'agréable climat de travail, pour la bonne relation interpersonnelle et l'accompagnement durant toute la période du stage.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué au succès de notre stage en alimentant notre réflexion. Ils ont eu la patience de répondre à nos innombrables questions souvent à plusieurs reprises et nous ont beaucoup appris sur les enjeux et défis à relever en matière d'assainissement. Merci à vous pour le partage de vos connaissances et vos expériences du domaine, vos écrits, vos conseils et vos critiques, votre ingéniosité et votre générosité qui ont guidé nos réflexions et représentés une profonde satisfaction intellectuelle. Merci pour vos

efforts au bénéfice des plus vulnérables.

Une pensée pour tous ceux qui ont eu du plaisir à remplir le questionnaire sur l'application mobile WhatsApp qui nous a permis de guider les interprétations sur le sujet de l'étude.

A madame Joanna N'TSOUKPOE, nous adressons nos remerciements chaleureux pour cette vieille amitié qu'elle a continuée d'alimenter fortement pour la réussite de cette formation.

Nous exprimons notre reconnaissance aux messieurs Hyacinte CONVOLBO, Karim OUEDRAOGO et Dr Kokouvi Edem N'TSOUKPOE pour leur soutien inconditionnel et leurs encouragements qui ont été d'une grande aide.

Nous remercions toute la promotion 2021-2022 du MS-ANC, chacun à sa manière a contribué à renforcer nos connaissances en assainissement et la vie dans un milieu multiculturel.

Pour finir, à notre famille, mesdames Pauline Marie SANDWIDI, Patricia SANDWIDI et Thérèse SIMPORE, messieurs Bernard SANDWIDI et Olivier SANDWIDI, mademoiselle Yolande SANDWIDI et mademoiselle Wendlasida Marie Dinah Gracia SANDWIDI qui sans répit a été là pour nous, pour son soutien constant et inestimable et ses encouragements à prendre le meilleur chemin qui est la patience : merci.

« On a des mots pour dire une peine légère. Mais les grandes douleurs ne savent que se taire. »

A vous qui êtes « entrés dans la vie » : mon papa Kibsa Vincent de Paul merci de m'avoir appris que le succès se trouve au bout de maints efforts et toi, ma très chère Justine YOFE TIROGO tu m'as montrée que les belles choses se concrétisent dans l'humilité et la discrétion.

## **RESUME**

Le Burkina Faso avec le Programme National - Assainissement, Eaux Usées et Excréta, à l'instar des autres pays à revenus faibles, vise un accès inclusif à l'assainissement en 2030. Pour atteindre cet objectif qui fait partie des ODD, des mécanismes sont mis en place. L'objectif final du programme étant la promotion de l'autoréalisation en amenant les différents ménages à prendre en charge et ceci de façon systématique, l'acquisition de leurs propres ouvrages d'assainissement. La présente étude a été initiée pour analyser les approches et méthodes mises en place par les acteurs afin d'atteindre ce but. Pour passer en revue les pratiques de mobilisation de financements endogènes de chaque groupe d'acteurs, une enquête a été menée auprès des acteurs institutionnels et de la société civile d'une part, et des citoyens d'autre part. Ce qui a permis de les analyser, de même que les enjeux et les défis. Il ressort à cet effet qu'elles s'effectuent dans un contexte aux multiples défis en lien avec les crises sanitaires et sécuritaires que traversent le pays et qui augmentent le nombre de personnes nécessiteuses. Ces défis se combinent par ailleurs aux pratiques sociales, aux habitudes de l'assistanat et l'ignorance des enjeux du manque de l'assainissement qui entravent la dynamique entreprise. Au regard du rythme actuel du financement pour l'assainissement familial porté par les partenaires au développement, avec un peu plus de 73% de la population qui pratiquaient encore la défécation à l'air libre en fin 2021, l'accès universel ne sera atteint qu'en 2053. Les options incitatives aux financements endogènes pour l'accès inclusif à l'assainissement sont examinées dans le but de mobiliser 348 milliards FCFA de financements, suffisants pour équiper tous les ménages en latrines de 2022 - 2030. En considération des résultats de mobilisation des ressources pour les prévisions de 2016 - 2020 qui est de 28,6% ; les financements innovants sont une alternative analysée pour lever davantage de financements endogènes pour l'assainissement familial.

### **Mots Clés :**

- 
- 1- Assainissement familial**
  - 2 - Financement endogène**
  - 3 - Pratique de mobilization**

## **ABSTRACT**

Burkina Faso with the National Program - Sanitation, Wastewater and Excreta, like other low-income countries, aims for inclusive access to sanitation in 2030. To achieve this objective, which is part of the SDGs, mechanisms have been put in place. The final objective being the promotion of self-realization by bringing the various households to take charge, and this in a systematic way, of the acquisition of their own sanitation works. This study was initiated to analyze the approaches and methods implemented by the actors in order to achieve this goal. To review the endogenous financing mobilization practices of each group of actors, a survey was conducted among institutional actors and civil society on the one hand and citizens on the other. This made it possible to analyze them, as well as the issues and challenges. It appears to this effect that they are carried out in a context of multiple challenges linked to the health and security crises that the country is going through and which are increasing the number of needy people. These challenges are also combined with social practices, welfare habits and ignorance of the issues of lack of sanitation that hinder the dynamics of the company. Given the current rate of financing for family sanitation carried by development partners with just over 73% of the population still practicing open defecation at the end of 2021, universal access will only be achieved in 2053. Incentive options for endogenous financing for inclusive access to sanitation are examined with the aim of mobilizing 348 billion FCFA of financing, sufficient to equip all households with latrines from 2022 - 2030. In consideration of the results of resource mobilization for forecasts for 2016 - 2020 which is 28.6%; innovative financing is an alternative analyzed to raise more endogenous financing for household sanitation.

### **Key words:**

---

- 1 - Endogenous financing**
- 2 - Family sanitation**
- 3 - Mobilization practice**



## **LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES**

<b>2iE</b>	: Institut internationale d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
<b>ABASE</b>	: Association Burkinabè pour l'Assainissement et la Sauvegarde de l'Environnement
<b>ABS</b>	: Appui Budgétaire Sectoriel
<b>AC3E</b>	: Agence Conseils pour l'Equipement, l'Eau et l'Environnement
<b>AFDH</b>	: Approche Fondée sur les Droits Humains
<b>AGR</b>	: Activités Génératrices de Revenus
<b>ANC</b>	: Assainissement Non Collectif
<b>APD</b>	: Aide Publique au Développement
<b>ASBC</b>	: Agents de Santé à Base Communautaire
<b>ATPC</b>	: Assainissement Total Piloté par la Communauté
<b>ATPL</b>	: Assainissement Total Piloté par les Leaders
<b>AUE</b>	: Association des Utilisateurs de l'Eau
<b>AVIF</b>	: Association des Vidangeurs du Faso
<b>BAD</b>	: Banque Africaine de Développement
<b>BACED</b>	: Bureau d'Appui-Conseil et d'Etudes pour le Développement
<b>BAES</b>	: Bureau d'Analyses et des Audits Stratégiques
<b>BM</b>	: Banque Mondiale
<b>BTP</b>	: Bâtiments et Travaux Publics
<b>BV</b>	: Boue de Vidange
<b>CAMES</b>	: Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
<b>CAPES</b>	: Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales
<b>CCC</b>	: Communication pour le Changement de Comportement
<b>CCD</b>	: Cellules Communautaires de Développement
<b>CEDEAO</b>	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEN-SAD</b>	: Communauté des Etats sahélo-sahariens
<b>CIFOEB</b>	: Centre d'Information, de Formation et d'Etudes sur le Budget
<b>CNS</b>	: Conseil National de la Statistique
<b>CVD</b>	: Conseil Villageois de Développement
<b>DAL</b>	: Défécation à l'Air Libre
<b>DGA</b>	: Direction Générale de l'Assainissement
<b>DGAEUE</b>	: Direction Générale Assainissement, Eaux Usées et Excréta

<b>DGCOOP</b>	: Direction Générale de la COOPération
<b>DGEP</b>	: Direction Générale de l'Eau Potable
<b>DGRE</b>	: Direction Générale des Ressources en Eau
<b>DPEA</b>	: Direction Provinciale de l'Eau et de l'Assainissement
<b>DREA</b>	: Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
<b>EHA</b>	: Eau, Hygiène et Assainissement
<b>EHCVM</b>	: Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
<b>EMC</b>	: Enquête Multisectorielle Continue
<b>F.CFA</b>	: Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FDAL</b>	: Fin de la Défécation à l'Air Libre
<b>FMI</b>	: Fonds Monétaire International
<b>G5S</b>	: G5 Sahel
<b>GIZ</b>	: Deutsche Gesellschaft für International Zusammenarbeit / Agence de coopération internationale allemande pour le développement
<b>GLAAS</b>	: Global Analysis and Assessment of Sanitation and drinking-water / Analyse et évaluation mondiale de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable
<b>IDH</b>	: Indicateur du Développement Humain
<b>IEC</b>	: Information Education Communication
<b>IMF</b>	: Institution de MicroFinance
<b>IMS</b>	: InterMédiation Sociale
<b>INSD</b>	: Institut National de la Statistique et du Développement
<b>IRD</b>	: Institut de Recherche pour le Développement
<b>ISS</b>	: Institute for Security Studies / Institut d'Etudes de Sécurité
<b>JMP</b>	: Joint Monitoring Programme for water supply, sanitation and Hygiene
<b>LONAB</b>	: LOtérie NAtionale Burkinabè
<b>MEP</b>	: Ministère de l'Economie et du Plan
<b>MERH</b>	: Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques
<b>MFI</b>	: Mécanisme de Financement Innovant
<b>MINEFID</b>	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
<b>OBC / OCB</b>	: Organisation à Base Communautaire / Organisation Communautaire de Base
<b>OCDE</b>	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
<b>ODD</b>	: Objectifs de Développement Durable

<b>OHADA</b>	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
<b>OMD</b>	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	: Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONEA</b>	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
<b>ONG/AD</b>	: Organisation Non Gouvernementale / Association de Développement
<b>ONU</b>	: Organisation des Nations Unies
<b>OSC</b>	: Organisation de la Société Civile
<b>PAEA</b>	: Programme d'Approvisionnement en Eau et Assainissement
<b>PDI</b>	: Personne Déplacée Interne
<b>PEPA-MR</b>	: Projet d'Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural
<b>PIB</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>PN-AEPA</b>	: Programme National - d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
<b>PN-AEUE</b>	: Programme National - Assainissement, Eaux Usées et Excréta
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PPP</b>	: Partenariat Public-Privé
<b>PSA</b>	: Plan Stratégique d'Assainissement
<b>PS-EEA</b>	: Politique Sectorielle : Environnement, Eau et Assainissement
<b>PTF</b>	: Partenaire Technique et Financier
<b>RCD</b>	: Rapport sur la Coopération pour le Développement
<b>RGPH</b>	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
<b>SIFIM</b>	: Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés
<b>SPONG</b>	: Secrétariat Permanent des ONG
<b>STBV</b>	: Station de Traitement de Boues de Vidanges
<b>STEP</b>	: Station d'Épuration des eaux usées
<b>TCM</b>	: Toilette à Chasse Manuelle
<b>UA</b>	: Union Africaine
<b>UEMOA</b>	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UNICEF</b>	: United Nations Children's Fund / Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>VIP</b>	: Ventilated Improved Pit / latrine améliorée ventilée
<b>VSLA</b>	: Village Saving and Loan / Association villageoise d'épargne et de crédit
<b>WASH</b>	: Water, Sanitation and Hygiene / Eau, assainissement et hygiène
<b>WSP</b>	: Water and Sanitation Program / Programme eau et assainissement de la BM

## **TABLE DES MATIERES**

DEDICACE	II
CITATIONS	III
REMERCIEMENTS	IV
RESUME	VI
ABSTRACT	VII
LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES	VIII
TABLE DES MATIERES	XI
LISTE DES TABLEAUX	XIV
LISTE DES FIGURES	XV
I. INTRODUCTION	1
1. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE	1
2. OBJECTIFS DE L'ETUDE	3
2.1. Objectif général	3
2.2. Objectifs spécifiques	3
3. APPROCHE CONCEPTUELLE DE L'ETUDE	4
II. REVUE DOCUMENTAIRE	1
1. DEFINITIONS ET CONCEPTS	1
1.1. Concepts clés	1
1.2. PN-AEUE	1
2. ASSAINISSEMENT FAMILIAL AU BURKINA FASO	3
2.1. Financement de l'assainissement familial	3
2.2. Pratiques de mobilisation de financements pour l'assainissement	7
2.3. Enjeux et défis environnementaux, sociaux, économiques et politiques	14
3. SYNTHESE DE LA REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ET LIMITES	19
III. MATERIELS ET METHODES D'ETUDES	20
1. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE, LE BURKINA FASO	20
2. PRESENTATION DE IRC WASH, STRUCTURE D'ACCUEIL	21
3. OUTILS, METHODES ET ORGANISATION	22
3.1. Démarche quantitative et qualitative	22
3.2. Variables d'études pour le questionnaire	22
3.3. Critères d'inclusion et d'exclusion	23

3.4. Echantillonnage	23
3.5. Outils d'enquête	24
3.6. Organisation, processus et collecte des données	24
3.7. Traitement et analyse des données	25
3.8. Difficultés et limites de la méthodologie	26
4. SYNTHÈSE MATÉRIELS ET MÉTHODES D'ÉTUDES	27
IV. RESULTATS ET DISCUSSION	28
1. ANALYSE DES PRATIQUES DE MOBILISATION DE FINANCEMENTS ENDOGENES POUR L'ASSAINISSEMENT FAMILIAL	28
1.1. Approches et méthodes de mobilisation de financements existants	28
1.2. Quelques acteurs et leurs pratiques de mobilisation	33
1.3. Caractéristiques sociales, démographiques et économiques des enquêtés	36
2. ENJEUX ET DEFIS DES PRATIQUES DE MOBILISATION DE FINANCEMENTS ENDOGENES	37
2.1. Obstacles à la bonne mobilisation des ressources endogènes	37
2.2. Enjeux et défis du manque d'assainissement : pourquoi investir ?	39
2.3. Prise en compte des groupes vulnérables	42
3. ANALYSE DES OPTIONS INCITATIVES AUX FINANCEMENTS ENDOGENES POUR L'ACCES INCLUSIF AUX SERVICES D'ASSAINISSEMENT	45
3.1. Priorité et conditions de réussite	46
3.2. Option 1 : Analyse pour l'optimisation des pratiques de mobilisation existantes	50
3.3. Option 2 : Moyens incitatifs aux financements endogènes	52
3.4. Option 3 : Campagne de communication générale pour la prise de conscience citoyenne	56
4. PROPOSITIONS DE SOLUTIONS INNOVANTES POUR MOBILISER DAVANTAGE DE FINANCEMENTS ENDOGENES	58
4.1. Organe supra	59
4.2. Approches innovantes	59
4.3. Financements et partenariats innovants	60
4.4. Propositions de MFI	60
5. SYNTHÈSE RESULTATS ET DISCUSSION	64
V. CONCLUSION, RECOMMANDATION ET PERSPECTIVES	65
1. CONCLUSION ET LIMITES DES PRATIQUES DE FINANCEMENTS ENDOGENES	65
2. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES	67

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES _____	69
ANNEXES _____	74
ANNEXE I : FICHE TECHNIQUE DES DONNEES DE BASE _____	74
ANNEXE II : LISTE INDICATIVES DES ACTEURS AYANT PARTICIPE AUX ENTRETIENS _____	75
ANNEXE III : QUESTIONNAIRE _____	77
ANNEXE IV : DISTRIBUTION DES ENQUETES SELON LEUR REGION ET COMMUNE _____	79

## **LISTE DES TABLEAUX**

<b>Tableau 1:</b> Répartition du financement du PN-AEUE par acteur (PN-AEUE, 2016a).....	5
<b>Tableau 2:</b> Approches de financements endogènes des latrines familiales.....	29
<b>Tableau 3:</b> Approches de mobilisation de financements pour l'assainissement familial de quelques acteurs .....	34
<b>Tableau 4:</b> Distribution des enquêtés selon leur activité principale et revenu mensuel.....	37
<b>Tableau 5:</b> Besoins pour l'assainissement familial inclusif (source : PN-AEUE).....	46
<b>Tableau 6:</b> Distribution des enquêtés selon la possibilité ou la volonté à payer.....	47
<b>Tableau 7:</b> Distribution de type de financements de latrines et de douches.....	51
<b>Tableau 8:</b> Distribution des investissements pour s'acquitter un ouvrage d'assainissement..	51
<b>Tableau 9:</b> Données sur les fertilisants 2000/2001 (en Kg) (Spuhler, 2008) .....	55
<b>Tableau 10:</b> Propositions de MFI.....	62

## **LISTE DES FIGURES**

<b>Figure 1:</b> Approche conceptuelle des pratiques de mobilisation de financements endogènes pour l'assainissement familial .....	4
<b>Figure 2 :</b> Sources de financements des services d'assainissement (inspiré (OCDE, 2013))....	2
<b>Figure 3:</b> Equipements et infrastructures de stockage des eaux usées et excréta reconnus et ceux promis par les partenaires .....	4
<b>Figure 4:</b> Echelles des services d'assainissement mises à jour (JMP, 2017) .....	5
<b>Figure 5:</b> Cartographie des flux financiers pour l'assainissement (Inspiré (GLAAS, 2017)) ...	6
<b>Figure 6:</b> Chaîne de valeur de l'assainissement et les financeurs des maillons .....	14
<b>Figure 7:</b> Régions du Burkina Faso .....	20
<b>Figure 8:</b> Volonté à payer ou pas pour un ménage tiers en fonction de la tranche d'âge .....	49
<b>Figure 9:</b> Facteurs de comportement : complexe et non linéaire (adapté (UNESCO, 2016)).	57



## **I. INTRODUCTION**

---

### **1. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE**

De l'analyse de l'état des lieux et du cadre contextuel du sous-secteur de l'assainissement, il ressort un progrès du taux d'accès à l'assainissement familial de 0,8% en 2010 à 26,7% en 2021 au Burkina Faso. La mise en œuvre du programme national - d'Approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015 (PN-AEPA 2015) a permis de donner un nouveau dynamisme au secteur. Cependant, la Défécation à l'air libre (DAL) est l'un des principaux obstacles à l'assainissement du cadre de vie des ménages. Les populations aussi bien dans les zones urbaines que rurales pratiquent la DAL causant de cette façon la pollution de leur environnement et s'exposant aux maladies. Malgré les campagnes de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement, les progrès en assainissement sont lents. Il manque d'ordinaire une volonté politique délibérée pour la mobilisation de financements pour l'assainissement auprès de la population. L'assainissement se confronte aux aspects sociaux et culturels tenaces. Les programmes et politiques nationales d'assainissement quant à eux n'ont pas encore réussi à convaincre toutes les populations à recourir aux pratiques plus saines alternatives à la DAL. Malgré leur importance pour la vie et pour le développement, l'accès aux services satisfaisants d'eau et d'assainissement demeure problématique au Burkina Faso. L'assemblée générale des Nations Unies du 18 novembre 2015 reconnaît que « le droit de l'homme à l'assainissement doit permettre à chacun, sans discrimination, physiquement et à un coût abordable, d'avoir accès à des équipements sanitaires, dans tous les domaines de la vie, qui soient sans risque, hygiéniques, sûrs, socialement et culturellement acceptables, qui préservent l'intimité et garantissent la dignité ». Le Programme national – Assainissement, eaux usées et excréta (PN-AEUE) s'aligne et conçoit l'accès à l'assainissement comme un droit humain que l'Etat doit garantir, respecter et protéger avec une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes vulnérables.

La loi portant code de la santé publique au Burkina Faso de 1994 en ce sens dispose que toutes les agglomérations doivent être pourvues de réseaux d'égouts, toute construction nouvelle dans une rue où existera l'égout devra être disposée de manière à y conduire directement et souterrainement, les eaux pluviales, ménagères et industrielles ainsi que les matières de vidange (art. 50). Cependant, en attendant l'installation d'un système d'assainissement collectif dans les villes, celles-ci peuvent se doter de systèmes d'assainissement autonomes (art. 53). Les systèmes d'assainissement autonomes ou

Assainissement non collectif (ANC) sont en conséquence perçus comme étant des solutions temporaires en attendant la mise en place des systèmes centralisés et définitifs. Pourtant, le rapport bilan national annuel 2021 du PN-AEUE estimait qu'au total 5 754 020 personnes (dont 2 576 542 en milieu urbain) étaient desservies en ouvrages d'assainissement, et ce chiffre devrait s'élever à 28 148 861 personnes d'ici à 2030 selon les prévisions. De cette fourniture, selon l'ONEA (2020), seulement 1 400 raccordements au réseau d'égout (1 126 à Ouagadougou et 274 à Bobo-Dioulasso) sont dénombrés.

Le rapport bilan de 2015 du PN-AEPA du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) qui a été exécuté dans un contexte de sécurité et de paix relative donne un taux d'exécution financière globale pour l'ensemble des acteurs du secteur à 71% avec seulement environ 10% de ressources propres (MEA, 2016b). Le rapport bilan de la première phase du PN-AEUE (2021) donne seulement 20% de financements de l'Etat et des collectivités. L'assainissement est actuellement porté par les partenaires au développement. Alors que, la Direction Générale de la coopération (DGCOOP) dans ses Rapports sur la coopération pour le développement (RCD) reconnaît que globalement, le niveau de mobilisation des ressources auprès des Partenaires techniques et financiers (PTF) reste en deçà des prévisions, il est important donc de penser aux financements endogènes. Assidon (2002) ajoute que le recours aux capitaux étrangers par les Pays en développement (PED) dégage une épargne interne insuffisante au regard de l'effort d'investissement nécessaire pour le financement du développement.

Dans son rapport sur la situation économique et financière du Burkina Faso au premier trimestre de 2021, le Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) note que dans les pays avancés, la croissance a reculé en passant de +1,6% en 2019 à -4,9% en 2020. Pour les pays émergents et en développement, la croissance reste négative et s'établit à -2,4% en 2020 contre +3,6% en 2019. Cette situation est en lien avec les effets dévastateurs inédits de la pandémie liée à la Covid-19 et la situation économique et financière mondiale n'était guère réjouissante en 2022. Dans un communiqué de presse de l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2021), elle a montré que la pandémie a également déclenché la pire crise économique depuis les années 1930. Les nouveaux rapports de l'OMS et de la Banque Mondiale (BM) avertissent également que les difficultés financières risquent de s'aggraver au fur et à mesure que la pauvreté augmente, que les revenus diminuent et que les gouvernements sont confrontés à des contraintes budgétaires plus strictes. Pourtant, l'effort national de développement doit pouvoir s'appuyer sur un environnement économique international favorable et profiter à la population pour financer l'assainissement. Précisément,

en se fondant sur le rapport de la Banque Mondiale (2022b), le seuil international de pauvreté est fixé à 2,15 dollar par personne et par jour. Cette pauvreté est liée à une gamme d'attributs humains, y compris la santé et l'assainissement du cadre de vie.

Les défis actuels combinés à la démographie rapide et mal planifiée, montrent combien l'accès universel aux services d'eau et d'assainissement améliorés, souhaité par le référentiel et cadre programmatique au Burkina Faso, le PN-AEUE 2030, est une nécessité vitale mais ambitieuse. Le Mémento de l'assainissement rappelle que le financement d'un service d'assainissement doit être pensé pour l'ensemble de la filière, avec une approche adaptée pour chacun de ses trois maillons : accès, évacuation et traitement. La plupart du temps, ceux-ci sont financièrement interdépendants (GRET *et al.*, 2018).

Cette étude vise à mieux comprendre les financements du sous-secteur de l'assainissement en général et les pratiques de mobilisations de financements endogènes en particulier. Afin de pallier aux difficultés de mobilisation des ressources financières, elle examinera les alternatives en matière de financements innovants en sculptant les possibilités existantes aux niveaux national et international avec pour priorité en matière d'hygiène et assainissement familial, la Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL) car chaque génération a des pyramides à bâtir (Ki-Zerbo, 2007) et la génération actuelle doit bâtir les siennes.

## **2. OBJECTIFS DE L'ETUDE**

### **2.1. Objectif général**

L'objectif général de cette étude est de contribuer à améliorer les pratiques de mobilisation de financements endogènes existantes pour l'accessibilité financière de l'assainissement familial au Burkina Faso.

### **2.2. Objectifs spécifiques**

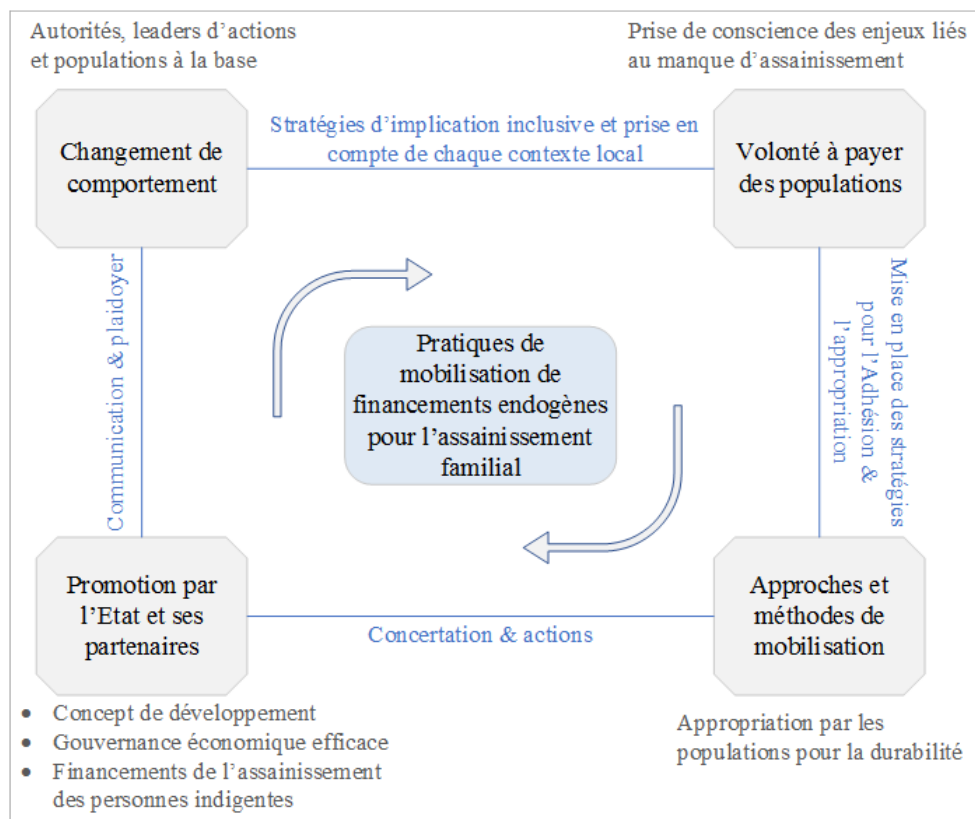
Les objectifs spécifiques sont formulés comme suit et seront traités tout le long de ce rapport comme mentionnés ci-après :

- ◆ analyser les pratiques de mobilisation de financements endogènes existantes pour l'assainissement familial au Burkina Faso ;
- ◆ déterminer les enjeux et défis des pratiques de mobilisation de financements endogènes existantes pour l'assainissement familial au Burkina Faso ;
- ◆ analyser les options incitatives aux financements endogènes pour « garantir l'accès de tous à l'assainissement et une gestion durable des ressources en eau » selon la cible 6.2 des ODD ;

- proposer des solutions innovantes pour mobiliser davantage de financements endogènes pour l'assainissement familial au Burkina Faso.

### 3. APPROCHE CONCEPTUELLE DE L'ETUDE

Il sera analysé dans cette étude, des modèles de mobilisation de financements existants pour mieux comprendre les initiatives de financements endogènes amorcées, les implications et interactions entre les acteurs pour leur réalisation dans un contexte politique et économique marqué par plusieurs défis (Figure 1), dans le but de proposer des solutions efficaces et fiables en prenant en compte les modèles de développement mis en place. En effet, l'assainissement du cadre de vie est aussi un élément de développement qui doit s'intégrer aisément dans le contexte économique et financier.



**Figure 1:** Approche conceptuelle des pratiques de mobilisation de financements endogènes pour l'assainissement familial

Cette figure montre que les ménages doivent payer les services d'assainissement eux-mêmes. Les actions doivent donc être menées pour espérer obtenir des résultats et des effets durables. Ces résultats nécessitent un changement de comportement pour motiver la volonté à payer de la population et l'appropriation des approches et méthodes et leur promotion par l'Etat et ses partenaires.

## **II. REVUE DOCUMENTAIRE**

---

L'objectif principal de cette partie est de présenter l'environnement économique du Burkina Faso de manière générale et de l'assainissement en particulier et son interaction dans un monde en perpétuelle mutation. Il s'agit précisément d'identifier les sources de financements des programmes et projets d'assainissement au Burkina Faso et d'analyser leur contribution pour la mise en œuvre du PN-AEUE pour l'assainissement inclusif en 2030. Le contexte socio-économique et les démarches pour le financement endogène seront également analysés tout en prenant en compte la situation des groupes vulnérables. Les données clés nécessaires à l'analyse dans cette étude sont consignées dans l'annexe I.

### **1. DEFINITIONS ET CONCEPTS**

#### **1.1. Concepts clés**

Assainissement familial : c'est toute mesure ou approche destinée à faire disparaître les causes d'insalubrité dans les cadres de vie des ménages tout en protégeant les ressources en eaux superficielles et souterraines afin de préserver la santé humaine et l'environnement.

Financement endogène : les fonds (valeur monétaire) qui proviennent des ressources domestiques ou de la diaspora pour soutenir les activités de développement. Les ressources domestiques couvrent à la fois les ressources provenant de la fiscalité et les ressources privées via l'épargne des ménages et des entreprises.

Pratique de mobilisation : les moyens mis en place par l'Etat et ses partenaires dans le but de rassembler les financements nécessaires à la réalisation des objectifs du financement.

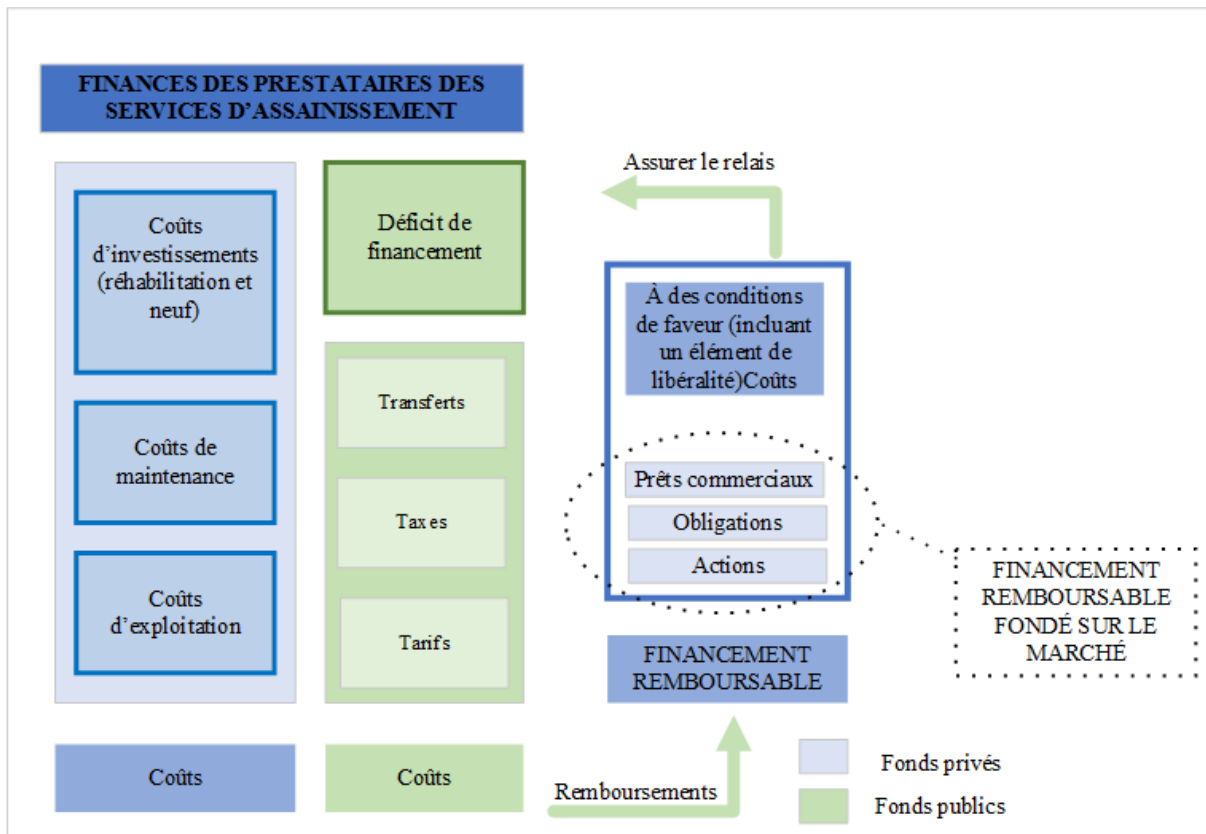
#### **1.2. PN-AEUE**

Le PN-AEUE de 2016-2030 est le programme de référence au Burkina Faso pour l'atteinte de la cible 6.2 des ODD à l'horizon 2030. Il prévoit à la date de référence 2015 à 2030, entre autres mettre fin à la DAL dans 100% des communes, faire évoluer le taux d'accès à l'assainissement de 12% à 100%, augmenter la proportion des ménages disposant de puisards de 0% à 100%, promouvoir l'adoption pérenne des pratiques d'hygiène et d'assainissement par 100% des populations et mettre en œuvre des solutions adéquates de gestion des Boues de vidange (BV).

Il prévoit également réaliser 2 915 757 latrines et 2 775 756 puisards pour un montant global de construction de 80,2 milliards FCFA, renforcer les capacités des acteurs et développer la recherche dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et excréta avec un montant global de financements estimé à 1 216 milliards FCFA. Ce programme ambitieux nécessite

après un calcul au prorata un investissement conséquent de 70 073 FCFA/hbt pour la période du programme (15 ans) dont 4 672 FCFA/hbt/an pour des financements exclusivement apportés par les populations avec des obstacles organisationnels et fonctionnels à lever. Cependant, la contribution attendue de la population bénéficiaire est de plus de 352 milliards FCFA du coût global du programme.

Pour réduire le déficit de financement, le Burkina Faso et ses partenaires comme le montre l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) (Figure 2) combine plusieurs approches comme celles consistant à réduire les coûts ou à solliciter davantage les sources de financements classiquement utilisées pour combler ce déficit, à savoir les tarifs, les taxes (taxe assainissement sur les facture d'eau) et les transferts (communément appelés les « 3T ») (OCDE, 2013).



**Figure 2 :** Sources de financements des services d'assainissement (inspiré (OCDE, 2013))

Les acteurs font donc recours aux tarifs et redevances, les impôts et taxes, les subventions et les recettes issues de la valorisation des produits d'assainissement pour atteindre chacun sa côte dans la réalisation du PN-AEUE qui est répartie comme suit : 33% pour les PTF, 29% la population, 25% du budget national (ressources propres) y compris collectivités, 11% des

ONG et 2% du secteur privé. D'autres mesures d'accompagnement budgétisées dans le cadre du programme gouvernance eau et assainissement contribuent à ses objectifs.

## **2. ASSAINISSEMENT FAMILIAL AU BURKINA FASO**

### **2.1. Financement de l'assainissement familial**

Le MEA (2021) mentionne dans son rapport d'action 2016-2020 du PN-EAUE que les sources de financement sont assez diversifiées. Cependant, le financement de l'assainissement est très dépendant de l'Aide Publique au Développement (APD) parce que l'assainissement n'est pas encore intégré dans les dépenses publiques et privées des Burkinabè d'après les personnes ressources. En effet, l'assainissement étant perçu comme un secteur à faible impact qui enregistre de mauvais résultats et dans lequel il est risqué d'investir, il attire encore moins l'attention et les investissements (GRET *et al.*, 2018). Par conséquent, le niveau d'assainissement est beaucoup plus faible dans les villes et campagnes car bénéficiant de peu d'investissements. Il ressort des études bilan d'évaluation et une analyse budgétaire du secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (EHA) que les allocations au profit du secteur ont une tendance baissière de 129% en 2016 à 19% en 2020. En plus, le montant prévu pour l'année 2023 connaît une baisse énorme car s'établissant à 1 580, 660 millions de FCFA, soit une réduction de 72,2% par rapport à 2022. Des efforts doivent donc être consentis pour plus d'assurance quant à l'atteinte des résultats attendus à l'horizon 2030 (PN-AEUE, 2022). Notons que la réalisation du droit universel d'accès à l'assainissement passe par un financement conséquent et équitable qui prenne en compte la chaîne de valeur de la filière en partant des coûts d'investissement, d'exploitation et de maintenance aux coûts d'appui aux mesures d'accompagnement et d'aide aux groupes vulnérables.

#### **a. Niveau et typologie d'assainissement familial au Burkina Faso**

Le décret N°2019-0320 portant définition des normes, critères et indicateurs d'accès à l'assainissement donne quatre niveaux de services d'assainissement des eaux usées et excréta (Figure 3) et les ouvrages associés (MEA, 2019). Les ouvrages d'assainissement sont constitués de latrines, fosses septiques, douches, puisards, dispositifs de lavage de main, aires de lessives et vaisselles, les ouvrages de traitement et d'évacuation des effluents (tranchée d'épandage, filtre à sable, terre d'infiltration).

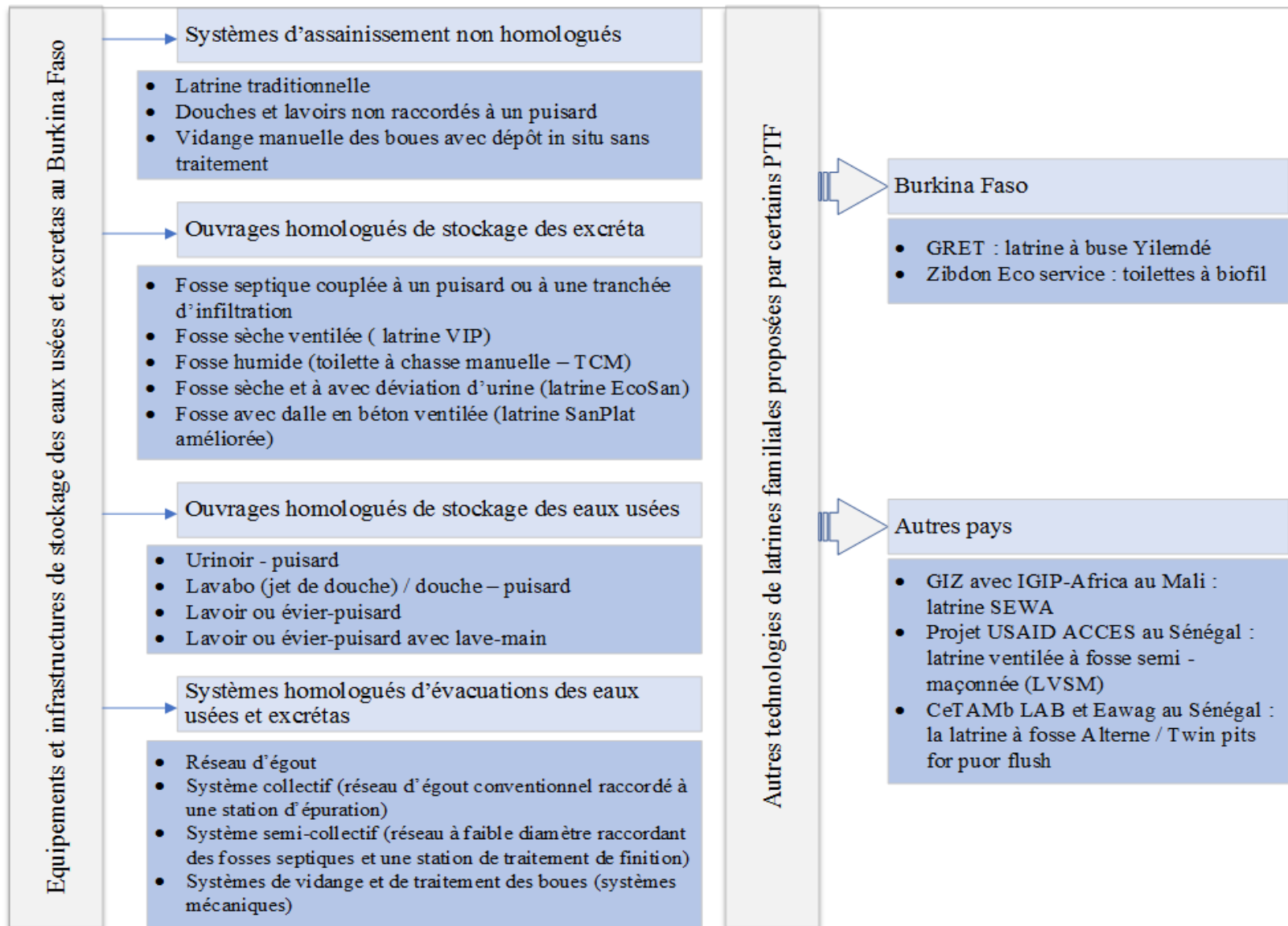
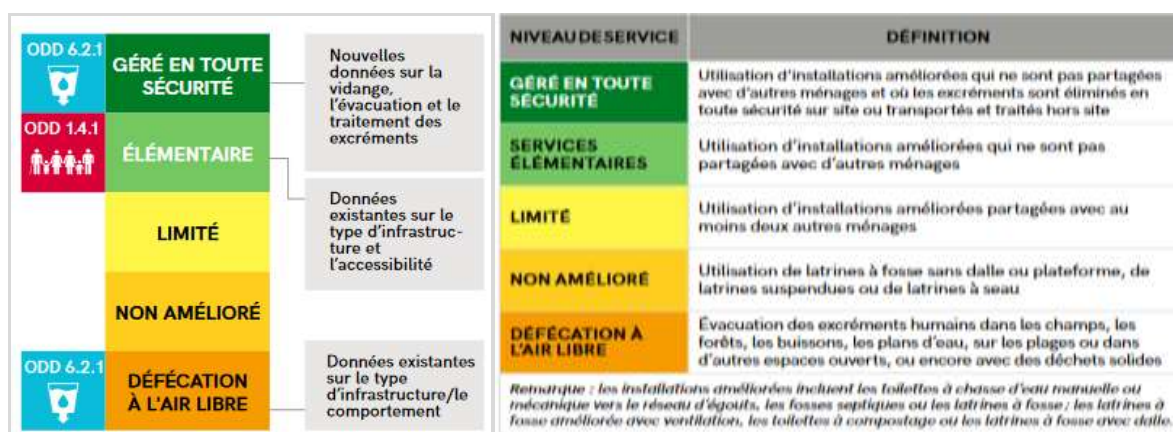


Figure 3: Equipements et infrastructures de stockage des eaux usées et excréta reconnus et ceux promis par les partenaires



Dans le cadre du suivi des Objectifs du millénaire pour le développement OMD, le programme de suivi de l'eau et de l'assainissement (JMP) a mis en place un ensemble de standards pour définir les différentes catégories d'accès à l'assainissement et notamment, les services « améliorés » versus « non améliorés » mises en jour en 2017 (Figure 4). Véritablement, une installation sanitaire est considérée comme améliorée lorsqu'elle permet de séparer hygiéniquement les excréta de tout contact humain (JMP, 2012).



**Figure 4:** Echelles des services d'assainissement mises à jour (JMP, 2017)

#### b. Cartographie des principales parties prenantes et des flux financiers

Le financement du PN-AEUE se fait par la contribution des principaux acteurs que sont l'Etat central et ses démembrés techniques, les collectivités territoriales, les PTF, les ONG, les opérateurs privés, les institutions de recherche-action et les bénéficiaires (Tableau 1). Il appartiendra à chaque acteur de définir les modalités de financement appropriées (les appuis budgétaires, les appuis projets, les paniers communs, les Partenariats public-privés (PPP), la mobilisation de financements internes et de la diaspora).

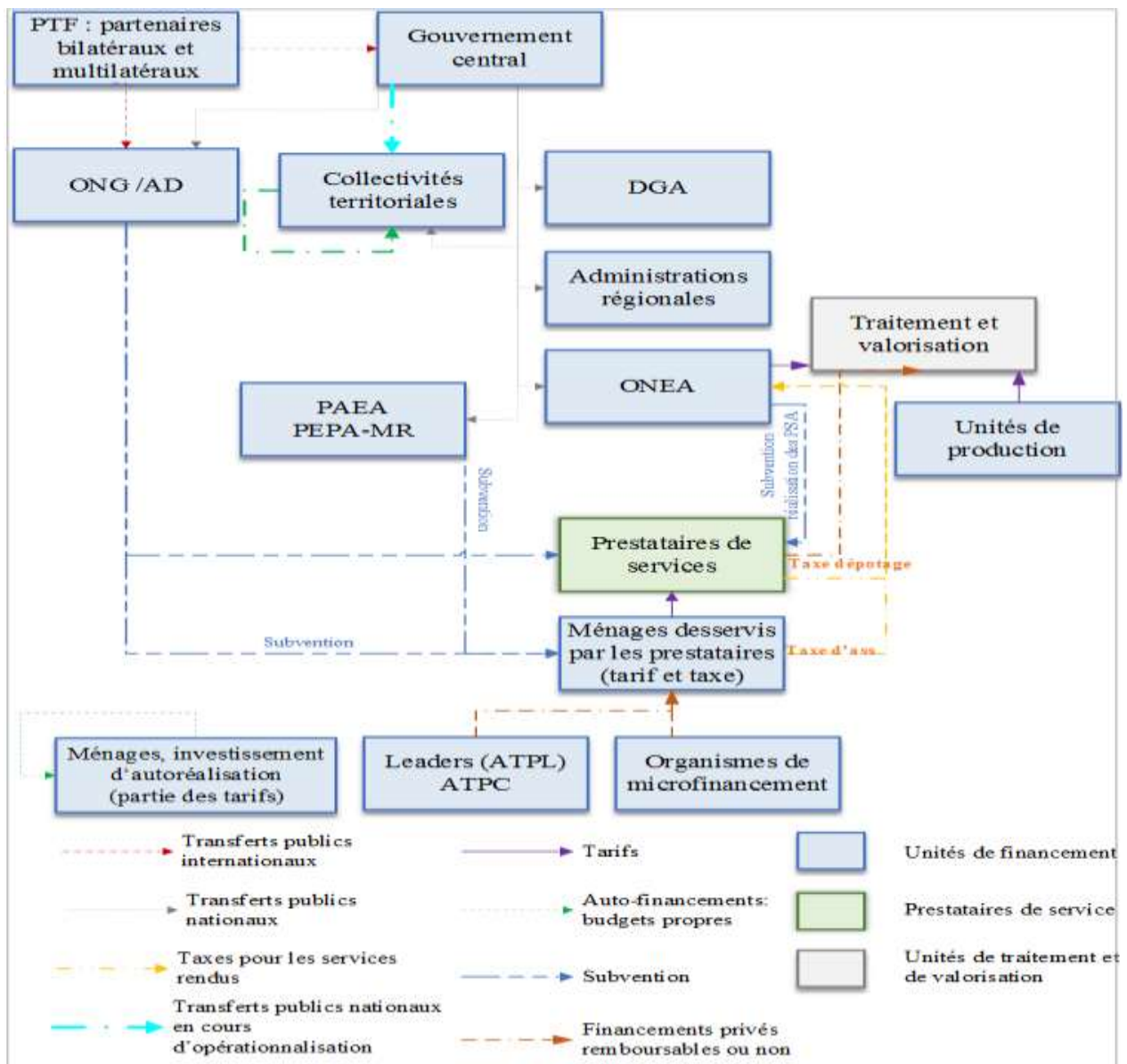
**Tableau 1:** Répartition du financement du PN-AEUE par acteur (PN-AEUE, 2016a)

Acteurs	Plan de financements (en FCFA)						Total	%
	2016-2020	%	2021-2025	%	2026-2030	%		
Budget national (ressources propres) y compris collectivités	50 107 955 600	20	129 316 413 250	25	125 479 049 640	28	304 903 418 490	25
PTF	92 699 717 860	37	181 042 978 550	35	125 479 049 640	28	399 221 746 050	33
ONG	40 086 364 480	16	62 071 878 360	12	35 851 157 040	8	138 009 399 880	11
Privé	2 505 397 780	1	10 345 313 060	2	8 962 789 260	2	21 813 500 100	2
Populations	65 140 342 280	26	134 489 069 780	26	152 367 417 420	34	351 996 829 480	29
<b>Total</b>	<b>250 539 778 000</b>	<b>100</b>	<b>517 265 653 000</b>	<b>100</b>	<b>448 139 463 000</b>	<b>100</b>	<b>351 996 829 480</b>	<b>100</b>

Selon le PN-AEUE, le plan de financement vise une responsabilité dégressive des partenaires au développement, qui sera compensée par une montée progressive des financements internes (public, privé) dans l'optique de la pérennité et de la durabilité. Il est dit donc que dans une

dynamique d'appropriation de l'assainissement par les communautés, il est attendu que les autoréalisations et l'apport personnel des ménages en cas de subvention augmentent progressivement pour faire passer la contribution des populations entre 2016 et 2030 de 26% à 34%, ce qui donne 29% du PN-AEUE. Cependant, le financement global au 31 décembre 2021 du programme à 7,4% interpelle.

La cartographie ci-dessous indique comment ces acteurs sont organisés et financés au Burkina Faso pour l'assainissement (Figure 5).



**Figure 5:** Cartographie des flux financiers pour l'assainissement (Inspiré (GLAAS, 2017))

L'absence de communication concertée entre les acteurs provoque inévitablement le gaspillage des ressources et l'obtention de résultats peu performants et durables.

Les flux financiers sont classés en fonction de la nature et de l'origine du financement, en

sources privées ou publiques. Les sources privées comprennent les ménages par le biais de tarifs ou de leurs propres investissements, les dons provenant d'œuvres de bienfaisance ou l'investissement privé. Les sources publiques proviennent d'impôts gérés par des gouvernements nationaux ou internationaux, sous la forme de transferts publics par le biais de l'aide publique au développement (GLAAS, 2017). L'essentiel du financement des services d'assainissement familial est assuré par les ménages pour les investissements (réalisation des ouvrages) et les charges récurrentes (entretien et vidange des fosses). Environ 1 milliard et demi FCFA ont été mobilisés par les ménages pour la réalisation des latrines, des puisards et des fosses septiques (PN-AEUE, 2022) .

## **2.2. Pratiques de mobilisation de financements pour l'assainissement**

### **a. Cadre politique, législatif, institutionnel et réglementaire**

Le Burkina Faso a connu ces dernières années l'adoption et la mise en œuvre de textes fondamentaux pour faciliter l'exécution du PN-AEUE qui ont permis des avancées significatives sur les plans techniques et institutionnelles dans le secteur de l'assainissement. Ces textes concernent les :

- ◆ Politique sectorielle « environnement, eau et assainissement » (PS-EEA 2018-2027) ;
- ◆ Stratégie nationale de promotion de la bonne gouvernance (2018-2027) ;
- ◆ Politique nationale de développement durable (PNDD 2013) etc.

De manière générale, l'assainissement ne comprend pas seulement les réalisations physiques, mais aussi les politiques, les cadres juridiques et les modalités de gestion nécessaires à la prestation de services d'assainissement durables et universels. Le décret N°2019-0320 portant définition des normes, critères et indicateurs d'accès à l'assainissement s'applique à la planification, à la réalisation des ouvrages et à la gestion des services d'assainissement en zones urbaines et rurales. En outre, le décret N°2015-1205 portant normes et conditions de déversement des eaux usées de 2016 stipule que les Ministères chargés de l'environnement, de l'eau, de l'assainissement et de la santé peuvent fixer par arrêté interministériel des normes complémentaires plus contraignantes en fonction de la spécificité ou de la fragilité d'un milieu écologique donné ou des risques graves que les rejets ou déversement présentent pour la santé humaine et animale.

Les politiques, les stratégies et les pratiques institutionnelles du sous-secteur de l'assainissement créent un climat favorable au développement des services en faveur des ménages et des personnes indigentes si les conditions managériales et de financements sont bien étudiées et mises en œuvre par des acteurs avisés.

L'analyse des mécanismes de financements et de leur mise en œuvre est un impératif pour le choix et la nature des ressources nécessaires et de leur disponibilité pour le financement de développement afin d'atteindre les cibles du PN-AEUE et du même coup les ODD.

**b. APD pour le secteur « environnement, eau et assainissement »**

L'APD se définit comme l'ensemble des apports de ressources financières et techniques fournis aux PED à travers les instruments (prêts, dons, annulations des dettes) et les objets (aide projet, aide budgétaire et aide humanitaire). En raison de la place qu'elle occupe dans la lutte contre la pauvreté et pour la réalisation des ODD, il est judicieux de faire une analyse qui sied. Pour ce qui concerne la part du secteur environnement, eau et assainissement, elle oscille selon les analyses faites des RCD en dent de scie ajoutant à l'imprévisibilité de l'APD, l'instabilité, de 113 milliards de FCFA (17,1% de l'APD) en 2017; 78,14 milliards (9,4%) en 2018; 142,16 milliards (15,7%) en 2019 à 128 milliards (10,4%) en 2020. Au demeurant, en 2020, ces financements du sous-secteur ont été octroyés sous forme de dons (50,6%) et de prêts (49,4%). Il n'a pas été possible de savoir quelle est la part réelle de l'APD qui a été consacrée aux bénéficiaires finaux. Néanmoins, l'APD est plombée par les urgences humanitaires et sociales. Ces urgences ont coûté 64,5 milliards FCFA en 2020.

Leur efficacité est loin de faire l'unanimité au sein de la communauté internationale car leur impact sur la croissance économique reste encore relativement controversé et a conduit aux forums de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (Rome 2003, Paris 2005, Accra 2008 et Busan 2011). Elle a fini de convaincre de l'importance de recourir aux politiques de croissance endogène pour mobiliser davantage des ressources endogènes nécessaires au développement des Pays les moins avancés (PMA).

**c. Concept de financement endogène, appropriation et autonomie**

La mobilisation des ressources intérieures suscite plus ou moins de l'intérêt et de l'engouement pour les Burkinabè et pour la communauté internationale (ONU, l'UA, l'UEMOA). En effet, les financements endogènes apportent des solutions nouvelles, durables et innovantes aux problèmes de financement du développement de manière générale.

La conférence de l'ONU à Addis-Abeba en septembre 2015 avait pour but de lancer un partenariat mondial renouvelé et renforcé pour financer le développement durable centré sur les êtres humains afin d'assurer le bien-être de tous. Son programme d'action rappelle que si la responsabilité première du développement incombe aux pays eux-mêmes, le développement durable est universel, s'appliquant aussi bien aux États développés qu'à ceux en

développement et impliquant tous les acteurs, qu'ils soient publics, privés, internationaux ou locaux (Cyrille, 2017).

L'Union Africaine (UA) et les institutions continentales cherchent quant à elles à modéliser un nouveau type de développement pensé et mis en œuvre par les Africains eux-mêmes pour les Africains. Ce qui traduit l'acceptation par les Africains de leurs propres responsabilités dans la promotion d'un développement économique et socioculturel, endogène et auto-entretenu. Ce qui a été davantage mis en exergue par la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'APD arguant aux donateurs de s'aligner à la base des priorités nationales des PED.

Pour ce qui est de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA), son propre programme économique régional ambitionne d'accélérer et de renforcer le processus d'intégration régionale et de soutenir la croissance économique par la mise en œuvre des projets structurants et intégrateurs dans tous les pays membres de l'union. De cette façon, l'UEMOA (2003), dans son document cadre d'orientations générales de la politique d'aménagement du territoire communautaire compte exploiter les valeurs culturelles pour développer des économies capables de faire face à la mondialisation parce qu'elle pense que les bases de développement sont endogènes et reposent sur des supports culturels qui s'affirment par des besoins de consommation et les moyens conséquents mis en œuvre.

Le Groupe études africaines (GEA, 2014) de l'Université Autonome de Madrid prévient que l'expérience montre que le respect de l'autonomie des processus endogènes et de leurs propres particularités culturelles, exige d'éviter les ingérences qui prétendent accélérer ou guider artificiellement (ou de forme plus ou moins forcée) l'intégration régionale.

Le Burkina Faso n'est pas encore arrivé à renforcer son intégration à l'économie mondiale et est confronté à un problème de pauvreté qui handicape son développement socioéconomique. Il s'inscrit depuis son indépendance politique en 1960 dans un schéma de développement fondé sur les plans et programmes de développement et expérimente des politiques de développement fortement tributaires de théories et pratiques dominantes venues de l'extérieur alors que le développement endogène serait un socle pour son émergence. Toutefois, la mobilisation des ressources domestiques implique en amont, un environnement économique favorable et une gouvernance exemplaire associée à un système fiscal efficace qui crée une relation entre l'Etat et le contribuable. En aval, la seule mobilisation des ressources ne suffit pas à elle-même, il faut un système financier et bancaire capable de convertir ces ressources en investissements fructueux et socialement acceptables.

Le concept de développement endogène ou autocentré renvoie au processus de transformation,

économique, sociale, culturelle, scientifique et politique, basé sur la mobilisation des ressources et des forces sociales internes et l'utilisation des savoirs et expériences accumulés par le peuple d'un pays (Dembélé, 2016). Il précise que ce concept permet ainsi aux populations d'être des agents actifs de la transformation de leur société au lieu de rester des spectateurs de politiques inspirées par des modèles importés. Pour ce faire, les politiques et stratégies nationales doivent aider à renforcer la confiance en soi et la dignité des citoyens. Et, Thomas Sankara le dit à ce propos : « Le plus important, je crois, c'est d'avoir amené le peuple à avoir confiance en lui-même, à comprendre que finalement, il peut s'asseoir et écrire son développement, il peut s'asseoir et écrire son bonheur, il peut dire ce qu'il désire et en même temps, sentir quel est le prix à payer pour ce bonheur. Compter sur ses propres forces signifie aussi accepter de vivre selon ses propres moyens en utilisant au mieux les ressources disponibles » (Extrait d'une interview dans *Fratricide au Burkina, Sankara et la Françafrique*, documentaire de Thuy Tien Hi et Didier Mauro, production ICTV, (2007)).

Des initiatives et modèles de mobilisation de financements endogènes pour le développement au Burkina Faso existent et nécessitent d'être capitalisés. Notons que le Burkina Faso dans les années 1980 a expérimenté le développement aut centré. Selon Demba Dembélé (2016), le premier Plan populaire de développement (PPD) au Burkina Faso, allant d'octobre 1984 à décembre 1985 avait été adopté après un processus participatif et démocratique jusque dans les villages les plus reculés. Le financement de ce plan était 100% burkinabé. Il faut noter que de 1985 à 1988 [...], le Burkina Faso n'a reçu aucune « aide » étrangère ni des pays occidentaux [...], ni de la BM et du FMI. Il a entièrement compté sur ses propres forces et sur la solidarité des pays amis. Pour le président Thomas Sankara, le développement véritablement endogène devait reposer sur un certain nombre de principes, parmi lesquels : la nécessité de compter d'abord sur ses propres forces, la participation des masses aux politiques destinées à changer leurs conditions de vie, l'émancipation des femmes et leur implication dans le processus de développement, l'utilisation de l'Etat comme instrument de transformation économique et sociale (Dembélé, 2016)). L'un des théoriciens éminents du développement endogène, le Professeur Joseph Ki-Zerbo (2003), disait que si on se développe, c'est en tirant de soi-même les éléments de son propre développement. Autrement dit, on ne développe pas. On se développe.

#### **d. Ingénierie sociale et approches des acteurs**

Les interventions en milieu rural comme en milieu urbain du PN-AEUE s'appuient au fond sur la promotion à grande échelle de l'Assainissement total piloté par la communauté (ATPC),

le développement de l'Intermédiation sociale (IMS), la promotion des autoréalisations qui constituent 21% de réalisation de latrines familiales en 2021 (PN-AEUE, 2021)), la promotion d'une gamme variée d'options technologiques évolutives et durables adaptées au contexte local et l'accès des groupes vulnérables et des pauvres aux services d'assainissement à travers une subvention partielle ou totale de la réalisation de leurs ouvrages.

Plusieurs projets publics/privés se succèdent au fil du temps avec différents mécanismes de contribution financière, matérielle ou participative demandés aux bénéficiaires. Ce sont : l'approche « clé en main », l'approche « fournitures de matériaux », l'approche « briques et dalles », l'approche « latrines semi-finies », l'approche « ATPC » et l'approche « marketing d'assainissement ». La contribution des ménages peut être monétaire (variables en fonction de l'acteur et de l'approche, main d'œuvre du maçon) et/ou en nature en fonction du type d'ouvrages et de l'acteur (fouille, sacs de ciment, main d'œuvre non qualifiée, granulats, moellons et eau, briques et matériaux pour la construction, toiture et bidons). Les éléments subventionnés par les acteurs sont également en fonction du type d'ouvrages et sont : apport en ciment et fer, claustras pour la cheminée de ventilation, grillage anti-mouche, tôles, porte, main d'œuvre du maçon, trappes, un ensemble cuvette plus siphon de sol.

Les outils de mobilisation sociale et financière utilisés au Burkina Faso pour le changement de comportement sont :

- ◆ Communication sociale : c'est une communication d'influence qui touche aux modes de vie des populations, considérées comme habitants, usagers, citoyens ou encore bénéficiaires de projets de développement (GRET *et al.*, 2018). Ces outils sont CCC/IEC.
- ◆ Subvention partielle ou cachée : l'aide financière apportée par l'Etat ou toute autre structure publique à une personne privée ou physique.
- ◆ L'ATPL (Assainissement total piloté par les leaders), initié par WaterAid en juillet 2012 avec les nuits de l'assainissement ou les sanithons pour faire prendre conscience aux détenteurs de pouvoirs et aux leaders l'urgence du moment. Cette belle initiative qui a connu des organisations nationales, régionales et communales a été appropriée par certaines communes mais les sanithons s'organisent maintenant au gré du contexte actuel au Burkina Faso. Cette approche est basée sur la stratégie de plaidoyer et de communication autour des bénéfices d'un assainissement amélioré, l'engagement des leaders pour améliorer le niveau d'accès à l'assainissement dans leurs communautés d'origine et la reconnaissance à l'endroit des leaders ayant contribué aux changements. En termes d'enseignements tirés, on retient que l'ATPL constitue pour les collectivités



territoriales une approche pour mobiliser les ressortissants, les sympathisants, les partenaires et surtout la diaspora, en vue d'assurer le droit d'accès aux services adéquats d'assainissement aux ménages les plus pauvres et aux personnes vivant avec un handicap (DGCOOP, 2018).

- ◆ Stratégie nationale ATPC harmonisée : approche de conscientisation, de mobilisation sociale et d'incitation des ménages à réaliser des ouvrages visant à mettre FDAL en milieu rural (PN-AEUE, 2016). Elle a été adoptée par le Burkina Faso en octobre 2014.
- ◆ Le marketing social, en lien avec la commercialisation de biens et services « sociaux » utilisée ici à des fins d'intérêt général et non pas uniquement dans un but lucratif (GRET *et al.*, 2018).
- ◆ VSLA (association villageoise d'épargne et de crédit) : c'est un groupe de 15 à 25 femmes qui mettent leur cotisation en commun pour constituer un fonds qu'elles peuvent emprunter et rembourser avec des intérêts.

Les outils d'ingénierie sociale sont utilisés en outre pour la formation des maçons, les prestataires de service (vidangeurs), les maraîchers et agriculteurs, les équipes techniques des délégataires de services et les Organisations communautaires de base (OCB) dans le dessein de répondre à la demande des services sur toute la chaîne de l'assainissement.

Le dernier outil utilisé est l'Appui à la maîtrise d'ouvrage communale (AMOC) avec la mise en place de formation et coaching des services techniques communaux d'assainissement et l'accompagnement dans l'élaboration des Plans stratégiques d'assainissement (PSA).

La finalité de l'ingénierie sociale consiste à trouver des mécanismes pour motiver les investissements durables à impact social significatif. Plus important que la construction massive d'ouvrages, le changement de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement est le principal facteur de développement et de durabilité.

#### **e. Volonté à payer pour l'assainissement familial**

Un financement efficace et pérenne de l'hygiène et de l'assainissement est essentiel pour la fourniture durable des services. Selon une étude rapportée par Laré *et al.* (2018), le financement de l'assainissement dépend de plusieurs facteurs déterminants et les analyses suivantes sont faites sur la base de leur travail. D'abord le niveau d'éducation qui est un facteur déterminant de l'adoption de nouvelles technologies d'assainissement et le consentement à payer pour un service amélioré en assainissement car un ménage mieux éduqué connaît davantage les externalités positives liées à l'amélioration du système d'assainissement. Ils bénéficient en plus d'un meilleur niveau de vie leur permettant



d'acquérir ces ouvrages et de par leur statut social, aspirent à utiliser des équipements plus modernes et gérés en toute sécurité. Ensuite, les conditions de vie d'un ménage (indice de richesse, statut d'occupation du logement, secteur d'activité...) sont également des déterminants forts du choix des systèmes d'assainissement. L'adoption d'ouvrages améliorés génère sûrement un coût important pour les ménages à faible revenu. Le fait d'être propriétaire du logement influence positivement le consentement à payer. Inversement, les ménages non-propriétaires sont moins disposés à investir dans de nouvelles technologies puisqu'ils n'en bénéficieront plus en cas de déménagement. Le type d'emploi, en particulier le fait d'être commerçant ou salarié, augmente le consentement et le niveau de connaissance sur les systèmes améliorés en assainissement qui influence le consentement à payer. En outre, la situation matrimoniale joue un rôle dans la décision du choix du mode d'accès à l'assainissement. Le consentement à payer est relativement plus élevé pour les chefs de ménage mariés. Enfin, la sensibilité des ménages à l'égard des problématiques d'évacuation des eaux usées et d'excréta influe positivement.

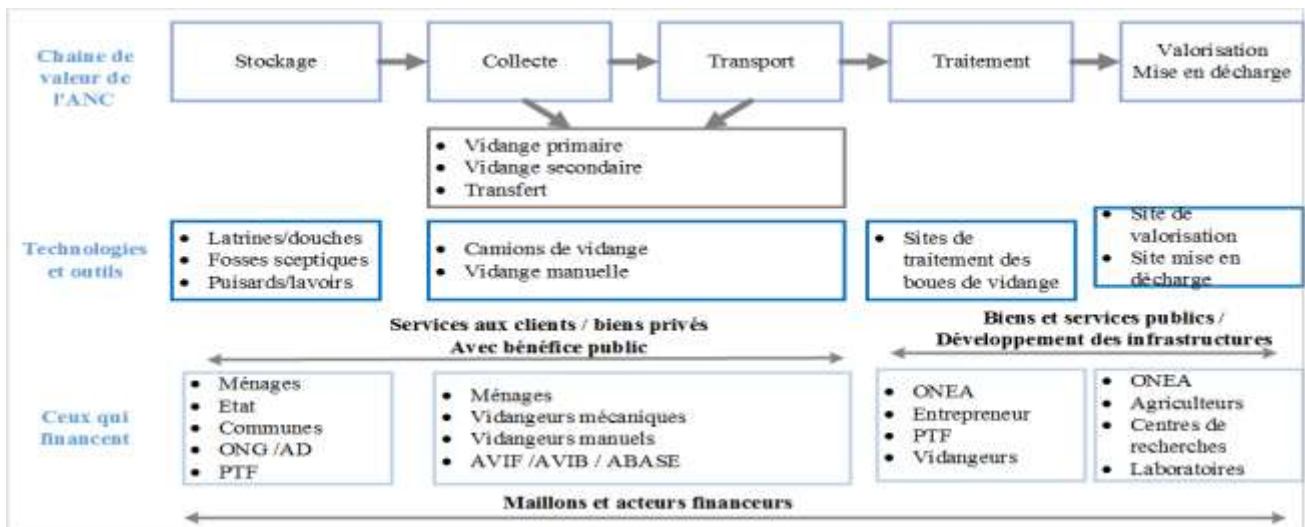
#### **f. Etat des lieux des pratiques de mobilisation de financements endogènes**

Les différentes sources de financement de l'assainissement sont les tarifs et redevances (sont jugées faibles, 21 FCFA/m<sup>3</sup> de redevance assainissement sur les factures de l'ONEA et 300 FCFA/m<sup>3</sup> de redevance de dépotage à la STBV), la fiscalité (impôts et taxes), les subventions (transferts de fonds) et les recettes de valorisation (vente de compost, du biogaz, revenus de valorisation des eaux usées...). A ceux-là, il faut ajouter les mécanismes de financement remboursables comme les prêts, les crédits et microcrédits, l'investissement des opérateurs privés de services sur fonds propres... IRC (2016) dans son étude sur les opportunités locales de financement pour l'assainissement familial en milieu rural dans la Gnagna dans le cadre du projet SaniEst en 2016 répertorie quatre formes d'opportunités principales de financement familial des eaux usées et excréta : les taxes communales, les solidarités à l'échelle des familles, les solidarités à l'échelle des communautés et les sources modernes de solidarités en cours de développement (ce sont le mécénat qui s'inspire de valeurs culturelles locales de solidarité et la responsabilité sociale des entreprises). Néanmoins, le fait que l'assainissement puisse générer des revenus n'est pas à tout moment évident pour les investisseurs et les institutions de crédits suscitant une mise en œuvre ciblée et à grande échelle du marketing.

##### **💧 Gestion des BV : coûts et avantages**

La vidange se fait de deux manières : par les camions vidangeurs et/ou par la vidange

manuelle (Figure 6). De manière générale, les latrines sont construites sans une vision sur la chaîne de valeur omettant par moment la mise en œuvre de mécanismes de gestion des BV posant un problème de planification. Pour ce qui est du maillon traitement, il peine à se mettre en place bien que le PN-AEUE est prévu de mettre en œuvre des solutions adéquates de gestion des eaux usées et des BV par l'extension et/ou la réalisation de 14 STEP (Station d'épuration des eaux usées) et 34 STBV. Cependant, la mobilisation de financements pour la réalisation des ouvrages de traitement reste un problème majeur de la filière. Seules 05 stations (03 dans la région du Centre, 01 aux Hauts-Bassins et 01 au Sahel) existent au Burkina et les prévisions du programme se focalisent sur les zones urbaines pour la réalisation des STBV, laissant de côté les communes rurales. Alors que le traitement des BV a beaucoup d'avantages économiques, par exemple, au Caire, les impacts bénéfiques sur la santé de la réalisation d'une extension de la station d'épuration de Gabal El Asfar sont estimés à 35 millions d'euros par an (Orjebin - Yousfaoui, 2014).



**Figure 6:** Chaîne de valeur de l'assainissement et les financeurs des maillons

## 2.3. Enjeux et défis environnementaux, sociaux, économiques et politiques

### a. Enjeux et défis environnementaux

Selon le rapport bilan national annuel du PN-AEUE (2021), seules 443 023 m<sup>3</sup> de boues ont été collectées et traitées dans les Cascades et les Hauts - Bassin, aucune n'a été valorisée. Aussi, 64% des BV de la ville de Ouagadougou sont déversées dans la nature (SPONG, 2018) malgré ses trois STBV et le Secrétariat permanent des ONG (SPONG) informe dans son rapport que 1 000 m<sup>3</sup> de BV y sont produites par jour.

**b. Enjeux et défis sociaux : la mise en œuvre de l'AFDH**

Dans sa résolution A/60/L.1, l'Assemblée générale des Nations Unies (2005) demande aux États et aux organisations internationales d'apporter des ressources financières, de renforcer les capacités et de procéder à des transferts de technologies, grâce à l'aide et à la coopération internationales, en particulier en faveur des PED, afin d'intensifier les efforts faits pour fournir une eau potable et des services d'assainissement qui soient accessibles et abordables pour tous. Assurément, depuis 2010, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un droit humain reconnu par les Nations Unies. Aussi, depuis 2015, il constitue un des ODD à atteindre d'ici à 2030, en accordant une attention particulière aux personnes nécessiteuses, aux femmes et aux filles dans le traitement de la question. En plus, l'accès à l'eau et à l'assainissement sont des droits constitutionnalisés pour les Burkinabè depuis le 05 novembre 2015. En effet, on oublie trop volontiers que l'accès aux services d'assainissement reste un enjeu sanitaire et préserve la dignité et l'intimité des usagers. L'Approche fondée sur les droits humains (AFDH) s'intéresse ainsi particulièrement à la situation des groupes défavorisés et déshérités. Mais notons que ces détenteurs des droits universels ne doivent pas être des bénéficiaires passifs des biens et services, ils sont désormais des acteurs clés de leur propre développement. De ce fait, ils doivent s'approprier des actions menées à leur faveur.

**c. Enjeux et défis sociaux : genre et inclusion sociale**

La démarche visant la participation optimale des acteurs nécessite la prise en compte pertinente du genre pour la réduction des inégalités entre les hommes, femmes et jeunes. L'inclusion sociale permet à toutes les franges sociales : hommes, femmes, jeunes, adultes, groupes vulnérables, personnes vivant avec un handicap, PDI, nomades, minorités marginalisées... d'avoir un accès aux services d'assainissement pour contribuer à une meilleure prise de conscience, d'appropriation et d'engagement. Toutefois, le faible niveau d'information et d'éducation des populations constitue une contrainte importante à l'amélioration du niveau d'assainissement domiciliaire selon le PN-AEUE.

La gestion de l'eau et de l'assainissement au sein des familles est un rôle fondamental assuré en majorité par les femmes et leurs filles au Burkina Faso comme ailleurs. Elles sont responsables des tâches ménagères, de la gestion de l'hygiène et de l'assainissement, donc du cadre de vie familial. Par contre, une étude de la CEDEAO (2006) a démontré que les femmes sont responsables des charges familiales liées à l'EHA. Mais malheureusement, l'approche participative se limite encore trop souvent à constater que les femmes sont exclues que ce soit l'accès aux services, à la formation, le positionnement au niveau des responsabilités, des

instances décisionnaires, en renforcement de capacité et des processus de consultation pendant l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement. Or, l'implication des femmes est une condition essentielle pour assurer un développement durable mais certains préjugés sexistes freinent encore la participation effective des femmes aux processus de consultation communautaire. Ceci s'explique en partie par le fait que selon la tradition africaine, l'homme reste le chef de ménage et le plus habilité à fournir des informations sur la famille. Sa femme ou toute autre personne est autorisée à donner son avis seulement en son absence.

#### **d. Enjeux et défis économiques : dimension de la pauvreté et vulnérabilité**

A l'an 2000, l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim était en tête des OMD dans l'intention de rendre les conditions de vie acceptable pour tous. Le rapport sur la pauvreté et vulnérabilité du Conseil national de la statistique (CNS) définit la pauvreté comme une privation, tant physiologique que sociale, du bien-être de l'être humain (CNS, 2002). Cette définition porte sur les deux dimensions de la pauvreté : la dimension physiologique (pauvreté économique) et la dimension sociale (pauvreté humaine). La dimension économique de la pauvreté comprend trois formes : la pauvreté monétaire, la pauvreté des conditions de vie ou « d'existence » et la pauvreté de potentialité ou de « capacités » (INSD, 2022). La pauvreté humaine est perçue comme une détérioration des liens qui attachent l'individu à une communauté de vie.

Selon CNS (2002), la pauvreté est une notion statique. Elle est une mesure ex-post du bien-être d'un ménage. En revanche, la vulnérabilité est une mesure future (prévisionnelle) du bien-être d'un ménage. Il définit la vulnérabilité comme étant la probabilité actuelle de pénurie dans le futur. Un individu, un ménage ou une communauté est vulnérable lorsqu'il est prédisposé à certains inconvénients, exposé à des chocs, des pertes, des échecs, des risques (physique, social, psychologique, environnemental, etc.), et qui a besoin d'une protection sociale ponctuelle ou permanente.

De son côté, l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) réalisée en 2018 par l'INSD (2021) montre que le seuil de pauvreté monétaire est de 194 629 FCFA par personne et par an contre 173 760 FCFA de l'EMC (Enquête multisectorielle continue) à la même année et 584 000 FCFA au plan international. Sur la base du seuil de pauvreté de EHCVM, l'incidence de la pauvreté se situe à 41,4% au niveau national. Ce qui correspond à une population de 8,4 millions de pauvres sur une population totale projetée en 2018 de 20,24

millions de personnes, dont 1 ménage sur 3 vivant au Burkina Faso. 2,5 millions de personnes (12,3% de la population) vivent dans des conditions d'extrême pauvreté et parmi eux 5,0% vivent dans la pauvreté sévère. Notons que le seuil de pauvreté de 1,9\$ (621,97 FCFA en 2022) par personne et par jour est utilisé dans le cadre de l'évaluation des ODD qui vise l'élimination de l'extrême pauvreté partout dans le monde d'ici à l'horizon 2030.

Deux dimensions du capital humain ont été utilisées dans l'analyse de la pauvreté par EHCVM : l'éducation et la santé. Il ressort des analyses faites de ces études que les membres des ménages dirigés par des chefs analphabètes ont deux fois plus de risques d'être dans une situation de pauvreté par comparaison aux personnes des ménages menés par des chefs alphabétisés. Effectivement, l'incidence de la pauvreté dans les ménages dirigés par des alphabètes est de 24% contre 50% pour les ménages dont les chefs sont analphabètes. En plus, les indicateurs de pauvreté diminuent sans doute en fonction du niveau élevé du diplôme du chef de ménage. En effet, le simple fait qu'il ait au moins le Certificat d'études primaires réduit à peu près trois fois le risque de pauvreté dans le ménage. L'analyse de la vulnérabilité par le niveau d'éducation [...] indique que 64,6% des populations sans niveau d'instruction sont vulnérables ; 45,3% du niveau primaire sont vulnérables ; 20,6% pour ceux du niveau secondaire et seulement 12,4% pour ceux du niveau supérieur (CNS, 2002). En outre, l'étude de l'INSD montre que les ménages dépensent plus de 71 000 FCFA par an pour leur santé.

Notons que les critères de vulnérabilité du Ministère chargé de l'action sociale ne cadrent pas à tout instant avec les critères WASH en milieu rural qui varient en fonction des zones d'intervention mais donc les critères consensuels se résument à être veuves, personnes vivant avec un handicap ou pauvres. De ce fait, une enquête terrain sur le WASH de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) et du programme eau et assainissement (WSP) de la BM (2014) donne les critères et indicateurs de pauvreté / vulnérabilité en milieu rural et en milieu urbain. Cette étude donne aussi les modalités de détermination du profil de pauvreté et les pauvres sont identifiés lors des focus groupes. Notons que le rapport d'évaluation du plan d'action 2016-2020 du PN-AEUE reconnaît que dans cette phase du plan d'action, les groupes les plus vulnérables n'ont pas été suffisamment pris en compte.

#### **e. Développement local inclusif : défis de la gouvernance participative**

La situation actuelle de la pauvreté au Burkina Faso indique que les différentes politiques de développement mises en œuvre jusque-là n'ont pas été efficaces en matière de création de richesses pour l'amélioration du bien-être des Burkinabè (CAPES, 2005). Il faut noter que des défis restent à relever pour atteindre les résultats escomptés en termes d'appropriation des

concepts de lutte contre la pauvreté. Dans le contexte actuel de développement, la croissance repose sur le trépied des matières premières, de l'APD et l'allégement de la dette extérieure. Alors que les secteurs économiques secondaire et tertiaire constituent des systèmes plus productifs à développer davantage. Ces aspects qui influent négativement sur l'économie nationale et le développement, qui plus sont jusqu'aujourd'hui calqués sur le modèle développement occidental qui se heurtent communément au contexte social et économique du pays et les réclamations de plus en plus pressantes d'une année à l'autre de la population. Une forte demande est alors faite à l'Etat par ses populations de toutes les couches sociales et l'Etat de son côté « rêve trop souvent de tout faire par lui-même ».

L'accès aux services d'assainissement n'est pas seulement un enjeu de financement, de mise en œuvre et de gestion mais aussi de gouvernance qui concertée, coordonnée et participative permettant de mieux répondre aux défis sanitaires, environnementaux, humains, sociaux et économiques de l'absence d'assainissement. Une gouvernance participative renforcée avec une gestion intégrée et durable des services d'assainissement à tous les échelons donne un cadre idéal de concertation et de développement en évitant que « l'impunité des grands n'entraînent l'incivisme des petits ». Le plus sera le renforcement du pouvoir et des capacités (capacity building) des pauvres car les populations indigentes dépourvues des ressources financières et matérielles, de l'éducation, de la parole, des connaissances scientifiques et de leurs droits seront à tout bout de champ maintenu dans la pauvreté. Réellement, il constitue un élément déterminant pour lutter efficacement contre la pauvreté et contribue à l'accomplissement des ODD 1 (éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde). Le renforcement de leur capacité et de leur pouvoir d'achat entraîne leur participation au processus décisionnel. Pour y arriver, il est nécessaire d'avoir une relation forte entre la participation à l'échelle locale et à différents niveaux d'autres acteurs du secteur.

#### **f. Développement économique et instabilité**

De 2014 à 2022, le Burkina Faso connaît, hormis l'insurrection populaire de 2014, une tentative de coup d'Etat (16 septembre 2015), deux coups d'Etat (24 janvier 2022 et le 30 septembre 2022), deux périlleuses transitions (novembre 2014 à décembre 2015 et le dernier depuis janvier 2022). L'année 2022 au Burkina Faso a de cette manière connu trois présidents, trois régimes et l'éternel recommencement des programmes politiques. En supplément de ces instabilités politiques, le contexte du pays est assez difficile et marqué depuis le 15 janvier 2016 par une crise sécuritaire qui a atteint plusieurs régions du pays (la Boucle du Mouhoun, le Centre-Nord, l'Est, le Nord et le Sahel sont les 05 régions les plus touchées), les conflits

communautaires, les vagues successives de grèves dans l'administration publique et la crise sanitaire de COVID-19. Ce qui induit une hausse des allocations budgétaires liées aux dépenses de l'Etat pour la résolution de ces crises telles que l'augmentation des nouvelles dépenses des secteurs de la santé, de la défense et de la sécurité, réduisant tout de même l'épargne budgétaire destinée aux investissements structurants et conduisant aux pertes en termes de commerce.

### **3. SYNTHÈSE DE LA REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ET LIMITES**

La réalisation progressive des droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement est guidée par le principe de l'accroissement et de l'accélération des investissements à travers le renforcement des lignes budgétaires de l'Etat et des collectivités territoriales dédiées aux financements surtout lourds du sous-secteur. Le PN-AEUE qui vise l'éradication de la DAL par une CCC, a un bilan mitigé avec un taux d'accès aux services d'assainissement à 26,7% en 2021 et ses cibles risquent de ne pas être atteintes avant 2053 d'après les estimations de cette étude. Pour honorer les objectifs de 2030 beaucoup d'efforts restent à consentir par les Burkinabè et leurs autorités car l'assainissement est majoritairement porté par les financements extérieurs (68% des financements de 2016 à 2020) alors que les ressources internes doivent jouer dans ces circonstances pleinement leur rôle pour combler le gap. En effet, dans un contexte de promotion du développement endogène qui reste une option durable déjà expérimentée par le Burkina Faso, il est possible de le réétudier dans une logique d'adaptation au contexte actuel et de mettre en place des mécanismes dédiés propices au développement des initiatives locales. Une sagesse africaine ne dit-elle pas que dormir sur la natte des autres, c'est comme dormir par terre ?

Pour une ébauche de véritable développement endogène tout en s'appuyant sur ses propres richesses socio-culturelles et ses valeurs africaines, le Burkina Faso peut s'inspirer des expériences asiatiques et brésiliennes. Le pays doit accentuer désormais les politiques et stratégies pour une mobilisation efficace de l'épargne et une meilleure organisation de soutien aux pauvres afin d'assurer l'autonomisation financière. Ce qui requiert une bonne organisation interne et un leadership affiché pour l'appropriation des politiques et programmes de développement dans la recherche de l'efficacité pour les résultats concrets. En plus, les autorités doivent travailler à engranger des envois de fonds des migrants pour financer le développement et mieux impliquer le secteur privé pour espérer l'atteinte de la cible ODD 6.2.

### III. MATERIELS ET METHODES D'ETUDES

Cette partie présente le contexte de la collecte des données pour l'étude dans un pays ouvert au monde et marqué par plusieurs défis qui ne freinent pas sa résilience.

#### 1. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE, LE BURKINA FASO

Cette étude est effectuée au Burkina Faso, un pays enclavé, au cœur de l'Afrique de l'Ouest de 20 487 979 habitants (45,3% ont plus de 15 ans) selon RGPH 2019. Il est un PED, qui compte 45 provinces et 351 communes (302 communes rurales et 49 communes urbaines, chaque département inclut une unique commune) réparties dans 13 régions (Figure 7) avec une superficie de 274 400 Km<sup>2</sup> et une densité de 75,1 hbts/km<sup>2</sup> (2019).

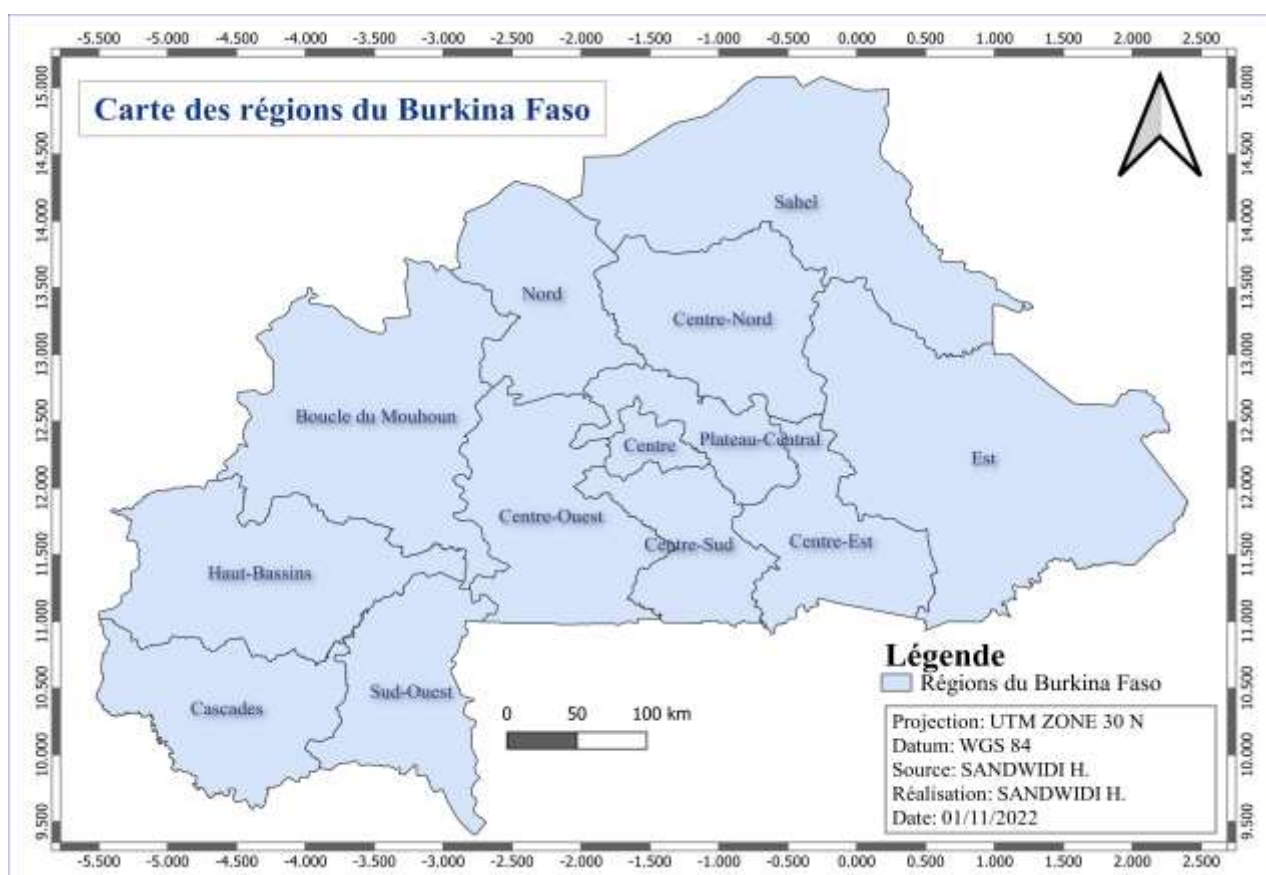


Figure 7: Régions du Burkina Faso

Le pays bénéficie d'une seule saison de pluies de mai à octobre donnant une pluviométrie annuelle moyenne de 755mm. Elle varie de 1 000 mm pour le bassin de la Comoé à 600 mm environ pour le bassin du Niger (Naturama, s. d.). Les ressources en eau souterraine du Burkina Faso sont complexes et la connaissance de leur fonctionnement très insuffisante,



faute de recherches approfondies qui peuvent cependant faciliter l'identification des zones d'infiltration à protéger. Ces eaux souterraines sont très sollicitées pour la consommation humaine, les aménagements hydro-agricoles, le traitement du minerai et la construction. Malencontreusement, le taux de couverture en eau potable peut être réduit par la pollution et la contamination des germes pathogènes aux nappes souterraines (Kafando, 2019) constituant un défi énorme à relever. Les actions doivent être développées de ce fait pour le suivi et le contrôle de la qualité des eaux et la prévention des pollutions des nappes en vue de contribuer au développement durable.

Ancienne colonie française, le Burkina Faso est indépendant depuis 05 Août 1960. Il est membre des organisations internationales (ONU, FMI, BM), continentales (BAD, CAMES, OHADA, UA) et régionales (ALG, CEDEAO dont il est suspendu, CEN-SAD, G5S, UEMOA). Il fait aussi partie des 19 Pays pauvres prioritaires (PPP) identifiés par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) présidé par le Premier Ministre Français. L'action de CICID s'inscrit dans le cadre des ODD.

Le Burkina Faso est un pays du Sahel à faible revenu et aux ressources naturelles limitées. Son économie, très agricole, est dépendante du niveau des précipitations. La gouvernance économique et financière du Burkina Faso est résiliente malgré les conditions sociales, sanitaires et sécuritaires perturbatrices et difficiles de ces dernières années. L'avalanche de revendications ainsi que les besoins dans le domaine sécuritaire ont entraîné des réaménagements budgétaires, affectant ainsi les lignes budgétaires prévues pour l'assainissement au cours de ces dernières années (BM, 2022a).

## **2. PRESENTATION DE IRC WASH, STRUCTURE D'ACCUEIL**

IRC WASH est fondé en 1968 au Pays Bas et est un groupe de réflexion mondial qui a plus d'un demi-siècle de recherche d'action pour le changement dans les systèmes nationaux d'eau et d'assainissement. Il intervient dans huit pays que sont Burkina Faso, Ethiopie, Ghana, Honduras, Inde, Niger et Ouganda. Aussi, plus de 20 autres pays bénéficient des actions de IRC à travers des partenariats et missions de conseil. Pour ce faire, IRC a élaboré une stratégie et une vision partagées à long terme, « destination 2030 », pour atteindre les objectifs de l'eau salubre et de l'assainissement pour tous au niveau communautaire, national et dans le monde. Il ambitionne de ce fait de créer des services durables et des systèmes résilients, qui transforment les vies et renforcent l'équité, la justice et les opportunités pour tous.

IRC WASH est présent au Burkina Faso depuis 2012. Dans le cadre de l'Hygiène & bahaviour

change coalition (HBCC), l'IRC Burkina a mis en place depuis août 2020 une campagne médiatique pour promouvoir une bonne hygiène : Mains propres, Bonne Santé. L'accent est mis sur la sensibilisation au lavage des mains avec du savon comme protection contre la COVID-19 en veillant à ce que la population principalement rurale profite également des réponses WASH. IRC assiste aussi plusieurs communes du Burkina Faso à la maîtrise d'ouvrage communale en matière d'EHA afin d'aider au renforcement de la gouvernance communale.

### **3. OUTILS, METHODES ET ORGANISATION**

#### **3.1. Démarche quantitative et qualitative**

Il s'agit d'une étude transversale avec les organismes gouvernementaux, les organisations multilatérales, les OSC, les responsables de projets, le privé et les usagers des services d'assainissement. Les outils ont été utilisés en fonction du statut du répondant et adaptés à son profil pour fournir à l'étude des données quantifiables renforcées par des informations qualitatives.

#### **3.2. Variables d'études pour le questionnaire**

La variable d'identification a permis de fournir des données caractéristiques des répondants : la localisation, le statut matrimonial, le sexe et l'âge. Les répondants devaient avoir l'âge de la majorité civile (18 ans) auquel un individu est « civilement capable et responsable ».

La variable quantitative qui est une caractéristique quantifiable tels que l'âge, le revenu mensuel, les coûts de réalisation des ouvrages et de vidange que l'enquêté est disposé à payer.

La variable qualitative qui caractérise le niveau d'instruction de l'enquêté, sa profession, sa situation d'occupation de la concession, sa compréhension des enjeux liés à la mobilisation de financements pour l'assainissement familial.

La variable explicative des sources ou la provenance de financements pour la réalisation des ouvrages d'assainissement familial, la fréquence de vidange, la volonté à payer pour la réalisation des ouvrages chez le répondant ou pour un ménage proche, son avis par rapport aux financements des organisations internationales.

La variable d'intérêt a été également analysée pour comprendre la situation d'accès aux installations sanitaires et à l'hygiène par l'enquêté, sa volonté et capacité à payer. Les raisons de financements ou non ont été abordées également surtout pour les ménages tiers.

### **3.3. Critères d'inclusion et d'exclusion**

Toutes les parties prenantes de la filière assainissement sont concernées par cette étude partant des maillons confinement et évacuation aux maillons traitement et valorisation en passant par les acteurs qui financent le sous-secteur. Ils ont été exclus de cette étude, les acteurs qui n'étaient pas disponibles à la période de collecte de données ou ceux qui n'ont pas répondu favorablement à la demande ou encore qui ont ignoré la requête. Aussi les citoyens n'ayant pas une bonne connexion à Internet n'ont pas pu être impliqués.

### **3.4. Echantillonnage**

Cette étude a concerné l'ensemble des régions du Burkina Faso. Deux entités d'analyses ont été prises en compte : les citoyens, usagers des services d'assainissement familial et les professionnels du secteur, fournisseurs des services. Les informations ont d'ailleurs été suscitées dans toutes les localités pour prendre en compte les spécificités de chaque région. Les usagers ont d'abord été sélectionnés en tenant compte de la représentabilité géographique. Les contacts de l'enquêtrice disposant un numéro WhatsApp ont premièrement été consultés, ensuite les connaissances de ces derniers ont été sollicitées pour renseigner le questionnaire. Par conséquent, il s'agit d'un échantillonnage de commodité qui a permis de tirer des conclusions par rapport à la compréhension et à l'implication de la population avec 545 réponses des 13 régions reçues donc 310 ont constitué l'échantillon d'études.

Pour renchérir qualitativement les résultats de la recherche, les professionnels du secteur ont été consultés sur la base d'une liste émise des acteurs du sous-secteur de l'assainissement et après les avoir contactés. Les structures qui ont répondues favorablement par groupes d'acteurs sont les suivants (annexe II) :

- ◆ Assemblée Législative de Transition : Commission du Développement Durable (CDD)
- ◆ Communes : Ouagadougou, Banfora, Zorgho
- ◆ Services étatiques / centraux : DGA, ONEA, BAES
- ◆ DREA : Boucle de Mouhoun, Cascades, Centre-Nord, Centre-Sud, Plateau Central, Sahel et Sud-Ouest
- ◆ Projets d'Etat : PEPA-MR et PAEA
- ◆ Acteurs multilatéraux : Union Européenne (EU), UNICEF
- ◆ Analystes des finances publiques / société civile : CIFOEB
- ◆ ONG: Eau Vive, GRET, IRC Wash, HELVETAS, Plan International
- ◆ Association : Musée de l'eau
- ◆ Opérateurs / associations des vidangeurs : AVIF, ABASE

- ◆ Secteur privé : PRAXIS, SEED, AC3E, BACED, GOPA Infra

### **3.5. Outils d'enquête**

Les outils d'enquête ont été utilisés pour recueillir les avis des citoyens et des professionnels du secteur afin d'avoir une bonne compréhension des phénomènes économiques et sociaux liés aux financements endogènes pour l'assainissement familial. Ces outils ont été élaborés en partant de l'hypothèse que si les autorités burkinabè et les citoyens acceptent payer de leurs poches toutes les activités pour la réalisation de l'accès inclusif et durable à l'assainissement et si l'Etat intègre toutes les parties prenantes à la cause convenablement, les ODD 6.2 seront atteints à l'horizon 2030. La collecte d'informations de base s'est faite en premier lieu par des recherches primaires sur internet, puis par des revues universitaires, institutionnelles et de la société civile qui ont facilité la conception du questionnaire (annexe III) et des guides d'entretien pour orienter les répondants.

Le questionnaire citoyen à l'administration directe comprend trois volets : l'identification du répondant, le financement de l'assainissement familial et l'assainissement porté par les leaders. Soumis aux usagers des ouvrages d'assainissement familial, il a pour objectif d'aider à l'identification et à la caractérisation socio-économique des répondants. Il est utilisé parallèlement pour appréhender leur connaissance sur l'assainissement familial et leur volonté à payer. Certaines questions ont permis de collecter aussi des données qualitatives en lien avec les financements des organisations internationales, des personnes de bonne volonté et des ménages eux-mêmes. La soumission du questionnaire a été précédée par un test.

Hormis le questionnaire, des guides d'entretien typiques à chaque groupe d'acteurs ou d'informateurs clés ont été construits et administrés précisément aux professionnels du domaine de l'assainissement, de la finance et de l'économie, de la planification, de la communication et de la sociologie. Le but étant d'obtenir les détails et le contexte pour comprendre toutes les implications du financement de l'assainissement familial. Ces entretiens qualitatifs étaient aussi nécessaires pour déterminer les modes d'intervention des acteurs et les relations pratiques qui existent entre les différents acteurs. Des déclarations ont été prises en compte, complétées avec une collecte de la documentation et analysées.

### **3.6. Organisation, processus et collecte des données**

D'une part, le questionnaire a été conçu sur Office Word, renseigné sur KoBoToolbox et déployé sur l'application mobile multiplateforme WhatsApp. La collecte a duré du 29 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2022. Au terme de l'enquête, les réponses ont été téléchargées sur une feuille Excel, Office 2019 et traitées. D'autre part, les entretiens structurés ont été organisés après

l'obtention d'un accord préalable de l'acteur sollicité. Ces entretiens formels ont eu une durée variant de 20mns à 1h30mns en fonction du profil de l'enquêté. Certains acteurs qui sont hors de la ville de Ouagadougou ont reçu des guides d'entretien qu'ils ont bien voulu renseigner et renvoyer. Cette collecte s'est déroulée de la période du 28 juillet au 04 octobre 2022. La réponse aux questions a communément été accompagnée de remise de documents pour faciliter une meilleure compréhension des actions du sous-secteur de l'assainissement. La collecte des données s'est faite auprès des deux entités non seulement pour obtenir la diversité des avis mais aussi pour en sortir une vision globale de la compréhension des financements endogènes par chaque groupe d'unités. Elle a surtout concerné les aspects de l'environnement socioculturel, financier et économique au Burkina Faso. Pour finir, en plus des documents qui nous ont été soumis, des recherches des documents scientifiques ont été faites à nouveau pour illustrer les apports des enquêtés avec pour finalité de leur donner plus de contenu.

### **3.7. Traitement et analyse des données**

#### **a. Traitement des données**

La transmission et la centralisation des données sur KoBoToolbox a été réalisée au fur et à mesure de leur renseignement. Ces données du questionnaire ont été apurées et traitées sur une feuille Excel. Après l'apurement du fichier, seules 310 ont constitué l'échantillon d'étude. Le contrôle d'apurement du fichier Excel a été de plusieurs ordres et ont permis d'améliorer la qualité des informations collectées. Il a consisté à :

- ◆ vérifier la validité en supprimant les lignes sans réponses ou trop incomplètes ;
- ◆ rechercher les doublons à l'effet de supprimer les réponses de trop.

Pour faciliter le traitement et l'analyse sur la feuille Excel, les données ont été recueillies par plage. C'est le cas :

- ◆ de l'âge : les classes d'âges considérées sont 18-25 ans, 26-60 ans et +60 ans ;
- ◆ du revenu mensuel classé en sept catégories de 0 à +1 200 000 FCFA ;
- ◆ des investissements pour acquérir un ouvrage d'assainissement familial ou pour la vidange, classés selon les ouvrages de 04 à 07 classes.

Quant aux données des entretiens, elles ont été croisées et exploitées qualitativement pour agrémenter ce travail.

#### **b. Analyse des données**

Les résultats des analyses ont été présentés sous forme de tableaux ou graphiques prenant en compte les caractéristiques socio-démographiques, socio-économiques et sociales. Les caractéristiques socio-démographiques des répondants sont destinées à déterminer leurs

profils et implications sociétales. Les caractéristiques socio-économiques sont primordiales pour mesurer les besoins des citoyens et leur volonté à payer pour l'assainissement familial et à investir pour les personnes tierces. Les caractéristiques sociales ont permis de mieux comprendre les faits sociaux de manière à déterminer le besoin en renforcement de capacités.

Le statut socio-économique (SSE) ou l'indice de bien-être économique du répondant a été construit à partir des données sur son niveau d'études, sa profession, ses revenus et sa situation d'occupation, sachant que le SSE et la santé sont étroitement liés.

L'analyse de deux ou plusieurs déterminants de certains indicateurs a été effectuée pour comprendre le rapport à l'assainissement et à la solidarité en fonction du niveau d'études ou des revenus, ou en fonction de l'occupation professionnelle et l'âge. De cette façon, ces données ont été croisées :

- ◆ volonté à payer pour un ménage tiers et âge de l'enquêté ;
- ◆ le niveau de revenus et l'occupation professionnelle.

### **3.8. Difficultés et limites de la méthodologie**

Sans écorner la qualité des données enregistrées, traitées et analysées, quelques insuffisances ou limites méthodologiques ont été relevées.

- ◆ La première limite concerne la taille de l'échantillon qui n'est pas représentative, 66% (annexe IV) des répondants sont de la région du Centre contre 1 seule personne de la région du Sahel. En effet, les contacts de l'enquêtrice résident majoritairement dans la ville de Ouagadougou.
- ◆ En plus, KoBoTolbox nécessite une bonne couverture d'Internet, ce qui n'est pas le cas dans plusieurs localités empêchant certains usagers de renseigner les questions.
- ◆ Le questionnaire devrait être rempli par les répondants eux-mêmes, ce qui suppose un niveau d'alphabétisation élevé, une honnêteté avérée et une connaissance moyenne des ouvrages d'assainissement familial. Les réponses renseignées peuvent être à ce moment-là entachées d'erreurs intentionnelles ou d'ignorance à cause de l'absence physique de l'enquêtrice pour donner plus d'explications aux enquêtés en besoin.
- ◆ Pour les employés du secteur informel et ceux qui exercent la fonction libérale, les revenus étant majoritairement perçus de façon irrégulière, il est la plupart du temps difficile d'estimer une somme mensuelle moyenne.
- ◆ La période de collecte de données a été perturbée par les vacances d'août et la difficile (chargé de travail pour les professionnels) reprise des travaux de septembre pour certains acteurs.

- Pour finir, de 545 répondants au questionnaire seules 310 (57%) réponses étaient acceptables après l'apurement posant un problème de maîtrise de l'outil informatique, de compréhension des certaines notions et questions en auto-administration montrant l'efficacité de la collecte de données en interpersonnel.

#### **4. SYNTHÈSE MATÉRIELS ET MÉTHODES D'ÉTUDES**

Le but du questionnaire était de comprendre la réaction de la couche de la population plus ou moins instruite, intellectuelle avec un pouvoir d'achat au moins moyen et capable d'influencer leur communauté. En effet, les campagnes d'ATPC se font plus aisément dans le milieu rural pour un changement de comportement mais peu d'approches de sensibilisation ont été adressées aux citoyens pour informer, éduquer et former. Les entretiens ne nous ont pas permis de les détecter alors que beaucoup d'approches (ATPL/sanithons, FasoToilette) comptent sur la frange nantie de la population pour financer la réalisation des latrines pour la couche défavorisée. La sensibilité d'une personne est gracieusement touchée et acquiescée si elle maîtrise mieux les enjeux alors que beaucoup d'intellectuels n'ont pas encore compris les défis et ne savent pas que le manque d'assainissement peut aussi les impacter négativement parce que constituant une question de santé publique. Les campagnes de sensibilisation massive avec les moyens adaptés sont à envisager dans le milieu urbain et les quartiers non structurés qui les juxtaposent.

## **IV. RESULTATS ET DISCUSSION**

Le taux de mobilisation des ressources financières nécessaires à la réalisation du PN-AEUE selon le rapport bilan national annuel de 2021 donne une évolution générale baissière : 129% en 2016, 45% en 2017, 18% en 2018, 18% en 2019, 19% en 2020 et 58,6% en 2021. Le taux global de réalisation financière depuis la mise en œuvre du PN-AEUE est de 7,4% au 31 décembre 2021. Le Mémento de l'assainissement (GRET *et al.*, 2018) justifie que la non-priorisation accordée à l'assainissement se manifeste aux niveaux local et national, et s'explique par le tabou qui entoure cette question, laquelle est en outre présentée comme une problématique privée plutôt que comme un service public. En ce sens, les ménages doivent être responsabilisés pour réaliser eux-mêmes leur latrine. Pour la mise en œuvre du droit à l'eau et à l'assainissement, les Nations Unies ont défini 5 principes clés qui doivent guider les actions des différentes parties prenantes : 1) la non-discrimination et l'équité ; 2) l'accès à l'information et la transparence ; 3) la participation et l'inclusion ; 4) la redevabilité ou responsabilité des autorités publiques ; 5) la durabilité et la non-régression (ONU, 2014).

### **1. ANALYSE DES PRATIQUES DE MOBILISATION DE FINANCEMENTS ENDOGENES POUR L'ASSAINISSEMENT FAMILIAL**

#### **1.1. Approches et méthodes de mobilisation de financements existants**

Les outils élaborés dans le domaine de l'assainissement sont complémentaires parce que chacun a été élaboré pour combler un manque. Plusieurs approches sont utilisées par les acteurs pour atteindre l'objectif de 2030 et témoignent de la capacité de mobilisation solidaire. La mobilisation de financements endogènes se fait lors des réunions publiques, foires, loteries, festivals, dîners gala ou en interpersonnel. Ces approches, leurs forces et faiblesses, leurs enjeux et défis sont consignés dans le Tableau 2. Généralement, les projets font une étude d'état des lieux suivie des études socio-économiques pour déterminer le pouvoir économique de la population bénéficiaire et leur attente avant de commencer les activités. L'ONEA complète ces études avec celles de paquets technologiques et pédologiques pour en sortir un Plan stratégique d'assainissement (PSA).



**Tableau 2:** Approches de financements endogènes des latrines familiales

Approches de financement	Forces	Faiblesses	Enjeux et défis	Approche proposée par
Autofinancement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Source pertinente et durable de financements</li> <li>Pas d'intérêts supplémentaires à payer</li> <li>Contrôle total des prises de décisions</li> <li>Facilité à faire plus avec moins</li> <li>Focalisation sur l'essentiel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressources financières insuffisantes souvent pour réaliser un ouvrage sécurisé</li> <li>Sans bénéfice des conseils d'un professionnel</li> <li>Manque de visibilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Constitution d'une économie suffisante</li> <li>Maximisation de la valeur de l'investissement</li> <li>Optimisation du temps pour bien faire</li> </ul>	Le PN-AEUE prévoit la promotion des autoréalisations qui se chiffrent à 80 milliards FCFA : 2 915 757 latrines et 2 775 756 puisards (p.x, 16, 33)
Subvention partielle et/ou cachée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opportunité pour les ménages nécessiteux d'avoir accès aux services d'assainissement</li> <li>Facilité de fonctionnement du projet dans sa phase de démarrage</li> <li>Exigence des maçons formés pour la construction des ouvrages avec des techniciens chargés du contrôle de la qualité des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une dépendance</li> <li>Implication d'une utilisation moins durable en cas de subvention complète car « donner » n'est pas toujours une manière de « convaincre » et surtout à long terme</li> <li>Mise en œuvre dans le cadre de projets ponctuels et inhibe la dynamique existante du marché local de l'assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dons et prêts avec des contraintes</li> <li>Réalisation en général des ouvrages semi-finis avec des subventions publiques nécessitant un suivi pour s'assurer de la réalisation des travaux complémentaires par les ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>PN-AEUE pour les ménages vulnérables, mis en œuvre par l'Etat et ses partenaires</li> <li>Subvention de 10% à 100% aux ménages indigents dans les zones d'intervention des ONG comme GRET et Eau Vive et les acteurs publics</li> </ul>
Marketing social	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement du marché privé et du business social durable par le renforcement de compétences, de la fourniture et le tissu économique local par l'utilisation des entrepreneurs locaux</li> <li>Accompagnement par une étude de marché pour définir l'offre</li> <li>Création de notoriété des entreprises pour les donner une bonne image et influencer le comportement des usagers</li> <li>Réduction des prix de vente adaptée aux investissements des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nécessité de subventions partielles souvent à l'issu des études du marché</li> <li>Nécessité de beaucoup de sensibilisations pour convaincre les ménages d'investir dans les infrastructures</li> <li>Marge bénéficiaire relativement faible pour les entrepreneurs de Sani marchés de 5% à 8%</li> <li>Limitation de la gamme de produits</li> <li>Impératif que la capacité à payer des ménages soit supérieure ou égale au prix de vente des toilettes proposées d'où les subventions incitatives, directes et discrètes, basées sur les résultats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evitement des subventions fortes qui pourtant facilitent la vente rapide</li> <li>Identification de la concurrence afin de définir le positionnement de la stratégie</li> <li>Nécessité de l'accompagnement des municipalités pour assurer la viabilité économique et l'adhésion continue des populations</li> <li>Combinaison stratégique de la dynamique managériale, sociale et commerciale</li> <li>Combinaison de l'ATPC et des techniques de marketing</li> </ul>	Certains acteurs non institutionnels : IRC, GRET, Eau Vive, ACF

Approches de financement	Forces	Faiblesses	Enjeux et défis	Approche proposée par
Communication sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Influence positivement la demande des ménages</li> <li>Interpersonnelle : participative donc efficace</li> <li>De groupe : facilité de partage d'expériences entre cibles</li> <li>Communication de masse : touche un public large</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nécessité d'importantes ressources</li> <li>Démotivation si trop statique et théorique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix des animateurs locaux et légitimes aux yeux des populations cibles</li> <li>Difficile mise en confiance</li> <li>Difficulté à réunir les personnes pour la tenue d'une animation de groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le guide d'intermédiation sociale</li> <li>L'approche stratégique du PN-AEUE, axe 3 : promouvoir la CCC (p.29)</li> </ul>
ATPC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modèle original ne nécessite pas de subvention extérieure et valorise les matériaux locaux disponibles</li> <li>Contribution à l'amélioration significative d'accès à l'hygiène et à l'assainissement</li> <li>Fort engagement des communautés pour atteindre un statut FDAL</li> <li>Possibilité d'activités transversales : diffusion des émissions dans les radios locales</li> <li>Encouragement de concurrence saine entre les communautés avec une prise en compte des réalités socioculturelles</li> <li>Promotion des compétences de proximité à travers le renforcement des capacités et la mise à contribution des OCB dans des relations contractuelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficulté à l'appliquer aux zones urbaines non homogènes</li> <li>Coordination des différents acteurs pour certaines activités comme la cérémonie de certification FDAL crée des retards</li> <li>Possibilité de perte du statut FDAL</li> <li>Mauvaise qualité de certaines latrines réalisées avec les moyens de bord</li> <li>Toute la chaîne de valeur de la filière n'est pas prise en compte</li> <li>Ne prendre pas en compte les espaces publics</li> <li>Difficulté de paiement de la main d'œuvre par certains ménages et manque souvent de matériel de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grand défi : pérennisation des acquis durant la période post-FDAL surtout avec des populations nomades</li> <li>Mise en place d'un système de suivi participatif approprié pour les communautés</li> <li>Conditions de collaboration possible avec les institutions de microfinance pour la réalisation des latrines améliorées</li> <li>Approche hybride au Burkina Faso avec et sans subvention</li> <li>Combinaison avec d'autres approches pour prendre en compte la chaîne de valeur.</li> </ul>	<p>Le PN-AEUE : mettre fin à la DAL à travers des approches communautaires notamment la stratégie nationale ATPC harmonisée adoptée par le Burkina Faso en milieu rural, comme en milieu urbain (p.36)</p> <p>Mise en œuvre par Eau vive, UNICEF, WaterAid, CRS</p>
ATPL / SANITHON	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement par les ressources propres du leader (subvention par apport de financements des leaders et apports en nature des ménages bénéficiaires)</li> <li>Création d'une prise de conscience communautaire, développement des liens d'appartenance, rapprochement des ressortissants pour un idéal commun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécanisme ponctuel</li> <li>Difficile identification des démunis / bénéficiaires potentiels</li> <li>Promesses pas toujours honorées</li> <li>Problème de mise en œuvre sur le terrain</li> </ul>	<p>Association du Ministère chargé de l'action sociale et les leaders communautaires (chefs de village, CVD, conseiller, imam et catéchiste...) et définition des critères d'octroi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>WaterAid avec une adhésion des autorités politiques</li> <li>Les Sanithons ont été appropriés par les populations, les communes et les régions</li> </ul>

Approches de financement	Forces	Faiblesses	Enjeux et défis	Approche proposée par
Sanyaton /club d'hygiène et d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Contribution à renforcer les capacités d'animation/communales au niveau villageois</li> <li>◆ Participation des services techniques, des points focaux, des CVD, des relais communautaires de santé / animateurs endogènes, des AUE, des bénéficiaires, des maçons</li> <li>◆ Création d'une prise de conscience communautaire</li> <li>◆ Promotion de partenariats public-privé-société civile au niveau local</li> </ul>	Solutions communes inspirées souvent par les leaders naturels imposants et les autres souvent intimidés	Nécessité d'une bonne cohésion sociale	Welt Hunger Hilfe (WHH), SOS Sahel, Eau Vive, IRC
FasoToilettes (tambola)	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Motivation et récompense des citoyens solidaires</li> <li>◆ Création d'un élan de solidarité de la part des citoyens de la classe moyenne, en faveur des ménages des zones périurbaines et rurales</li> </ul>	Mécanisme ponctuel	Nécessité d'inciter les ressortissants des communes à souscrire et à offrir des ouvrages aux plus vulnérables	IRC et soutenu Eau Vive et WaterAid
Tontine	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Opportunité d'organisation en association entraînant le renforcement de la cohésion et de la solidarité</li> <li>◆ Redistribution des fonds aux membres pour les appuyer dans la réalisation de leurs ouvrages</li> <li>◆ Source de financement local avec la possibilité de réaliser des petits investissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ N'est pas applicable dans les communautés où la solidarité et la confiance entre les membres sont faibles</li> <li>◆ Pas de réunions, pas de crédits, pas de sécurité sur les fonds, pas de caisse de solidarité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Bonne cohésion sociale ou lien entre les participants</li> <li>◆ Bonne moralité du/de la gérant(e)</li> </ul>	-
VSLA (Village Savings and Loans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Règlement intérieur élaboré par les membres et existence des animateurs locaux</li> <li>◆ Accès aux services financiers par les membres du groupe de femmes/filles vulnérables de 15 à 35 personnes en palliant au manque ou à l'inaccessibilité de systèmes bancaires formels et de microcrédits</li> <li>◆ Chaque membre verse sa cotisation à la caisse de solidarité et peut souscrire à un</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mise en œuvre pendant les projets, après les projets, il y a une possibilité que les événements exogènes impactent négativement le groupe même si ces cas ne sont pas inventoriés par Plan Burkina</li> <li>◆ Résistance de certains maris</li> <li>◆ Abus de certains époux obligeant leurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Epargne difficile dans certaines localités sans AGR nécessitant une initiation des AGR pour les femmes</li> <li>◆ Nécessité que l'assainissement fasse partir des axes prioritaires du groupe</li> </ul>	Plan International

Approches de financement	Forces	Faiblesses	Enjeux et défis	Approche proposée par
	<ul style="list-style-type: none"> <li>crédit avec intérêt</li> <li>◆ Existence d'une caisse de solidarité</li> <li>◆ Diversification et augmentation du revenu des femmes par la facilitation de l'accès au crédit commercial et le développement rapide et rentable de petites AGR des membres</li> <li>◆ Epanouissement dans les ménages et l'amélioration du quotidien des ménages</li> <li>◆ Renforcement de la cohésion et de la résilience des membres</li> <li>◆ Facilité pour les femmes de contribuer pour l'assainissement des ménages</li> <li>◆ Certains groupes VSLA sont devenus des associations formelles pouvant traiter avec les IMF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>épouses à contracter des crédits pour leur compte</li> </ul>		
Microfinance	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Facilité pour les personnes exclues du systèmes financiers classiques</li> <li>◆ Réduction de la pauvreté</li> <li>◆ Opportunité d'autofinancement par l'augmentation des capacités d'investissement</li> <li>◆ Destiné aux populations à faible revenu surtout rurales et les micro-entreprises du secteur informel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Demande de garantie très importante sur la capacité à rembourser le prêt</li> <li>◆ Financements remboursables et payants sous la base de taux d'intérêt</li> <li>◆ Certain milieu rural peu accessible aux IMF</li> <li>◆ Inaccessible pour les ménages les plus pauvres ou sans revenus régulier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Exigence de IMF bien implantées et facilement accessibles</li> <li>◆ 39,0% des adultes burkinabè n'utilisent aucun service financier, formel ou informel (DGCOOP, 2021)</li> <li>◆ Conciliation des objectifs bancaires et sociaux</li> <li>◆ Facilitation de l'acquisition des latrines à crédit</li> </ul>	La stratégie nationale de la finance inclusive (SNFI) 2019-2023
Latrines semi-finies	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Stabilisation de la fosse</li> <li>◆ Fourniture de dalle</li> <li>◆ Contribution des ménages en nature (superstructure)</li> </ul>	Aucune mesure contraignante pour la réalisation de la superstructure	Veiller à la réalisation de la superstructure par les ménages bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ DREA/DPEA</li> <li>◆ Gret</li> <li>◆ Certains sanithons</li> <li>◆ etc.</li> </ul>

NB : Le taux de subvention publique par types d'ouvrages prévues dans le PN-AEUE est de 54% (réhabilitation), 59% (VIP double fosse), 58% (VIP une fosse), 70% (Sanplat amélioré), 52% (EcoSan) et 27% (TCM). Ces subventions sont complétées par l'apport financier ou en nature des ménages ou de leurs bienfaiteurs.

Cette analyse montre que les acteurs au Burkina Faso tentent chacun à sa manière et avec ses propres critères et procédures de s'adapter au contexte du terrain afin d'atteindre l'accès aux services de base d'assainissement dans leur zone d'intervention. Aucun acteur cependant n'utilise une pratique exclusivement endogène qui se justifie aussi par les mentalités actuelles et du fait que les approches sont expérimentées pendant les projets qui ont des actions limitées dans le temps et l'espace au regard de leur budget et de leur durée. Les acteurs de terrain ont néanmoins remarqué que les projets sans subvention ont un meilleur retour, les ouvrages sont bien entretenus et les fosses sont vidangées. Dans ces conditions et au regard de la place importante qu'occupe l'inclusion financière en tant que facteur pouvant favoriser la réalisation des ODD, il serait nécessaire d'approfondir la réflexion pour mettre en lumière les effets quantitatifs des investissements dans l'inclusion financière dans la lutte contre la pauvreté (DGCOOP, 2021). Le manque d'assainissement pose donc un problème de pauvreté des populations et de développement. Réellement, pour une mobilisation efficace des financements durables pour une prise en charge totale du maillon confinement par les ménages, il faudra que chaque ménage réalise ses ouvrages de son propre chef de la manière voulue après une prise de conscience de l'urgence de la bonne gestion des eaux usées et excréta. Ce qui répond aux attentes du PN-AEUE dont l'objectif est d'amener les différents ménages en milieu rural et urbain à prendre en charge et ceci de façon systématique, l'acquisition de leurs propres ouvrages d'assainissement (PN-AEUE, 2016). Tous les acteurs du domaine doivent épouser cet objectif.

Il n'y a pas de directives qui sont soumises aux acteurs pour la mobilisation de financements endogènes. Il n'est donc pas noté de recommandations individuelles aux acteurs car chacun mène les activités en fonction de sa vision de mobilisation. Les recommandations sont générales pour mobiliser plus de financements endogènes pour l'assainissement familial.

## **1.2. Quelques acteurs et leurs pratiques de mobilisation**

Les apports des ménages se font lors des pratiques de mobilisation soit par la réalisation de la superstructure de la latrine et/ou de la fouille de la fosse et le paiement de la main d'œuvre du maçon soit en apportant de la main d'œuvre non qualifiée et/ou des granulats nécessaires à la réalisation de la latrine (Tableau 3). Les pratiques de mobilisation de financements endogènes sont diverses dans leurs applications et dans une même structure, il peut y avoir plusieurs pratiques en fonction des projets et dans un même projet.

**Tableau 3:** Approches de mobilisation de financements pour l'assainissement familial de quelques acteurs

Structure	Projet	Approches	Méthodes / outils	Financement de la réalisation			Apports des ménages		Technologie
				Type de financement	Pratique de financements endogènes	Conditions d'accès aux prestations	En nature	Financiers	
Structures étatiques									
ONEA	Mise en œuvre des PSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normalisation des latrines</li> <li>◆ Réalisation des ouvrages neufs</li> <li>◆ Formation des animateurs et maçons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ IEC</li> <li>◆ IMS</li> </ul>	Subvention en nature : claustras, dalle, tôle	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Réunir sa contribution pour la réalisation des ouvrages</li> <li>◆ Paiement de la main-d'œuvre du maçon.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Résider dans une ville où le PSA est élaboré et mis en œuvre</li> <li>◆ Être situé dans les zones non desservies par le réseau d'égouts</li> <li>◆ Avoir été contacté (à domicile) par l'animateur</li> <li>◆ S'engager à faire construire l'ouvrage par un maçon formé et agréé par l'ONEA</li> </ul>	Fourniture du complément de matériaux nécessaires	Main d'œuvre du maçon	VIP, TCM, Puisards
DGEP	PEPA-MR, PAEA	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Normalisation des latrines réalisées dans le cadre de l'ATPC</li> <li>◆ Constructions neuves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ IEC</li> <li>◆ IMS</li> <li>◆ SARA/PHAST</li> </ul>	Subvention en nature à 90%	Main d'œuvre non qualifiée évaluée à 10%	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Résider dans les zones d'intervention des projets</li> <li>◆ Répondre aux critères de vulnérabilité établis en fonction de chaque zone</li> <li>◆ Déposer une demande de réalisation de latrine timbrée à 1000 FCFA</li> </ul>	Main d'œuvre non qualifiée évaluée à 10% Réalisation de la superstructure	-	Sanplat amélioré, VIP simple fosse, double dalle (vidangeable)
Organisations de la société civile									
Plan Burkina	PAEPHA PADAA	VSLA	VSLA en ATPC	Crédits VSLA Mise en place des AGR	Crédits issus de la cotisation des membres du groupe	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Être membre du groupe</li> <li>◆ Que l'assainissement fasse partie des priorités du group</li> <li>◆ Demander un crédit lors d'un cycle et obtenir</li> </ul>	-	Variable en fonction de la décision du groupe	Libre choix

*Analyse des pratiques de mobilisation de financements endogènes  
pour l'assainissement familial au Burkina Faso*

Structure	Projet	Approches	Méthodes / outils	Financement de la réalisation			Apports des ménages		Technologie
				Type de financement	Pratique de financements endogènes	Conditions d'accès aux prestations	En nature	Financiers	
WaterAid	SANITHONS	ATPL	Nuit de l'assainissement	Subvention des leaders d'opinion, fils d'une localité	Dons des leaders aux personnes indigentes	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Résider dans la zone bénéficiaire</li> <li>◆ Être une personne indigente</li> </ul>	Mains d'œuvre non spécialisée	-	Latrine traditionnelle
IRC	SaniEst FasoToilette Kélé tchiné	FasoToilette	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Sensibilisation lors des événements opportuns des communes</li> <li>◆ Motivation de la solidarité</li> <li>◆ Fiches de souscription</li> </ul>	Financement : 100% partenaires et sponsors locaux	Contribution des leaders et de personnes de bonne volonté	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Être une personne vulnérable dans la localité de destination choisie par le souscripteur</li> </ul>	Mains d'œuvre non qualifiées	-	Latrine Sanplat améliorée
GRET	Sanya Kagni OHANGU	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Subvention de 25 000F</li> <li>◆ Formation des délais communautaires (hygiénistes, maçons et entrepreneurs)</li> <li>◆ ATPC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Marketing social</li> <li>◆ Sani marchés / yilemd-raaga</li> <li>◆ IEC, IMC</li> <li>◆ Offre de marché privé</li> </ul>	Subvention de 25 000 F, hors zone d'intervention 40 000F	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Apport en espèces pour l'achat de la dalle et des buses.</li> <li>◆ Apport de matériaux</li> <li>◆ Paiement de la main d'œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Être localisé dans la zone d'intervention du projet ou payer la totalité des frais sans la subvention partielle.</li> <li>◆ Don de 30 000 ouvrages aux personnes indigentes</li> </ul>	Fouille de la fosse et de la totalité de la superstructure	15 000 F/latrine dans la zone du projet	Latrine à buse
Eau Vive	WASH-Ganzourgou	ATPC	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ IEC</li> <li>◆ IMC</li> </ul>	Néant	Autofinancement	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Être dans la zone d'intervention du projet</li> <li>◆ Subvention de 10% du projet pour les personnes indigentes</li> </ul>	Autoréalisation	-	En fonction des capacités du ménage

**NB/** Une étude est en cours sur les mécanismes de financement avec le PEA/GIZ (Programme approvisionnement en eau et assainissement au Burkina Faso)

Toutes les approches ont leurs limites et nécessitent une évaluation en vue d'amener les communes et les ménages à s'approprier des ouvrages réalisés car certains modes d'interventions des acteurs créent des dépendances vis-à-vis des populations bénéficiaires. Ainsi, il a été remarqué que dans le cas des latrines semi-finies, certains ménages n'achèvent pas la construction. Ils se contentent des éléments subventionnés avec souvent une clôture sommaire pour se protéger des regards lors de l'utilisation de la latrine. Ce qui peut se justifier par l'absence d'éducation, les croyances, les attentes empiriques et la pauvreté dans une moindre mesure. En outre, une étude d'Eau Vive (2010) montre que parmi ceux qui ont bénéficié de l'appui d'un programme en assainissement, 95% affirment n'avoir pas été consultés sur leur préférence dans le choix de la technologie. Et cette étude est à propos d'éventualité au regard des offres actuelles fournies par certains projets. Au lieu d'imposer un modèle de latrine standard pour toute une localité, il est judicieux de tenir compte des contraintes écologiques et financières auxquelles les populations sont confrontées dans l'intention de diversifier les offres de technologies. Il est impératif, la capitalisation les activités et l'harmonisation des approches des différents types d'acteurs pour viser un résultat efficace. En plus, certains acteurs non étatiques peinent à faire confiance aux agents des communes et de l'Etat nécessitant un investissement pour créer l'attente mutuelle et la synergie d'action.

### **1.3. Caractéristiques sociales, démographiques et économiques des enquêtés**

#### **a. Caractéristiques géographiques des enquêtés**

Les enquêtés viennent des 13 régions, 26 provinces et 62 communes du Burkina Faso. Le taux de participation par régions est donné à l'annexe IV.

#### **b. Caractéristiques socio-économiques**

Parmi les enquêtés, 96% disposent d'une latrine et d'une douche, 57% d'un dispositif de lavage des mains, 42% des aires de lessives et de vaisselles, 81% de fosses septiques et 12% sont connectés au réseau d'égout. Si la plupart des enquêtés disposent des ouvrages d'assainissement, la question de la gestion des eaux usées et excréta demeure posée.

Un seul répondant a le niveau primaire, approximativement 15% ont un niveau secondaire et 85% ont fait des études universitaires. Pourtant, nombreux d'entre eux (80%) n'ont pas d'avis pour des questions relatives aux financements de l'assainissement.

Environ 35% des enquêtés sont propriétaires de leur maison d'habitation contre 47% de locataires, 10% occupent gratuitement et 8% n'ont pas précisé leur situation d'occupation. L'occupation professionnelle des enquêtés est variée avec une prédominance de



fonctionnaires (42%) (Tableau 4).

**Tableau 4:** Distribution des enquêtés selon leur activité principale et revenu mensuel

Occupation professionnelle	Nombre	Proportion	Revenu mensuel	Nombre	Proportion
Fonctionnaire	132	42%	50 000 - 100 000	70	22%
Profession libérale	42	14%	100 001 - 200 000	50	16%
Commerçant/secteur libérale	9	3%	200 001 - 300 000	77	25%
Retraité(e)	9	3%	300 001 - 600 000	60	19%
Etudiant(e)	52	17%	600 001 - 1 200 000	27	9%
Chercheur d'emploi	25	8%	+1 200 000	5	2%
Autres	41	13%	Autres	21	7%
Total	310	100%	Total	310	100%

Les enquêtés en activité sont 59% et les potentiels aspirants aux activités professionnelles représentent 25%. Un total de 84% de personnes qui peuvent révolutionner le sous-secteur en finançant les activités. Pour ainsi dire, leurs revenus mensuels pour étayer cette hypothèse sont consignés dans le Tableau 4 et donne 55% de salariés avec des avoirs mensuels variant de 200 001 à + 1 200 000 FCFA/mois allant de la classe moyenne à la population aisée. Le seuil de pauvreté monétaire étant de 194 629 FCFA/an selon EHCVM (2018). 78% des enquêtés ont un revenu supérieur à 100 000 FCFA et ceux qui ont un revenu  $\leq$  100 000 FCFA, 16% sont des étudiants ou des chercheurs d'emplois. Une étude de la BAD (2011) donne 34% de la population totale africaine appartenant à la classe moyenne.

### **c. Caractéristiques socio-démographiques**

Les enquêtés sont composés de 59% d'hommes et 47% de chefs de ménages. Les mariés représentent 57%, les célibataires 37%, les veufs(ves) 2% et autres 4%. Le pourcentage des 18-25 ans est 10%, les 26-60 ans (88%) et les +60 ans (2%). Les participants de 26-60 ans sont plus nombreux (88%) montrant que les personnes actives sont plus représentatives et ce sont elles qui sont susceptibles de payer pour l'assainissement.

## **2. ENJEUX ET DEFIS DES PRATIQUES DE MOBILISATION DE FINANCEMENTS**

### **ENDOGENES**

La mobilisation de financements endogènes au Burkina Faso se fait dans un milieu aux multiples défis allant de l'ignorance des conséquences profondes du manque d'assainissement par les populations et leurs réelles implications sur le développement au contexte réel du pays. L'analyse de chaque enjeu et son importance, de la manière dont il se produit, forme des défis revus dans cette partie.

#### **2.1. Obstacles à la bonne mobilisation des ressources endogènes**

Les obstacles qui peuvent empêcher de réaliser une latrine pour les ménages en besoin sont

selon :

- ◆ 38 enquêtés : l'indisponibilité des ressources financières et les aspects comportementaux du ménage ;
- ◆ 07 répondants : le manque de volonté à payer ;
- ◆ 07 personnes ont répondu par « rien » ;
- ◆ 02 répondants : le coût élevé des investissements ;
- ◆ 01 enquêté : la remontée de nappe ;
- ◆ 255 (82%) personnes enquêtées n'ont pas d'opinions a donné montrant qu'elles n'ont pas encore été suffisamment sensibilisées aux défis à lever et peut-être pas très enchantées « à mettre la main dans la poche » pour une famille tierce.

Dans l'ensemble, la population urbaine et instruite n'a pas assez compris son rôle du moment dans l'éradication de la DAL surtout en milieu rural.

Concernant les ménages, les enquêtés ont montré que les raisons qui peuvent empêcher l'autofinancement d'un ouvrage d'assainissement est la pauvreté (15 %), l'ignorance, le manque de volonté et la non-priorisation (3%), le manque d'espace (2%), la maladie, le handicap et la déficience de main d'œuvre (1%) et les sans avis (78%).

Ces réponses montrent que malgré les efforts, des insuffisances sont en permanence constatées pour l'atteinte des ODD. A ceci s'ajoute la faiblesse du leadership du gouvernement, l'absence d'un mécanisme de rationalisation des interventions des PTF, la multiplicité des procédures des partenaires, la lenteur dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement. À côté de ces insuffisances liées à la coordination des interventions des acteurs d'une manière générale s'additionne la promotion de l'inclusion financière qui est confrontée à l'absence d'une cartographie des PTF, à la non-maîtrise de l'information sur les flux financiers, etc. (DGCOOP, 2021).

Autres défis liés à l'atteinte des résultats clés du PN-AEUE sont les facteurs socioculturels, socioéconomiques et les normes sociales, la coexistence d'approches divergentes pour la promotion de l'assainissement familial, la faible allocation et la mauvaise répartition budgétaire du secteur, la faible prise en compte du genre et de l'équité puis la mauvaise gestion des ouvrages d'EAH. Les défis opérationnels doivent aussi être relevés dans sa mise en œuvre. Ce sont :

- ◆ la lenteur du transfert de fonds insuffisants (400 millions en 2020 et 800 millions en 2022) de l'Etat aux communes (PN-AEUE, 2022) ;
- ◆ l'effectivité très réduite de la Maîtrise d'ouvrage communale (la faible capacité des

communes à assurer leur rôle de maître d'ouvrage en matière d'EAH) ;

- l'iniquité régionale (le Sahel a un taux de 14,3% en 2021 contre 50,7% dans la région du Centre, soit un écart de plus de 36 points) (PN-AEUE, 2022) ;
- la différence du taux d'accès entre les zones ONEA (40,4% en zone urbaine) et le reste du pays qui regroupe pourtant 74% des citoyens pour un taux d'accès de 21% en 2021.

## **2.2. Enjeux et défis du manque d'assainissement : pourquoi investir ?**

Les redoutables conséquences de l'absence d'assainissement est la corrélation entre la DAL qui entretient le cercle vicieux de la maladie et de la pauvreté. Et selon le décret N°2019-0320 portant définition des normes, critères et indicateurs d'accès à l'assainissement, les indicateurs d'impacts de la gestion des services d'assainissement des eaux usées et excréta sont les taux de prévalence des maladies d'origine diarrhéique et les taux d'emplois générés par les services publics d'assainissement. Le code de la santé publique au Burkina Faso quant à lui à son article 2 stipule que l'un des principaux objectifs de la protection et de la promotion de la santé doit être de donner à l'individu et à la collectivité un niveau de santé qui lui permette de mener une vie socialement acceptable et économiquement productive. Ainsi, les mesures pour l'accès à tous à l'assainissement visent l'amélioration de l'environnement global et celui des ménages.

### **a. Pour améliorer la santé de la population**

Certains ménages ne disposent pas d'un système d'assainissement adéquat, les exposant à de nombreux organismes pathogènes dangereux ou des aspects psychologiques. Une mauvaise condition d'évacuation et de traitement peuvent tout aussi être dangereux pour la santé humaine. Le manque d'hygiène et d'assainissement est responsable des maladies diarrhéiques qui tuent chaque année 2 millions de personnes dans le monde, dont 90% sont des enfants de moins de 5 ans (pS-Eau, 2011), plus que les décès de paludisme, 619 000 personnes en 2021 (OMS, 2022) et 655 000 décès en 2010. En effet, chaque jour dans le monde 1 000 enfants meurent suite à des maladies diarrhéiques provoquées notamment par la DAL. Au Burkina Faso, on estime que 13 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour de maladies diarrhéiques (UNICEF, 2021a). La diarrhée reste un facteur majeur de mortalité surtout infantile du fait de leur système immunitaire encore en maturation, pourtant en grande partie évitable. L'insalubrité de l'environnement provoque 12,6 millions de décès par an dont 2,2 millions dans la région africaine et la plupart des décès liés à des facteurs environnementaux sont dus à des maladies non transmissibles (OMS, 2016) soit 1/4 des décès dans le monde. Ces maladies rendent difficiles la prévention et la prise en charge d'autres maladies,

notamment la malnutrition chronique qui entraîne un retard de croissance chez les enfants, les maladies tropicales négligées (helminthiases, schistosomias, trachome, telluriques, filariose lymphatique, onchocercose) et le choléra qui est responsable de 21 000 à 143 000 décès chaque année dans le monde (OMS, 2022a). Aussi, avec une concentration record de bactéries, la main représente un risque de transmission de maladies. L'absence d'hygiène et d'assainissement entrave en plus la réalisation du progrès par la résistance aux antimicrobiens. L'annuaire statistique 2020 du Ministère de la santé renseigne des chiffres de consultations liés aux maladies dans les centres de santé dont les résultats des estimations donnent :

- ◆ 25 945 410 consultations externes dans les formations sanitaires, les centres médicaux et des hôpitaux, et constituent les premières causes de consultations (84%) ;
- ◆ 1 413 975 hospitalisations dans les centres médicaux et des hôpitaux (31%) ;
- ◆ 7 580 décès (dus aux formes aiguës de ces pathologies) sous surveillance dans les formations sanitaires, les centres médicaux et des hôpitaux (1%).

Ces calculs ont été faits en totalisant la nosologie des maladies dues directement ou indirectement à l'absence d'assainissement. Ce sont : la diarrhée, le paludisme, le choléra, la dysenterie, la dengue, les infections respiratoires aiguës, les hépatites A et E, les parasitoses intestinales, la gastrite, la conjonctivite, l'angine, la pneumonie, la pneumopathie, la fièvre typhoïde et paratyphoïde, ulcères d'estomac et la malnutrition. Ces maladies à degré divers ont des conséquences désastreuses sur l'économie et l'environnement. La liste de ces maladies peut être complétée par des infections plus graves comme le choléra et la rougeole, en plus de l'aggravation des épidémies, puisque l'exposition aux eaux usées augmente les conditions de prolifération des moustiques qui transmettent la dengue et le paludisme. Les couches sociales les plus pauvres souffrent plus des contraintes liées à la carence d'assainissement car elles sont victimes de l'environnement insalubre de leur cadre de vie et ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour leur prise en charge sanitaire. Plusieurs études au Burkina Faso montrent qu'elles sont la plupart du temps conscientes de l'implication de l'inexistence d'hygiène et d'assainissement sur leur santé. D'autant que l'article 9 du décret N°2015-1205 portant normes et conditions de déversements des eaux usées de 2016 avertit que les eaux usées ne peuvent contenir des organismes de nature ou en proportion telles qu'elles présentent, un danger critique pour la santé des populations.

La corrélation entre l'EHA et la santé est en conclusion une certitude. Outre les impacts sur la santé, l'accès aux services durables d'EHA est un critère essentiel d'équité, élément indispensable de la couverture sanitaire universelle reconnue par les Nations Unies comme un

droit de l'homme fondamental. Il est donc évident que l'amélioration de la santé des populations passe par des services d'EHA gérés en toute sécurité. L'accès à l'EHA réduit les coûts de santé pour les personnes et la société. Et lorsque les individus d'une société sont en bonne santé, ils peuvent consacrer assez de temps aux activités génératrices de revenus et à leurs proches. La santé de la population passe aussi par la salubrité de l'environnement.

### **b. Pour protéger l'environnement**

Un rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) signale que 80 % des eaux usées dans le monde ne sont pas traitées polluant le milieu naturel et contaminant les ressources en eau (PNUE, 2022). Le même rapport informe que les populations du monde entier sont exposées, sans le savoir, à de l'eau contaminée par des antibiotiques, ce qui pourrait provoquer l'apparition d'agents pathogènes résistants aux médicaments et alimenter une nouvelle pandémie mondiale, [...] la plupart des antibiotiques étant excrétés dans l'environnement via les toilettes ou la DAL. Une étude récente sur la pollution des rivières du monde par les produits pharmaceutiques a conclu que des niveaux plus élevés d'agents pathogènes résistants aux antibiotiques ont été trouvés dans les pays à revenu faible ou intermédiaire et ont été associés à des zones où les infrastructures de gestion des eaux usées et des déchets sont médiocres (Rinaldo, 2022).

Le code de la santé publique de 1994 fait de la promotion de la santé de l'individu, de la famille et de la collectivité par l'amélioration des conditions de vie et de travail à travers la promotion de la salubrité de l'environnement et de bonnes conditions alimentaires et nutritionnelles. Certainement parce que l'assainissement des eaux usées et des excréta procure aux habitants un environnement de meilleure qualité et réduit la menace que représente le rejet incontrôlé des effluents sur les ressources en eau (pS-Eau, 2011).

### **c. Pour augmenter la productivité**

Le manque d'assainissement pèse directement sur la capacité de travailler des habitants et sur le dynamisme de l'économie (pS-Eau, 2011). Ce qui fait que la DAL a un poids économique sur les ménages qui sont contraints de payer des soins médicaux lorsque les membres de leurs familles sont malades (UNICEF, 2021a) et de s'en occuper au détriment d'autres activités. Selon le pS-Eau (2011), financer l'assainissement contribue à la hausse de la scolarité car il cause aussi, la perte de 443 millions de jours de scolarité chaque année en raison des maladies véhiculées par l'eau dans les PED. Du point de vue politique, financer l'assainissement permet à une collectivité locale de valoriser son image de responsable et de gestionnaire des services de base (pS-Eau, 2011). En outre, chaque dollar américain investi dans les réseaux

d'assainissement a généré un retour sur investissement près de cinq fois supérieur (OMS, 2012) grâce à une baisse des dépenses de santé, aux gains de productivité et de la diminution du nombre des décès prématurés.

### Assainissement précaire et économie au Burkina - Faso

La BM (WSP, 2012) à travers une étude documentaire faite par le Programme eau et assainissement évalue les impacts économiques du mauvais assainissement au Burkina Faso à 86 milliards de FCFA chaque année soit environ 2% du PIB national dû à la perte de productivité, la mortalité prématurée et aux maladies causées par l'assainissement précaire.

La DAL, à elle seule, coûte au Burkina Faso plus de 62,5 milliards de FCFA par an. Les pauvres sont plus susceptibles de pratiquer la DAL par rapport aux riches donc d'avoir une mauvaise hygiène et payer proportionnellement plus chers pour les effets néfastes. WSP ajoute que le chiffre de 86 milliards de FCFA peut sous-estimer le coût réel de la situation sanitaire actuelle au Burkina Faso à cause des coûts cachés (coûts funéraires des décès prématurés, pollution des eaux, l'impact sur le tourisme et la non-réutilisation des boues).

Des constructions massives des ouvrages contribueront à l'éradication des maladies causées par l'absence d'hygiène et d'assainissement et permettront non seulement d'améliorer le bien-être des populations mais contribueront activement à valoriser leur dignité et respectabilité, à réduire les coûts de soins de santé curatifs et d'aider à renforcer l'économie.

### **2.3. Prise en compte des groupes vulnérables**

Quasiment 52% des répondants pensent que certains ménages ne sont pas suffisamment pourvus pour financer d'eux-mêmes la réalisation de leurs latrines et douches. Pour sûr, les enquêtés suggèrent un accompagnement pour les aider à avoir l'accès aux services d'assainissement familial. Pour autant 30% pensent que « oui », tous les ménages peuvent réaliser leurs ouvrages d'assainissement sur fond propre à défaut en matériaux locaux, par une cotisation de tous les membres du ménage, par une bonne planification ou par association en cas de force majeure. Ils renseignent de ce fait qu'une attention particulière doit être accordée à ces groupes de personnes.

#### **a. Approches dans les zones non structurées**

Le schéma logique en matière d'urbanisme voudrait qu'une planification précède l'aménagement urbain, suivi de l'équipement, la construction et enfin l'occupation des logements. Ce cycle est en règle générale inversé au Burkina Faso surtout dans les grandes villes avec des occupations spontanées des zones non loties. Ainsi, la croissance démographique et l'occupation de l'espace urbain ne se font pas de pair au Burkina Faso. Les

quartiers périphériques et surpeuplés naissent spontanément pour recueillir les déguerpis des centres villes et les populations en provenance de l'exode rural. De cette manière, certains quartiers aisés (ex. Ouaga 2000) cohabitent allègrement avec les parcelles agricoles et traditionnelles ou non structurées. L'aménagement de ces quartiers spécifiques où réside une population qui vit en grande majorité de jour en jour, est en conséquence perpétuellement en rattrapage. Selon une étude de WaterAid, renfermant 21% de la population de Ouagadougou en 2014, les quartiers périurbains non lotis avec le caractère informel et anarchique des habitats ne permettent pas une intervention classique de fourniture des services urbains de base. Aussi, les populations habitant les quartiers non lotis et périphériques de Ouagadougou sont rarement touchées par les projets et programmes de la commune, de l'ONEA et du gouvernement qui se limitent aux périmètres lotis ou aux villages administratifs. Avec la lenteur et les blocages rencontrés par les projets de restructuration, il est nécessaire d'entreprendre des solutions spécifiques adaptées pour accélérer la fourniture des services dans ces quartiers défavorisés dans la perspective de l'accès universelle à l'horizon 2030 (Sow, 2019).

#### **b. Contexte humanitaire : accompagnement des PDI**

Le rapport bilan national annuel 2021 du PN-AEUE informe que 2,2 millions de personnes ( $\approx$  1 personne sur 10) ont besoin d'aide humanitaire en EHA qui sont des besoins élémentaires vitaux nécessaires pour assurer leur survie. Les femmes et les enfants sont les plus exposés dans cette situation. L'intensification de la violence terroriste a provoqué avec certitude, plus de 7 569 décès militaires et civils selon ISSAfrica (2022), le déplacement massif de populations (1,6 millions de PDI au 31 décembre 2021), de lourdes charges psychologiques dues au psychose et d'importants dégâts matériels. Les crises sécuritaires et politiques que connaît actuellement le Burkina Faso sont les plus préoccupantes de son histoire. Dans ce contexte sécuritaire et sanitaire délétère, l'Etat et ses partenaires se mobilisent tant bien que mal pour venir en aide aux PDI et aux populations hôtes (PN-AEUE, 2021).

Aussi, autrefois un pays paisible, le Burkina Faso est depuis vu par les chancelleries occidentales comme un pays dangereux interdit de fréquentation. La conséquence est la contrainte de l'abandon de certains projets des agences de développement pour cause d'insécurité. Cette situation de sécurité précaire affecte conséquemment les actions de développement du pays, met à mal la cohésion sociale mais aussi renchérit les coûts (dépenses supplémentaires liées au recours aux relais communautaires, aux escortes, aux sociétés privées de sécurité, délocalisations de certaines activités et détours, formation du personnel sur la

gestion sécuritaire...) de mise en œuvre des interventions dans les zones affectées rendant difficile le développement inclusif et durable. Les efforts financiers de l'Etat et de ses partenaires sont orientés vers l'humanitaire délaissant les actions de développement en EHA. Ces crises réduisent donc l'accès aux infrastructures adéquates d'EHA. Ce qui renvoie à une révision de la stratégie de mobilisation des ressources endogènes. Le taux d'accès à l'eau et à l'assainissement a baissé dans les 20 communes accueillant le plus de déplacées, le taux moyen d'accès à l'eau est de 44% contre 63% avant la crise. Les points d'eau sont saturés provoquant parfois des tensions entre populations déplacées et populations hôtes aggravant encore les conditions d'hygiène des communautés (UNICEF, 2021b).

### **c. Considération du genre**

Non seulement la pauvreté est importante dans la région selon la CEDEAO (2010), mais elle comporte une dimension sexospécifique, dans la mesure où près de 80% des pauvres sont des femmes alors qu'elles constituent la plus importante force vive, particulièrement en milieu rural. L'accès aux latrines et à un service d'assainissement constituent un facteur essentiel de parité entre les femmes et les hommes. Les ODD mentionnent expressément l'attention particulière à accorder aux femmes et aux filles, omises trop généralement, alors que l'assainissement constitue un enjeu déterminant pour la santé publique et la dignité. Cependant, faute d'avoir accès aux latrines dans leurs ménages et avec un environnement proche déforesté, la gente féminine tout âge compris, dans les localités du pays attendent la nuit pour se soulager dans la nature ou se rendre aux toilettes publiques car satisfaire ses besoins préserve la santé et évite de graves infections. Dans l'obscurité, elles peuvent être victimes de violences sexuelles ou subir des préjudices physiques. Le RCD a cependant analysé les financements spécifiques au genre et a montré que les PTF ont déboursé 29 millions de dollars en 2020 pour aider les femmes dans les domaines spécifiques tels que l'autonomisation économique, l'implication des femmes dans le processus de paix et de sécurité, le droit sexuel reproductif et social (DGCOOP, 2021). Ce qui peut leur permettre de prendre leur envol économique afin d'assumer pleinement leur rôle. L'association des femmes dans la mise en œuvre des politiques publiques et stratégiques en lien avec l'hygiène et l'assainissement reste un grand atout à valoriser pour l'équilibre du genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Par exemple, le programme d'assainissement comptait en 2022 un effectif de 105 agents dont 72 hommes et 33 femmes.

### **d. Cas spécifique des vidangeurs manuels**



Pour valoriser le domaine de l'assainissement, il convient d'accorder une importance équitable à tous les acteurs qui travaillent dans le sous-secteur. En effet, le décret N°2019-0320 portant définition des normes, critères et indicateurs d'accès à l'assainissement n'en fait pas mention de la vidange manuelle. Cependant, il existe au niveau panafricain, une organisation des vidangeurs manuels nommés Association panafricaine des acteurs de l'assainissement autonome (APAA). Nonobstant, l'absence de cadre réglementaire qui oriente les activités de la vidange manuelle, les vidangeurs mécaniques et manuels travaillent en tandem. En plus, la vidange manuelle est la seule option pour plusieurs ménages. Bien qu'elle ne soit pas reconnue au Burkina Faso, elle reste la seule solution dans les quartiers où les rues sont étroites (zones non structurées) et dans le cas des boues solidifiées et séchées. La plupart des latrines au Burkina Faso surtout en milieu rural sont sèches et nécessitent le concours de la vidange manuelle, une activité informelle. Selon WaterAid dans sa publication de 2021 sur l'évaluation de la santé, sécurité et dignité des agents de l'assainissement à Banfora souligne que malgré leur rôle essentiel pour atteindre l'ODD 6.2, ces agents de l'assainissement font partie des groupes les plus fragiles, sans équipement de protection, sans sécurité d'emploi, communément sans accès adéquat aux soins de santé préventifs et curatifs ou à la protection sociale. L'ensemble des vidangeurs reconnaît une faible considération sociale due à leur profession. Cependant cela n'affecte pas leur activité, qui leur permet de subvenir à leur besoin financier (WaterAid, 2021). En plus, les organisations de vidangeurs n'existent pas dans toutes les communes du pays. L'insuffisance des données sur ces agents et leur environnement de travail constitue un obstacle majeur au soutien de cette profession. Pour que le service d'assainissement soit une réussite tout au long de la filière, il faut intégrer tous les intervenants afin d'éviter leur marginalisation. Un autre problème des vidangeurs aussi manuels que mécaniques reste l'obtention de financements auprès des institutions financières et le défaut de reconnaissance du métier. Ils ont aussi besoin de renforcement de capacités.

### **3. ANALYSE DES OPTIONS INCITATIVES AUX FINANCEMENTS ENDOGENES POUR L'ACCES INCLUSIF AUX SERVICES D'ASSAINISSEMENT**

De la manière des pratiques de mobilisation de financements endogènes pour l'assainissement familial géré en toute sécurité aux propositions pour un financement endogène et résilient pour ne laisser personne pour compte, plusieurs points d'intérêts sont analysés pour l'autofinancement.

### 3.1. Priorité et conditions de réussite

#### a. Priorité : FDAL au Burkina Faso

La FDAL est une priorité de l'ONU (2015). Il souhaite « d'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre FDAL, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable ». En effet, la DAL pratiquée par plus de 73% de la population coûte non seulement très chère (au moins 86 milliards chaque année), mais de surcroît, elle a aussi des impacts néfastes sur l'environnement et sur la santé humaine (84% des consultations, 31% des hospitalisations et 1% des décès dans les formations sanitaires et hôpitaux) et animale. Mettre FDAL suppose cependant des investissements conséquents (Tableau 5).

**Tableau 5:** Besoins pour l'assainissement familial inclusif (source : PN-AEUE)

Phase	Population à desservir	Nbre de ménages	Taux d'accès prévus	Nbre de latrines prévues	Nbre de latrines réalisées	Gap de latrines	Coût d'une latrine	Besoin en financement (FCFA)
2016-2020	3 620 232	517 176	25%	210 342	137 714	-		-
<i>Fin 2021</i>	<i>42 455</i>	<i>4 956</i>	<i>26,3%</i>	<i>77 408</i>	<i>23 558</i>	-		-
2021-2025	12 032 928	1 718 990	75%	992 951	-	1 042 021	200 000	200 084 042 000
2026-2030	17 331 400	2 475 914	100%	740 189	-	740 189		148 037 800 000

Ce tableau donne un besoin total en financement de 348 milliards de FCFA et en infrastructures de 1,8 millions de latrines pour l'assainissement familial de 2022 à 2030. Le manque d'assainissement coûte 86 milliards par an dont 774 milliards d'ici à 2030. Ce coût est donc largement supérieur à celui de la construction d'installations sanitaires appropriées.

Au lieu d'investir toujours dans la gestion curative qui montre un manque d'anticipation et de planification, il est plus rentable d'investir dans le préventif. A titre d'exemple, pour la campagne nationale 2022 de lutte contre le paludisme, plus de 16 millions de moustiquaires d'un coût global de plus de 40 milliards de FCFA ont été mobilisés. Ce montant peut servir à inverser l'action des moustiques par l'amélioration des conditions d'assainissement dans le cadre de vie des ménages avec la réalisation au moins 200 000 latrines pour les indigents.

#### b. Nécessité d'un engagement communautaire

Les communautés estiment que l'assainissement est moins prioritaire que l'accès à l'approvisionnement en eau potable après leur hiérarchisation des besoins selon les personnes ressources. Les communautés devront disposer tout de même d'installations sanitaires appropriées pour éviter de perdre les effets bénéfiques de l'eau potable. Les professionnels du secteur assurent que les ménages sont prêts à participer financièrement pour avoir un accès

aux services d'assainissement mais les montants souhaités sont très faibles. Pourtant, un accès aux latrines à un nombre suffisant de ménages est une condition essentielle à la réalisation des objectifs d'inclusivité, mais il faut aussi garantir une utilisation et un entretien appropriés de ces installations. Il faut bien garder à l'esprit que l'entretien des toilettes impose des contraintes supplémentaires, notamment pour les femmes et les ménages défavorisés surtout si la latrine est acquise comme un « bien de politesse », un cadeau qu'on ne voit pas l'importance. Le type de latrine doit correspondre impérieusement à l'image des usagers et tenir compte des pesanteurs socio-culturelles. Il faudra aussi faire comprendre aux ménages que la latrine concourt aussi au bien-être et amener les leaders religieux à aborder la question en utilisant les passages du Coran ou de la Bible qui y font référence et mettre à contribution les chefs coutumiers.

### **c. Culture d'assistanat : vision de la population à changer**

Les montants que les répondants peuvent investir et ce qu'ils accepteront d'investir pour l'assainissement sont consignés ci-dessous (Tableau 6).

**Tableau 6:** Distribution des enquêtés selon la possibilité ou la volonté à payer

<b>Possibilité à payer</b>	<b>Nombre</b>	<b>Proportion</b>	<b>Volonté à payer</b>	<b>Nombre</b>	<b>Proportion</b>
10 000 - 20 000	9	3%	10 000 - 20 000	89	29%
20 001 - 50 000	12	4%	20 001 - 50 000	98	31%
50 001 - 100 000	14	4%	50 001 - 100 000	27	9%
100 001 - 200 000	9	3%	100 001 - 200 000	3	1%
+ 200 000	5	2%	+ 200 000	3	1%
En nature seulement	1	0%	En nature seulement	18	6%
Ne sait pas	260	84%	Ne sait pas	72	23%
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>100%</b>

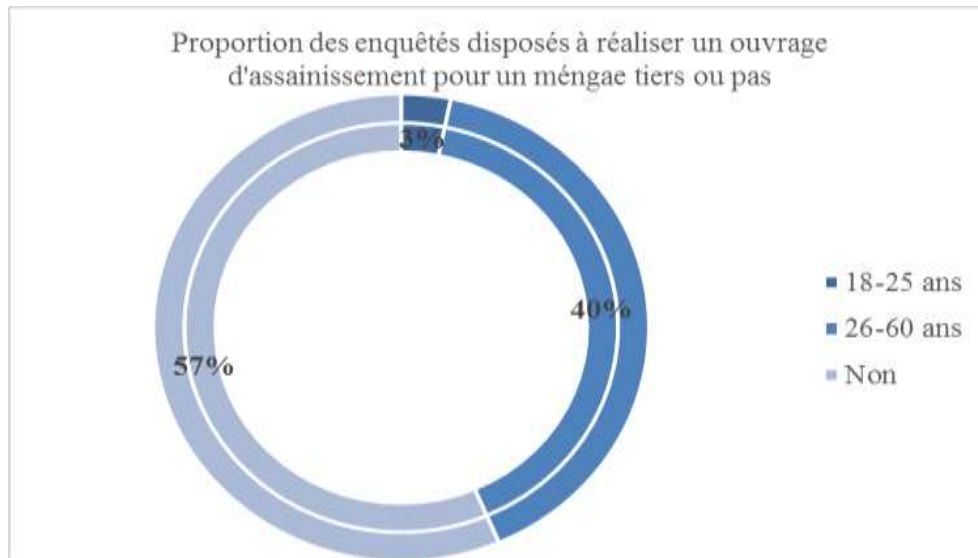
Ce tableau montre que 84% des enquêtés refusent de renseigner leur possibilité à payer pour l'assainissement et 60% ne veulent pas investir plus de 50 000 FCFA (alors que la réalisation d'une latrine avec la stabilisation de la fosse vaut au minimum 200 000 FCFA l'unité), confirmant qu'ils ne comprennent probablement pas les enjeux liés à l'absence d'assainissement et minimisent les coûts liés aux investissements pour avoir accès aux services d'assainissement. Plusieurs études des acteurs ont montré que certains ménages ne sont pas prêts à investir au-delà d'un certain montant (la grande fourchette est entre 40 000 FCFA et 50 000 FCFA) dans la réalisation d'une latrine. Les ménages de toutes les couches sociales estiment au demeurant que le devoir d'amélioration des services d'hygiène et d'assainissement est la responsabilité des autorités publiques, alors qu'il relève davantage d'un comportement individuel. De ce point de vue, ils attendent constamment qu'on leur

donne ou qu'on finance pour eux. Pourtant, le droit à l'assainissement ne se conjugue pas avec l'indifférence et l'attente de tout de l'Etat notamment de la subvention. L'Etat joue aussi le jeu car bien qu'il ait adopté l'ATPC, continue néanmoins à subventionner les réalisations des ouvrages d'assainissement. Selon le rapport bilan du PN-AEUE, 13 667 latrines subventionnées homologuées ont été réalisées contre 4 761 latrines homologuées entièrement réalisées par les ménages en 2021. Ensuite, à l'utilisation, ces ouvrages ont un défaut d'entretien et les bénéficiaires attendent de nouveaux projets qui viendront encore subventionner la réalisation de nouveaux ouvrages. Après un projet, ils se préparent pour attendre le suivant. Il convient de noter aussi que les élus et certains acteurs pensent que seul l'appui technique et financier des bailleurs de fonds permettra un accès universel à l'assainissement au Burkina Faso. Ce qui fait que certaines communes ne prévoient aucune action en assainissement dans leurs prévisions budgétaires mais comptent seulement sur les transferts de l'Etat et de la coopération décentralisée au motif que leurs budgets sont insuffisants. Ce besoin perpétuel d'assistance est nourri par les APD depuis les indépendances alors que les politiques de développement jusqu'à-là n'ont pas encore fait ses épreuves au Burkina Faso, classé 184<sup>e</sup>/191 selon l'IDH.

#### **d. Personnes indigentes et solidarité communautaire**

Le rapport bilan national annuel 2021 du PN-AEUE révèle que la mise en œuvre de l'ATPC dans son approche classique amène les ménages à réaliser des ouvrages pour mettre FDAL. Cependant, les ouvrages réalisés par les ménages nécessaires s'écroulent le plus souvent en raison de l'utilisation des matériaux inappropriés faute de moyens financiers. Pour une durabilité des ouvrages d'assainissement, il convient de soutenir les plus pauvres en les aidant à stabiliser la fosse notamment. Ce même rapport suggère la nécessité d'impliquer des ONG/AD dans le choix des bénéficiaires et des prestataires (rôle régalien des municipalités seules actuellement) pour plus d'équité afin d'éviter les choix à coloration politique.

Dans cette présente étude, approximativement 81% des enquêtés savent qu'il y a des ménages qui ne disposent pas de latrines. Seulement 15% d'entre eux ont déjà réalisé une latrine pour un ménage autre que les leurs et 8% sont prêts à renouveler l'expérience. 43% des enquêtés subséquentement aux tranches d'âge données ci-dessous estiment qu'ils peuvent réaliser un ouvrage d'assainissement pour un ménage tiers (Figure 8).



**Figure 8:** Volonté à payer ou pas pour un ménage tiers en fonction de la tranche d'âge

Les plus de 60 ans ne sont pas représentés sur ce graphique. Ils ne sont plus en activité et certainement ont déjà beaucoup donné à la communauté et ne se sentent pas à présent concernés. Les moins de 26 ans sont 3% à se prononcer positivement, peut-être dû au fait que 87% d'entre eux ne travaillent pas encore ou peut traduire la baisse de la solidarité communautaire. Pourtant, ils sont 74% à savoir qu'il y a des ménages qui ne disposent pas d'ouvrages d'assainissement. La baisse de la solidarité pour cette tranche d'âge peut confirmer les suspicions des acteurs de terrain qui confirment la diminution de la solidarité et l'entraide au sein des communautés. La tranche d'âge 26-60 ans est la plus représentée parmi les enquêtés (88%) et représente 40% de volonté à payer. Les sensibilisations doivent être dès lors à destination de ceux qui sont toujours en activité professionnelle. Cependant une bonne approche qui active les vestiges de la solidarité traditionnelle existante, peut bénéficier de l'adhésion des plus jeunes et les autres actifs. Dorénavant, chaque citoyen doit savoir que l'accès au service d'hygiène et d'assainissement est un défi pour tous et impacte la santé publique. Aussi, n'oublions pas de combiner les mécanismes d'aide pour les ménages plus fragiles à une approche à la fois sociologique et psychologique dans le but de motiver davantage ceux qui se disent incapables de s'offrir un ouvrage, à sortir de la précarité.

#### **e. Délivrance des services d'assainissement et population cible**

Les approches publiques pour la réalisation des ouvrages familiaux doivent cibler uniquement les plus pauvres de la population urbaine et rurale vivant dans la précarité et la marginalisation qui même avec leur volonté de payer peuvent manquer de ressources monétaires ou les capacités physiques nécessaires à l'obtention des services d'assainissement. Il faut prendre en

compte la « pauvreté intégrée » pour corriger les inégalités d'accès aux services d'assainissement dans les différentes régions et en fonction des milieux (rural et urbain). En effet, la « pauvreté de marginalité » des mis en écart dans les villes et villages qui ne participent pas aux rencontres, jugés inadaptés à leur monde et désignés comme des « cas sociaux » entretenant leur stigmatisation et leur insertion est d'ordinaire incertaine parce que marqué par plusieurs générations de fatalité. Un critère de subvention préalablement définie par l'Etat, ses partenaires sociaux et les représentants des bénéficiaires, une version améliorée (avec des cartes d'indigence renouvelable que les différents intervenants du secteur peuvent s'en servir lors de la mise en œuvre des projets) de ce qui se fait actuellement pour la sélection des personnes défavorisées afin qu'il n'y ait aucune exclusion sociale. Cependant, le développement du marché de l'assainissement au profit des personnes démunies nécessite une meilleure compréhension entre les acteurs pour mieux coordonner la mise en œuvre. L'aide aux personnes pauvres pour son efficacité doit être discrète car la fierté peut empêcher certains ménages de l'accepter.

#### **f. Mieux organiser les acteurs coopératifs**

Les AD, tout comme les ONG jouent un rôle indéniable dans la promotion de l'hygiène et de l'assainissement au niveau local. Les participants burkinabè à l'atelier régional sur l'assainissement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre soulignent que dans le cadre du programme fonds mondial pour l'assainissement (GSF) au Sénégal, l'identification, la mise en œuvre, l'assistance et le suivi des activités sont gérés par les associations villageoises de développement (Participants du Burkina, 2018). Ainsi, les AD choisissent les critères d'identification des personnes vulnérables, établissent un fonds de solidarité généré par les communautés avec une possibilité de prêts à tous les membres, de don partiel ou total. L'utilisation des fonds est suivie par un comité avec l'arbitrage du maire local. Un modèle d'organisation inspirante pour promouvoir l'accès aux services d'assainissement localement.

### **3.2. Option 1 : Analyse pour l'optimisation des pratiques de mobilisation existantes**

#### **a. Ménages : première ressource pour l'assainissement familial**

Les enquêtés indiquent que les latrines sont réalisées à 84% par un financement endogène (chefs de famille, un autre membre de famille, une bonne volonté et les « bailleurs » des logements) contre 85% pour les douches (Tableau 7).

**Tableau 7:** Distribution de type de financements de latrines et de douches

Financement de latrine			Financement de douche		
Financier	Nbre	Proportion	Financier	Nbre	Proportion
Chef de famille	164	53%	Chef de famille	166	54%
Autre membre de famille	4	1%	Autre membre de famille	5	2%
Bailleur du logement	89	29%	Bailleur du logement	90	29%
Collectivité	2	1%	Collectivité	3	1%
Subvention ONEA	9	3%	Subvention ONEA	4	1%
Une bonne volonté	4	1%	Une bonne volonté	4	1%
ONG/Association	3	1%	ONG/Association	1	0%
Autres	18	6%	Autres	19	6%
Sans avis	17	5%	Sans avis	18	6%
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>100%</b>

Ces chiffres confirment que les enquêtés font partie des personnes privilégiées de la société Burkinabè (plus de 50% des ouvrages ont été réalisés par les chefs de ménage) dont de possibles donateurs aux ménages nécessiteux. Il faudra donc créer un environnement incitatif pour les investissements endogènes. Cet avis est partagé par certains acteurs rencontrés.

Les montants mis pour la réalisation des ouvrages d'assainissement varient d'un ouvrage à l'autre et en fonction du pouvoir d'achat de l'enquêté. Les montants dépensés pour réaliser les latrines et les douches (qui permettent d'optimiser l'utilisation des latrines) sont donnés dans le Tableau 8, de même que les investissements pour la réalisation des dispositifs de lavage de mains, les aires de lessives et de vaisselles sont moindres.

**Tableau 8:** Distribution des investissements pour s'acquitter un ouvrage d'assainissement

Investissement latrine			Investissement douche		
Montant	Nbre	Proportion	Montant	Nbre	Proportion
0-40 000	75	24%	0-40 000	83	27%
50 000 - 150 000	27	9%	50 000 - 150 000	31	10%
150 001 - 300 000	18	6%	150 001 - 300 000	13	4%
300 001 -2 000 000	27	9%	300 001 -2 000 000	15	5%
Sans avis	163	52%	Sans avis	168	54%
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>100%</b>
Investissement dispositif de lavage de mains			Investissement aires de lessives et vaisselles		
Montant	Nbre	Proportion	Montant	Nbre	Proportion
0-5 000	55	18%	10 000-50 000	22	7%
5 001 - 10 000	24	8%	50 001 - 100 000	15	5%
10 001 - 20 000	10	3%	100 001 - 200 000	14	4%
+ 20 000	33	11%	+ 200 000	9	3%
Sans avis	188	60%	Sans avis	250	81%
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>100%</b>

Une part importante de l'assainissement familial est réalisée sur fonds propres des ménages. D'après une étude dans six quartiers précaires de Ouagadougou menée par Laré *et al.* (2018), les ménages utilisant les latrines améliorées sont en moyenne, plus riches, plus âgés et plus

éduqués que les ménages utilisant les latrines non améliorées.

Pour le compte de l'année 2021, 1 milliard et demi de FCFA ont été mobilisés par les ménages pour la réalisation des latrines, des puisards et des fosses septiques. Ce montant a contribué à la réalisation de 18 428 latrines dont 13 667 latrines semi-finies achevées, de même que 2 325 puisards et 36 fosses septiques (PN-AEUE, 2022).

« ... aller d'abord au cœur des terroirs, sur le terrain ; ne théoriser qu'à partir de l'exploration concrète, faire ce détour en nous-même, qui, bien que semé d'embûches et d'épreuves, demeure la voie royale pour déboucher honorablement à terme, dans le vaste océan du monde » (Ki-Zerbo, 1992). Selon l'auteur, le concept de développement endogène ne relève pas d'une théorie mais sur la nécessité de se connaître pour se développer réellement. Il faut donc amener les ménages à se découvrir afin d'être la première source de financement pour l'assainissement familial. Il importe de rappeler que selon les prévisions du PN-AEUE, la deuxième source de financement pour l'accès aux services d'assainissement est les revenus des ménages avec 29% derrière les PTF (33%). Bien nombre des ménages financent par eux-mêmes la réalisation de leurs ouvrages totalement ou partiellement dans le cadre de leurs investissements en immobilier. Nonobstant, le soutien à l'investissement des ménages qui ont des faibles capacités financières par les prêts et les facilités de paiement sont à encourager pour inverser les tendances actuelles afin qu'ils soient responsables de leur propre hygiène par l'inclusion financière. L'inclusion financière implique : accès (offre), utilisation (demande) et accessibilité-prix (conditions de banque/qualité des produits). Une plus grande inclusion financière est susceptible d'avoir des effets positifs sur la réduction de la pauvreté et de permettre une croissance économique (DGCOOP, 2021).

#### **b. Apport des leaders**

Approximativement 91% des personnes enquêtées apprécient positivement l'apport des leaders pour la réalisation des ouvrages d'assainissement. Les approches utilisées pour capter les apports des leaders par les ONG/AD et les communes sont l'ATPL et le FasoToilette. Elles permettent de collecter davantage de financements pour assurer l'accès à l'assainissement familial aux ménages vulnérables. Il nécessite de les généraliser dans toutes les communes car ces approches en elles-mêmes constituent une publicité.

### **3.3. Option 2 : Moyens incitatifs aux financements endogènes**

Le lien entre le manque d'assainissement et l'environnement, l'économie et la santé des ménages ne sont pas vite compris par les ménages. Cependant, les domaines de l'enseignement et de la santé sont des avant-gardistes du secteur de l'eau et de



l'assainissement déjà exploités mais pas suffisamment. Deux corps de métiers en contact direct avec des personnes qu'il faut savoir exploiter pour faire passer les messages de changement.

#### **a. Education et formation**

Il est communément dit que la base du succès au Japon repose non seulement sur la culture traditionnelle que le pays a su exploiter mais aussi sur le rôle essentiel joué par les élites du pays dans l'éveil des consciences pour le développement de leur pays. Un renforcement du capital humain aux fins d'avoir des acteurs compétents conjugué à une société fortement éduquée sont les préalables à l'éveil des consciences des tous les citoyens. Le Professeur Joseph Ki-Zerbo (1990) simulait ainsi que l'éducation est le logiciel de l'ordinateur central qui programme l'avenir des sociétés dans « Eduquer ou périr ». Et Nelson Mandela (1996) dans « un long chemin vers la liberté » de renchérir que l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. La grande richesse du Burkina Faso est la jeunesse de sa population qui croît de plus en plus et plus alphabétisée qu'il faut savoir manier. Le RGPH publié en 2020 donne 45,3% d'enfants de moins de 15 ans et 32,6% de jeunes de 15 à 34 ans.

Le secteur de l'éducation et de la formation participe à l'éveil des consciences en matière de préservation de l'environnement, de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement car une personne instruite est susceptible de comprendre rapidement leur implication. Par ailleurs, il contribue à la réalisation d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement (PS-EEA, 2018). La sensibilisation par des exemples concrets, images et photos, peut être expérimentée dans les écoles car elle crée davantage de concurrence entre elles et entre les localités pour amener la conscience collective à financer l'assainissement si la demande est sciemment insufflée. L'éducation sanitaire doit commencer en bas âge pour renforcer les capacités de leadership des enfants qui transmettent ces connaissances reçues à leur famille ou à d'autres membres de la communauté et aux générations futures. Il est important d'exposer les enfants et les plus jeunes aux pratiques saines pour leur permettre une meilleure compréhension de l'importance de l'EHA et les sensibiliser aux bonnes pratiques. Les discriminations sur le genre peuvent ainsi être rectifiées très tôt et l'engagement des femmes doit être vivement encouragé car elles sont au cœur de la gestion des ménages et de la transmission des pratiques saines aux enfants. Les programmes éducationnels axés sur l'environnement participent au renforcement du sens civique et de la connaissance de l'environnement, ainsi que la participation des enfants et des jeunes dans la vie culturelle et sociale (UNICEF-IRD, 2017).

### **b. Concours des agents de santé**

Les agents de santé ont pour attributions aussi de promouvoir l'assainissement et disposent des moyens à cet effet. Les DREA et les ONG se basent sur les statistiques en termes de maladies liées au péril fécal et à l'hygiène pour faire comprendre aux populations que la préservation de leur santé c'est avant tout pour eux-mêmes. Une bonne coordination des actions entre tous les acteurs du sous-secteur eau et assainissement pourrait donner plus de force à la promotion des activités. En plus, l'urgence impose que l'hygiène et l'assainissement ne soient pas seulement la « chasse gardée » des professionnels du domaine. Selon Eau Vive, (2010), les agents de santé [...] considèrent que la principale voie de sensibilisation et de diffusion de l'information reste celle du centre de santé avec les conseils donnés directement aux visiteurs (familles). Justement, les agents de santé sont sollicités généralement par les projets de manière ponctuelle alors que leur intervention doit être continue et quotidienne. Par exemple, avant d'apporter des soins aux malades non dans l'urgence, ils peuvent demander systématiquement s'ils disposent d'une latrine. Ce qui constitue une pression passive supplémentaire pour motiver la réalisation des latrines.

Il y a un lien certain entre l'assainissement et la santé publique, la raison pour laquelle l'OMS s'implique beaucoup dans les activités WASH. Le Ministère de la santé donne en 2019 une composition du personnel de santé de 22 743 agents en contact direct avec la population. A cet effectif s'ajoutent les agents des établissements sanitaires privés qui sont au nombre de 884. Il faut ajouter aussi les auxiliaires de santé de 17 668 Agents de santé à base communautaires (ASBC), 238 animateurs Organisation à base communautaire (OBC) recrutés par les différents districts sanitaires du Burkina Faso et les Cellules communautaires de développement (CCD). Pour capitaliser les acquis, 629 658 séances IEC (avec un lien avec l'hygiène et l'assainissement) sont organisées en 2020 par le Ministère de la santé dans les hôpitaux, formations sanitaires et centres de santé et adressées à 8 875 756 personnes (MS, 2021). Ainsi, les modules liés à l'assainissement peuvent être subtilement ajoutés dans le but de sensibiliser encore plus les populations à l'hygiène et à l'assainissement. Ce qui suppose une formation des formateurs pour la diffusion des messages justes et avisés. De plus, la connaissance par les ASBC, OBC, CCD et AUE du lien entre assainissement et santé publique permet aux villages de disposer de compétences endogènes capables d'assurer le relais à tout moment car ces personnes sont aussi des porteurs de changements dans leurs communautés d'origine.

### **c. Source de revenu**

En dépit de la prise de conscience du rôle central et certain joué par l'assainissement dans le développement social et économique par les acteurs, l'assainissement n'est toujours pas connu par tous comme un investissement rentable. Ainsi, il constitue un marché inexploité qui pourrait être très rentable s'il est vu comme un business et non un domaine social. L'assainissement est transversal, il faut donc des réponses holistiques pour la prise de conscience qu'il est une source de revenu. Il convient par conséquent de cesser de considérer les services d'assainissement comme un « trou noir » afin d'étendre des initiatives pour développer les entreprises. En effet, les eaux usées et excréta renferme de l'eau, des nutriments et de l'énergie d'une grande valeur :

- ◆ Les eaux usées peuvent être traitées et utilisées en toute sécurité pour l'agriculture, la maraîcher culture, la sylviculture, le lavage, le nettoyage, la recharge de la nappe souterraine, le BTP et dans les usines.
- ◆ Les nutriments traités servent à fertiliser les sols appauvris pour l'agriculture en remplaçant des engrais chimique et peuvent servir de fourrage. Le calcul pour la population burkinabé illustre très bien que les nutriments contenus dans les excréta suffiraient pour remplacer largement les quantités de fertilisant consommées chaque année (Spuhler, 2008).
- ◆ L'énergie peut être transformée en biogaz, bio charbon, bio carburant, chaleur et électricité.

Selon le rapport de l'état des lieux du CREPA, 25 à 50 Kg de fèces sont produits par personne par an contenant jusqu'à 0,55 kg d'azote ; 0,18 kg de phosphore et 0,37 kg de potassium. Aussi, un adulte peut produire 400 litres d'urine par an (Spuhler, 2008) (Tableau 9).

**Tableau 9:** Données sur les fertilisants 2000/2001 (en Kg) (Spuhler, 2008)

		<b>NPK</b>	<b>N</b>	<b>P</b>	<b>K</b>
<b>Engrais commercial (consommation annuelle)</b>	<b>NPK</b>	64 000	8 960	6 315	7 400
	<b>Urée</b>	43 000	19 780	-	-
	<b>Total</b>		28 740	6 315	7 400
<b>Génération population</b>	<b>Nutriments dans les excréta au Burkina Faso</b>		46 240	6 800	20 400
<b>Ratio excréta / fertilisant</b>			1,6	1,1	2,8

Il s'agit là d'une occasion formidable de considérer les systèmes d'assainissement comme une solution durable et écologique rentable économiquement et qui contribue à l'économie circulaire. Si l'ampleur des avantages sociaux et économiques était pleinement reconnue par

les pouvoirs publics, les citoyens, la société civile et les entreprises, il serait possible de mobiliser les fonds nécessaires pour améliorer l'accès à tous aux services d'assainissement (FIDA, 2019) tout en occultant pas la sensibilité de la question due à certains blocages culturels et religieux.

La gestion et la valorisation écologique et sanitaire des BV est un maillon indispensable pour boucler la chaîne des services d'assainissement. Il est aussi souhaitable de revoir la capacité opérationnelle des STBV existantes et dans les communes qui n'en disposent pas de délimiter à défaut des sites de dépotage qui s'intègrent au paysage pour éviter les nuisances. La meilleure option reste la prévision lors des aménagements urbains et péri-urbains.

### **3.4. Option 3 : Campagne de communication générale pour la prise de conscience citoyenne**

L'amélioration des systèmes d'assainissement ne suffit habituellement pas à garantir une gestion en toute sécurité des excréta, de la collecte à leur élimination en passant par le traitement. Les déterminants économiques que sont l'amélioration du pouvoir d'achat, l'accessibilité aux moyens d'informations et aux soins médicaux permettent l'évaluation de l'accès aux services d'assainissement. La communication reste un moyen de partage des connaissances et de l'information pour le changement de comportement.

#### **a. Plaidoyer rigoureux**

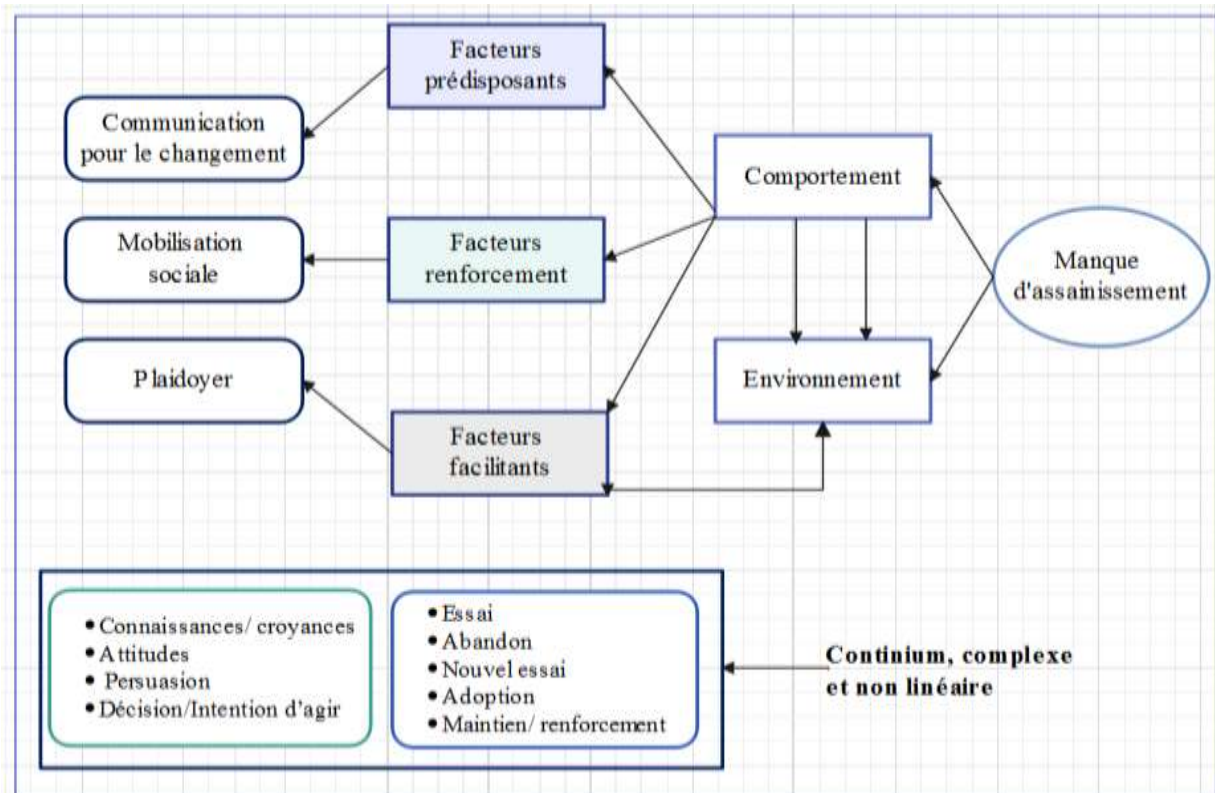
Les plaidoyers sont nécessaires pour mettre les détenteurs de pouvoir ou d'autorité à un bon niveau de connaissances des enjeux et défis du défaut d'assainissement. Ainsi, le renforcement des capacités de veille citoyenne des acteurs du sous-secteur pour la mobilisation des financements nationaux accrus par des stratégies de plaidoyer coordonnées, opérationnelles et permanentes peut induire un changement capital mais suppose une bonne cohésion au sein de la société civile.

#### **b. Communication ciblée, grand public**

Les médias ont un grand rôle à jouer en matière de sensibilisation en vue d'induire un changement de comportement radical au sein de la population. Les moyens suivants peuvent être utilisés à cet effet, les émissions de radio (sonné de Savane FM, radio rurale), la diffusion des messages grand public de promotion et d'information, les reportages et documentaires, les pots publicitaires à la télé, les émissions de table ronde télé, les annonces publicitaires, ...

Ils peuvent être accompagnés de la communication hors média comme les affichages publicitaires urbains grand public montrant les maladies d'origine hydrique, les gadgets publicitaires, les manifestations événementielles, comme les sanithons, les théâtres fora, les

organisations avec la LONAB ou les compagnies de téléphonie mobile des jeux avec un gain substantiel à la clé et l'usage massive des réseaux sociaux. A tout bien considéré, l'usage des nouvelles technologies comme la téléphonie mobile peut être recommandé pour les activités d'IEC. L'innovation est toujours un processus difficile parce qu'elle exige un changement de comportement qui est un processus complexe nécessitant des stratégies en fonction des facteurs (Figure 9).



**Figure 9:** Facteurs de comportement : complexe et non linéaire (adapté (UNESCO, 2016))

Associée à cette communication massive, une plateforme stratégique nationale d'influence et les contenus étoffés de propositions plus que pour le portail web <https://eaurkina.com/> à même d'induire des changements positifs dans l'efficacité de l'action publique pour l'atteinte des ODD d'ici à 2030.

La communication institutionnelle à l'endroit des entreprises privées et de la diaspora aussi bien que nécessaire permettront d'asseoir une organisation de promotion à l'hygiène et à l'assainissement au sein des structures et d'activer davantage la solidarité communautaire.

On peut également mettre les communautés en compétition avec des slogans forts tels qu'une famille une latrine dans nos villes et villages. Pour cela, il convient de mieux connaître chaque type de communication et l'adapter avec beaucoup de courtoisie dans le but de toucher toutes

les couches sociales aussi bien les fortunés que les défavorisés.

**c. Large diffusion : publicités intensives des technologies**

Les publicités omniprésentes consistent à mettre tous les citoyens à l'école de l'assainissement comme l'a été pour la sensibilisation contre le virus à corona. La publicité n'est-elle pas l'art d'influencer pour provoquer un intérêt et pour offrir la possibilité d'appartenance ? Les mêmes informations passées en boucle donnent un effet de publicité qui précipiterait le changement. Comme pour chaque enjeu national, l'Etat et ses partenaires doivent mettre les moyens qui s'offrent pour la publicité sous toutes ses formes à la manière du COVID-19 : spots radiophoniques ou télévisés, affiches et flyers, sites d'expositions et de démonstrations des différentes technologies.

**4. PROPOSITIONS DE SOLUTIONS INNOVANTES POUR MOBILISER DAVANTAGE**

**DE FINANCEMENTS ENDOGENES**

La communauté internationale soutient le Burkina Faso depuis son indépendance car le pays se trouve dans une situation de vulnérabilité structurelle. Dans le contexte du monde actuel en perpétuelle transformation, la mobilisation des ressources intérieures devient un enjeu permanent de développement encouragé par l'ONU, l'UA et l'UEMOA. Elle passe par une stratégie qui définit les principes et le contenu de la mobilisation ainsi que les conditions de sa mise en œuvre dans le processus de développement aux fins d'élargissement de l'espace budgétaire, d'émancipation progressive vis-à-vis des financements extérieurs. De par son caractère innovant, la mise en œuvre du processus de mobilisation des ressources intérieures requiert l'observation de certains principes de base. Il s'agit essentiellement de : progressivité, innovation, intersectorialité, redevabilité (MEP Madagascar, 2016). Ceci sans oublier que la conception générale de la mobilisation des ressources intérieures repose sur une éthique partagée puis des comportements, des actions et agissements coordonnés. Il est clair que l'Etat burkinabè ne pourra pas se passer des APD à court terme mais le Burkina Faso ne doit pas dépendre uniquement de l'aide pour les activités d'assainissement car elle doit être une ressource complémentaire et non la source principale.

Partout dans le monde les financements innovants pour le développement connaissent un grand succès. Les Mécanismes de financement innovant (MFI) sont des outils utilisés pour lever de nouvelles ressources financières nécessitant la mise en place des instruments à effet de levier et la bonne gouvernance transversale, locale et inclusive.

#### **4.1. Organe supra**

Un organe qui encadre et oriente les actions et les acteurs et qui guide toutes les activités sur le terrain afin d'obtenir des résultats durables est nécessaire dans le contexte actuel au Burkina Faso pour prendre en compte un mode d'intervention unique dans le but de rechercher l'efficacité. Elle concourra à la séparation des responsabilités de régulation de celles de maîtrise d'ouvrage et de fourniture de services. En plus, dans le scénario de la demande de contribution des agents de santé et des enseignants, il faut nécessairement un organe opérationnel qui coiffe aussi bien les acteurs du Ministère chargé de l'eau et de d'assainissement et les autres Ministères d'intérêt par une synergie d'action. Cet organe permettra de rendre pérenne les actions et de déterminer les obligations de performances avec un mode d'organisation de service réglementé. A ce propos, les agences nationales de l'assainissement sont en réflexion au niveau central.

#### **4.2. Approches innovantes**

Pour atteindre les objectifs du PN-AEUE, le Burkina Faso a besoin d'investir suffisamment, car le déficit de financement actuel est estimé à 92,6% soit 1 126 milliards de FCFA au 31 décembre 2021. Les financements innovants sont une réponse aux problèmes de ressources financières. Ils sont une alternative durable pour le financement du développement de l'assainissement et requièrent de transformer ou de changer pour apporter des réponses adaptées à chaque situation locale. Ils sont, légitimes, efficaces, équitables et transparents, basés sur une assise sereine. La conférence de Rio+20 (2012) encourage le partage d'expériences innovantes en ces termes, sans méconnaître les progrès considérables qui ont été faits dans le domaine des sources innovantes de financement du développement, nous recommandons que les initiatives déjà prises soient transposées à une plus grande échelle lorsqu'il y a lieu, extrait de la déclaration « l'avenir que nous voulons ». L'innovation est cependant complexe et chronophage, implique une prise de risque mais un impératif pour espérer un accès universel aux services d'assainissement en 2030. Cette prise de risque doit être assumée, notamment par les détenteurs de pouvoir financier car cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse (Nelson Mandela, s.d). Il ajoute qu'on ne perd jamais ; soit on gagne, soit on apprend.

Le but des mécanismes de financements innovants est de mobiliser les investissements à impact ou des Investissement socialement responsables (ISR), aussi connus sous le nom de placements durables ou socialement engagés. Ils recherchent un retour financier et le bien-être social en minimisant les impacts négatifs (combinaison de rentabilité financière et rentabilité

sociale). Selon le RCD, le caractère innovant de ces financements est lié à la nature de leurs ressources et de la manière dont celles-ci sont recueillies et utilisées ; elles sont plus stables et plus prévisibles que l'APD ; elles en sont complémentaires et additionnelles (DGCOOP, 2018). En outre, le caractère innovant d'un financement est lié à la nouveauté de l'acteur, des modalités d'intervention et quelquefois des cibles d'affectation des ressources. Leur mode de gouvernance est novateur car ils ne mettent pas en jeu des parties prenantes traditionnelles du développement, à savoir les pays du Nord vers les pays du Sud, mais ils impliquent une gestion multilatérale incluant des partenariats avec des entités privées ou de la société civile comme les ONG/AD, des fondations et des entreprises avec une meilleure capitalisation des ressources financières, humaines et sociales et l'accomplissement de films documentaires pour impacter (Task force éducation, 2012).

#### **4.3. Financements et partenariats innovants**

Le rapport d'évaluation du plan d'action 2016-2020 du PN-AEUE reconnaît que la durabilité financière de l'action est assujettie à la capacité des institutions publiques, des ménages et des citoyens à prendre en charge financièrement la promotion de l'hygiène et de l'assainissement (MEA, 2021). Cette approche accélère la nécessaire autonomie du pays pour financer sa propre politique d'accès à l'assainissement et la manière de faire pour que l'assainissement soit porté par les bénéficiaires, l'ultime nécessité. Pour ce faire, les autorités nationales et les collectivités territoriales doivent être à mesure d'élaborer des programmes qui correspondent à leur pouvoir de mobilisation de financements endogènes et aux besoins des ménages. Il consiste à mettre l'accent sur les acteurs endogènes à tous les niveaux de la chaîne de valeur de l'assainissement familial en évitant de forger des projets et programmes pour les communautés à la base sans leur participation. En effet, le développement local passe aussi par la responsabilisation des communautés dans le but de les amener à exprimer leurs vues, priorités, et stratégies en faveur de l'assainissement familial. Cette approche doit être basée sur l'écoute et la compréhension des populations avant de prendre les décisions car les ouvrages d'assainissement sont intimes, et demander un soutien pour les réaliser est souvent gênant.

#### **4.4. Propositions de MFI**

Le Professeur Joseph Ki-Zerbo (2003) affirmait que *na an laara, an saara* (si nous nous couchons, nous mourons) dans son œuvre « A quand l'Afrique ? ». N'est-ce pas une invite à se surpasser pour atteindre les objectifs du PN-AEUE. Les initiatives innovantes doivent être développées en ce sens en favorisant des mécanismes solidaires de financements. De ce fait, le



Ministère chargé de l'eau et de l'assainissement pour capter au mieux les financements innovants devrait former les compétences à la fois techniques et financières, les ingénieurs financiers, avec pour finalité de mieux orienter les approches et les mécanismes, et utiliser aussi les modèles de financements innovants existants et les adaptés au sous-secteur de l'assainissement des eaux usées et excréta (Tableau 10). Pour l'efficacité de la mobilisation des financements endogènes, il convient d'organiser systématiquement la redevabilité et sensibiliser par l'exemple et par la réduction des dépenses inutiles ou de prestige.

L'assainissement doit financer l'assainissement, pour ce faire les communes doivent prendre des décisions de taxer l'assainissement pour l'assainissement avec de bonnes réglementations du sous-secteur sans calculs politiques, le contexte actuel avec des délégations spéciales s'y prête. Le risque politique demeure cependant dans le fait que les autorités sont élues en général pour un mandat de cinq ans et aucune garantie n'est donnée sur l'acceptabilité des approches par les nouveaux élus s'il n'y a pas une base légale contraignante parce que les élus locaux n'aiment pas s'imposer des réglementations contraignantes ou impopulaires de peur de perdre leurs électors. Nonobstant, la synergie d'actions insuffisante des différents acteurs pose un autre problème et nécessite une meilleure implication de l'Etat. Aussi, le faible taux d'accès à l'assainissement donne peu d'espoir quant à l'accès universel aux services d'assainissement en 2030 au Burkina Faso. Innover est une nécessité. Cependant, l'innovation sociale est un processus complexe, qui requiert du temps et une approche méthodique (Ronsse, 2019).

Cette partie se penche sur les enjeux financiers et l'incitation à la citoyenneté, à l'appartenance pour motiver la volonté à payer des populations dans le but de satisfaire l'agenda 2030. En effet, plusieurs sources de financements n'ont pas encore été explorées.

**Tableau 10:** Propositions de MFI

Mécanismes	Proposition d'applicabilité
Ecotaxes	<p>Incitation à réduire la pollution :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ imposition aux ménages ou vidangeurs pratiquant le dépotage sauvage ;</li> <li>▶ imposition aux ménages ou communes insalubres.</li> </ul>
Micro taxes	Sur les activités polluantes et les produits alimentaires de grande consommation en fonction de chaque région.
Fond de l'assainissement	Fond de l'assainissement comme celui du fond spécial routier du Burkina (FSR-B).
Contribution solidaire décentralisée	Adaptée aux contextes des communes et leurs besoins exprimés en réponse aux PCD-AEPA et PSA.
Création de fondations d'entreprises privées	Mobilisation de la contribution solidaire des entreprises exerçant au Burkina Faso dans le domaine de l'agroalimentaire sous le modèle de l'initiative « Product Red », chaque entreprise qui investit dans l'assainissement voit son image valorisée par un mécanisme à mettre en œuvre. Ainsi, les enseignes qui souhaitent utiliser le logo (à créer) s'engagent à payer un pourcentage de leurs propres recettes pour la cause de l'assainissement via leurs fondations qu'elles auront créées.
Création d'une fondation nationale citoyenne	La fondation nationale citoyenne est l'autre option de la contribution solidaire ou un système de contribution volontaire spécifique qui aidera à développer l'ATPL ou financer l'assainissement des personnes indigentes dans le but de prendre en compte des micro-contributions des individus (citoyens, entreprises, OSC) sans tenir compte de leurs revenus pour mettre au centre chaque citoyen sans distinction des conditions sociales. Si les employés de la fonction publique, du secteur privé et du secteur informel (20% de la population) prennent part chaque mois avec 100 FCFA par exemple, cette contribution s'élèvera à plus de 5 milliards FCFA par an et pourra servir à matérialiser les attentes du sous-secteur assainissement. Les quêtes peuvent en outre être proposées à la sortie des églises, temples et mosquées ou une deuxième quête pour la cause de l'assainissement. Dans les écoles, la solidarité des élèves peut être demandée pour leurs camarades moins nantis, de même que lors des kermesses et foires ou toutes autres activités culturelles et créatives. Les transferts des contributions peuvent être collectés par les « mobiles money ».
Financements des fondations privées extérieures	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les opérateurs économiques étrangers exerçant au Burkina Faso à partir d'un certain montant de chiffre d'affaires peuvent être encouragés à créer des fondations. Ces organismes peuvent financer les projets des AUE, des AD ou toute autre organisation.</li> <li>▶ Les tables rondes avec ces fondations.</li> </ul>
Création d'une loterie nationale pour le développement	La création d'un jeu spécifique sous forme de loterie classique ou de jeu en ligne avec la collaboration de la LONAB (Loterie nationale burkinabè) ou des compagnies téléphoniques.

Partenariats publics-privés	<p>Le PPP constitue un mode de contractualisation dans lequel l'autorité publique fait appel à des prestataires privés pour réaliser et financer des infrastructures ou des équipements qui génèrent un service public (DGCOOP, 2018).</p> <p>Ce qui nécessite la reconnaissance des activités de tous acteurs qui peuvent tous contribuer à leur manière et la définition d'un cadre contractuel adapté avec un suivi rigoureux. Les entreprises peuvent investir matériellement dans le service d'assainissement à investissements lourds et laisser ensuite la gestion et l'exploitation des infrastructures aux acteurs habilités avec un apport de bénéficiaires aux plus pauvres. Il est donc impératif pour les projets d'identifier et d'intégrer dans ce cas les objectifs sociaux à la conception.</p>
Mobilisation des ressources de la diaspora	<p>Le Ministère peut organiser la diaspora burkinabè et les sensibiliser à la cause de l'hygiène et de l'assainissement afin de bénéficier de leurs investissements dans le secteur, aussi bien dans leurs communautés d'origine que pour les réalisations lourdes comme les STEP/STBV. Ce qui nécessite la collecte d'informations pertinentes sur la diaspora telle que leurs effectifs réels dans les différents pays d'émigration, les compétences, les accomplissements dignes d'intérêt, les entreprises, afin que l'action gouvernementale soit fondée sur une réalité documentée et objective (DGCOOP, 2018). Ce groupe d'acteurs n'a jusqu'à là pas été associé.</p>
- Incitations faites aux communes et aux citoyens - Conditionnalité des transferts	<p>L'assainissement constitue une dépense souveraine (bénéfice social) malgré qu'il ne fasse pas rentrer de l'argent dans les caisses des communes et il mérite de disponibiliser ou augmenter le nombre de professionnels en assainissement dans les Mairies.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ L'incitation à la mise en place des systèmes de traitement des eaux usées et excréta dans chaque commune ou en intercommunalité</li><li>▶ Les collectivités territoriales bénéficieraient de l'effectivité du transfert de capitaux si elles recrutent des agents communaux comme le font les communes pour des agents démunés et mettent en place un système de traitement des BV.</li><li>▶ L'encouragement des sanitaires dans toutes les communes du Burkina surtout les communes rurales.</li><li>▶ Les communes peuvent s'inspirer des projets PAEA et PEPA-MR qui exigent une demande de réalisation de latrine timbrée à 1000 FCFA à déposer à la Maire de la zone d'intervention en le généralisant à toute exécution de latrine.</li><li>▶ Dans les cas extrêmes, il est possible d'imposer une autre taxe d'assainissement comme celle de la taxe de résidence et des contraventions si un ménage manque de latrine ou lier tous les actes de la mairie à la réalisation des latrines (obligation étatique), ou encore conditionner d'obtention d'un branchement privé à la possession d'une latrine.</li><li>▶ L'instauration d'une collecte de taxes à l'assainissement au marché périodique de tous les trois jours.</li></ul>
Groupes de plaidoyer	<p>Une autre solution consiste à former et à installer dans les communes, des groupes de plaidoyer constitués d'un nombre restreint de personnes bien averties, intègres et éduquées qui impacteront les conseils municipaux respectifs et des leaders d'opinion et qui restent malgré les changements institutionnels en évitant dans le groupe des personnes en qui la population n'a pas confiance.</p>
Trouver d'autres alternatives à la construction des STBV	<p>Il est reconnu que la construction des STBV, leur gestion et entretien sont lourds financièrement. Il faut aussi penser aux systèmes adéquats et moins coûteux car souvent « les petits pas valent mieux qu'un grand bond ». Ainsi, les bassins/étangs de décantations et les étangs de sédimentation peuvent être des seconds choix avantageux.</p>

---

NB/ Ces mécanismes de mobilisation de financements endogènes constituent en eux-mêmes des communications pour espérer le changement

Les comités de pilotage national, régional et communal du PN-AEUE sont des structures qui définissent les modalités des financements innovants sur lesquelles seront fondées les actions en tenant compte de la volonté politique motivée et dans le respect des enjeux communs et des spécificités locales et régionales en attendant l'effectivité de l'organe supra.

## **5. SYNTHÈSE RESULTATS ET DISCUSSION**

Le Burkina Faso se caractérise par des taux d'accès à l'assainissement très faibles avec un gap important. Pourtant, les pratiques de mobilisation de financements endogènes pour l'assainissement familial sont légions mais elles sont confrontées aux apports très insignifiants des ménages par rapport aux besoins. Ce qui oblige le Burkina Faso à avoir recours à l'APD qui porte l'assainissement mais restent pourtant elles-aussi insuffisantes. Ces derniers types de financement ne sont pas à tout instant appropriés pour créer les conditions d'un développement socioéconomique viable et durable à l'image de l'autoréalisation. Cette étude a aussi démontré que le coût économique, social et environnemental de l'absence d'assainissement est largement supérieur au coût réel du développement et de la gestion des services dédiés. En outre, l'assainissement doit être porté par les communes, abordé par la demande pour plus d'efficacité.

L'ignorance en matière de gestion des eaux usées et excréta subsiste toujours au milieu des intellectuels montrant les limites de ceux qui sont censés être avertis car les acteurs les octroient un «devoir d'enseigner et de transmettre» à la population à la base. Le fait d'effectuer une telle étude auprès d'eux est un moyen de sensibiliser et d'impliquer davantage cette couche de la société, généralement mise en écart des sensibilisations, en leur faisant prendre conscience des enjeux du sous-secteur. Tous doivent donc être associés pour atteindre les objectifs de 2030 : les acteurs traditionnels, de la recherche, du plaidoyer et de la communication, des parlementaires, de la société civile et des médias pour l'engagement sur la chaîne de valeur de la filière d'assainissement familial.

Faire recourir à une politique de croissance endogène pour percevoir les résultats, les autorités politiques et administratives doivent s'y investir. En effet, la reconnaissance de nos générations futures, qui ne manqueront certainement pas de nous dire merci, ne saurait être encore que très précieuse à nos yeux (MEP Madagascar, 2016).

## **V. CONCLUSION, RECOMMANDATION ET PERSPECTIVES**

---

### **1. CONCLUSION ET LIMITES DES PRATIQUES DE FINANCEMENTS ENDOGENES**

La mobilisation de financements endogènes pour l'assainissement familial reste un grand défi pour le Burkina Faso et a été pensée de manière holistique dans cette étude en considérant plusieurs paramètres que sont les possibilités de financements des services d'assainissement et la prise en compte des groupes sensibles tout en analysant les aspects genre et la solidarité communautaire « pour ne laisser personne de côté ». Les projets initiés aussi bien par les institutions étatiques que des ONG/AD tentent d'encourager l'autoréalisation des ouvrages d'assainissement qui présente une meilleure appropriation par les ménages. Elles se butent d'ordinaire contre une faible volonté à payer ou des conditions de vulnérabilité de certaines couches sociales et proposent à défaut des subventions partielle, cachée ou totale. Ces financements sous forme de subventions sont habituellement issus des projets qui jouissent des APD ou des ATPL/sanithons. La faible adhésion des ménages s'explique quant par le fait que certaines habitudes et perceptions pèsent toujours sur l'acceptabilité des latrines. Celles-ci sont conjuguées aux pesanteurs socio-culturelles et le faible niveau d'instruction de la population qui entravent la propension à payer pour les latrines. Les points faibles identifiés découlent des causes profondes dues à l'insuffisance de l'engagement politique, de l'engagement financier, de la synergie des acteurs et de l'efficacité des opérations.

Pourtant, l'assainissement collectif ou non collectif est un enjeu du développement durable et a pour objectif la protection de la santé publique et de l'environnement contre les risques liés aux rejets des eaux usées et excréta sans sécurité. Un enjeu méconnu, alors que de meilleures informations permettraient la valorisation des services d'assainissement et leur intégration dans les priorités sociales et économiques des ménages. Pour améliorer de façon significative les conditions d'assainissement et d'hygiène et éradiquer les comportements inciviques, il ne suffit pas de réaliser des ouvrages, encore faut-il surtout qu'il y ait une appropriation des technologies par les populations. Ce qui implique l'acceptation de les utiliser tout le temps et correctement, de les entretenir, de les nettoyer et de les réhabiliter au besoin pour assurer une meilleure durabilité du service.

Cette étude a aussi analysé les APD qui sont des sources de financements traditionnels et les plus importantes actuellement pour réaliser l'accès à tous aux services d'assainissement mais à une tendance baissière. En plus, une trop longue liste d'intermédiaires entre les donateurs et

les bénéficiaires finaux des services d'assainissement réduit considérablement la part réservée aux activités propres avec ce type de financements.

Aussi, cette étude a prouvé que pendant les périodes de forte instabilité gouvernementale, sécuritaire et sociale, comme c'est le cas actuellement, la garantie de la réussite des politiques de développement par la mobilisation de financements endogènes est incertaine car les fonds publics nationaux sont limités à cause de contraintes budgétaires et la multiplicité des demandes provenant d'autres secteurs publics de l'Etat. Ce qui peut empêcher la mise en place de certaines activités de sensibilisation à l'endroit de la population.

Un autre travail réside dans la pleine implication du secteur privé dans l'offre des services d'assainissement par la facilitation du développement de ce marché afin que des modèles innovants émergent et la capacitation de ces acteurs longtemps mis à l'écart soit valorisée.

Cette étude a établi que les ONG/AD exécutent les projets en grande partie en milieu rural. En effet, la majorité de la population frappée par l'extrême vulnérabilité vit dans des zones rurales qui ont un indice de pauvreté de 44,6% (2018) contre 10,0% en zones urbaines, et leur quotidien est très régi par des cultures paysannes traditionnelles. Les multiples crises au Burkina Faso ont aggravé leur pauvreté. Le paradoxe est que les personnes nanties résident en zone urbaine et sont sollicitées pour accompagner financièrement la réalisation des latrines pour des personnes indigentes mais elles sont moins informées sur certains enjeux de l'absence d'assainissement. Elles ignorent qu'il s'agit d'une question de santé publique pouvant impacter les riches comme les pauvres si elle est mal gérée.

Pour des financements endogènes efficaces pour l'assainissement familial, il est proposé un modèle de développement basé sur une politique économique sectorielle harmonisée qui facilite les approches en donnant des résultats beaucoup plus probants et durables par l'autofinancement des ménages. Dans ces conditions, les projets dès leur conception intégreront automatiquement la gouvernance, le leadership et les compétences locales sans oublier les acquis antérieurs et la bonne coordination des acteurs parce que les actions de l'un peuvent agir négativement sur l'autre.

Le développement de financements endogènes dans un monde de globalisme néolibéral et une volonté d'autodétermination des Africains exigent des manœuvres complexes alliant le développement endogène et la coopération internationale équitable, respectueuse et digne pour réussir le nexus humanitaire - développement – paix au Burkina Faso.

## **2. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES**

A l'issue de cette étude, les recommandations sont formulées à l'endroit des détenteurs d'autorité publique afin qu'ils adoptent des politiques et stratégies bénéfiques au développement par la mobilisation des ressources domestiques surtout pour l'accès universel à l'assainissement familial.

D'emblée, le concept de développement endogène se fonde en partie sur la promotion de la « paysannerie » qui a déjà été mise en place pendant la révolution et qui peut être capitalisée et actualisée pour prendre en compte l'évolution du contexte social et économique national et international. Pour s'assurer de l'adhésion des ménages, une place de choix leur doit être octroyée pendant la conception et l'élaboration des programmes et projets pour correspondre au mieux à leurs attentes afin d'obtenir leur pleine adhésion et une meilleure appropriation des résultats. Il permettra aux ménages surtout ruraux de se sentir concernés, considérés et leur dignité valorisée, pour garantir le changement de comportement dans la constance par l'autoanalyse, la prise de conscience et la responsabilisation d'une participation financière aux projets.

Ensuite, l'Etat doit développer plus de leadership pour amener tous les acteurs à harmoniser les approches et les méthodes de subvention et de mobilisation de financements endogènes pour une réponse coordonnée selon une ligne de conduite donnée. En effet, beaucoup d'acteurs soulignent la nécessité d'un leadership affiché avec un intérêt manifeste pour la question de l'assainissement.

En outre, le renforcement de l'intersectorialité dans la mise en œuvre des interventions par l'implication soutenue des agents de la santé permettra de mieux gérer les données statistiques et ciblées (nosologie exacte, hospitalisation, décès et coûts associés) afin de chiffrer chaque indicateur lié aux maladies d'origine hydrique. Aussi, l'instauration des modules d'enseignement (enseignements civiques) donnera une culture d'hygiène et de protection de l'environnement aux élèves qui grandiront avec de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement et impacteront positivement leur milieu de vie.

Dans la foulée, les communes et leurs partenaires au développement décentralisé sont invités à disponibiliser les données financières de coopération pour améliorer les statistiques de la DGCOOP. Ce qui permettra de déterminer les parts exactes des budgets des ONG/AD réservées aux travaux et aux renforcements des capacités. Il est important de souligner que les ONG/AD doivent s'organiser à disponibiliser leurs bilans d'activités à la DGA pour la

capitalisation et l'appropriation. Les activités de redevabilité pour la traçabilité, la transparence, l'équité et la capitalisation devraient être systématique pour tous les acteurs.

Et puis, l'Etat doit doter toutes les communes de services techniques d'assainissement compétents, capables de répertorier tous les acteurs intervenant dans leur territoire, de capter tous les flux financiers de la coopération décentralisée, de suivre les activités et d'orienter les décisions. En plus, les communes doivent former des fiscalistes dotés de compétences pour capter toutes les activités imposables par les collectivités territoriales afin de financer l'assainissement par l'assainissement.

Somme toute, cette étude a nécessité la combinaison des aspects techniques, de la finance, de l'économie et des sciences sociales pour guider les analyses afin de s'assurer de la durabilité des solutions proposées. Certaines limites se sont imposées pour une analyse efficiente des données financières, posant le besoin en formation des professionnels techniques en finance et en économie pour faciliter les approches à la fois techniques et financières en vue de mobiliser davantage de financements innovants pour l'assainissement.

Tout compte fait, le sous-secteur de l'assainissement a besoin d'innovations pour donner un nouvel élan à la mobilisation des ressources dans le but de révolutionner les pratiques à tous les niveaux, de mettre ce domaine au cœur du développement et d'étudier les effets néfastes des déjections humaines sur les ressources en eau au Burkina Faso en fonction des différents types de sol.



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

### Ouvrages et articles

- Code de la santé publique au Burkina Faso, Loi n° 23/94/ADP 8 (1994).
- Assemblée générale des Nations Unies. (2005). *Document final du sommet mondial de 2005, 60<sup>e</sup> session et 121 de l'ordre du jour* (Doc ONU A/60/L.1\*). <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/LTD/N05/511/31/PDF/N0551131.pdf?OpenElement>
- Assemblée générale des Nations Unies. (2010). *Le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement, 64<sup>e</sup> session, point 48 de l'ordre du jour* (Doc ONU A/RES/64/292). <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N09/479/36/PDF/N0947936.pdf?OpenElement>
- Assidon, E. (2002). *Théories économiques du développement*. Editions La Découverte & Syros.
- BAD. (2011). *Rapport sur le développement en Afrique—Le développement du secteur privé comme moteur du développement économique en Afrique* (p. 18). <http://www.afdb.org/>
- CAPES. (2005). *Évaluation et perspectives des politiques de développement au Burkina Faso*.
- CEDEAO. (2010). *Politique industrielle commune de l'Afrique de l'Ouest—PICA0 -*.
- Cissé et al. (2017). *L'assainissement et l'hygiène en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Dakar (SEN) ; IRD (Dakar) ; UNICEF.
- CNS. (2002). *Pauvreté et vulnérabilité au Burkina Faso* (p. 4, 6, 7, 25, 33).
- Cyrille, P. (2017). *L'Agenda 2030 des Nations Unies pour le financement du développement durable : La conférence d'Addis-Abeba et ses suites. 2017/4 N° 88*. <https://doi.org/10.3917/re1.088.0015>
- DGCOOP. (2018). *Coopération pour le développement « Les financements innovants du développement au Burkina Faso : Réalités et perspectives »* (p. 19, 20, 34, 109, 113, 115, 118, 120, 123, 132). MINEFID.
- DGCOOP. (2019). *Coopération pour le développement. « Busan, 8 ans après : Etats des lieux et perspectives pour le Burkina Faso »* (p. 17). MINEFID.
- DGCOOP. (2020). *Coopération pour le développement. « Défis sécuritaire et coopération au développement au Burkina Faso »* (p. 52). MINEFID.
- DGCOOP. (2021). *Coopération pour le développement. « Inclusion financière et coopération pour le développement au Burkina Faso »* (p. XVI, 45, 47, 72, 78, 81, 106, 109). MINEFID.
- DGRE. (2006). *Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement à l'horizon 2015 \_ PN-AEPA 2015—Document de programme*.
- DGRE/WSP. (2014). *Enquête de terrain DGRE/WSP Juin-Juillet 2014—Synthèse analytique de l'étude de ciblage et modalités d'inclusion des pauvres et vulnérables dans les programmes AEPA Post 2015*.

- Eau Vive. (2010). *Etude des conditions de diffusion des ouvrages d'assainissement autonome en milieu rural sahélien* (p. 50) [Rapport final].
- GEA. (2014). *Les processus d'intégration régionales de la CEDEAO et de la coopération internationale*. Université Autonome de Madrid ; NIPO : 502-14-053-X. <http://www.aecid.es>
- GLAAS. (2017). *Initiative TrackFin du projet GLAAS (ONU-EAU) Suivi du financement de l'assainissement, de l'hygiène et de l'eau potable au niveau national*.
- GRET et al. (2018). *Mémento—Assainissement : Mettre en œuvre un service d'assainissement complet, durable et adapté—Ch9 : Financer un service d'assainissement*.
- INSD. (2021). *Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) de 2018—Rapport général*.
- IRC. (2016). *Etude sur les opportunités locales de financement pour l'assainissement familial en milieu rural dans la Gnagna* (Supporting water sanitation and hygiene services for life, p. 5).
- JMP. (2012). *Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène*. OMS/UNICEF.
- JMP. (2017). *Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène*. OMS/UNICEF.
- Ki-Zerbo, J. (1990). *Eduquer ou périr*. L'Harmattan.
- Ki-Zerbo, J. (1992). *La natte des autres : Pour un développement endogène en Afrique*. COSDERIA, Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique.
- Ki-Zerbo, J. (2003). *A quand l'Afrique ? Entretien avec René Holenstein*. Edition de l'Aube. <https://www.babelio.com/livres/Ki-Zerbo-A-quand-lAfrique-/185675>
- Ki-Zerbo, J. (2007). *Repères pour l'Afrique*. NENA/Panafrika / Silex / Nouvelle du Sud.
- Laré A. et al. (2018). *L'accès à l'assainissement dans les quartiers précaires de Ouagadougou* (hal-02430413 ; p. 7-16). <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02430413>.
- L'assemblée générale des Nations Unies. (2015). *Le droit de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement, 70<sup>e</sup> session, point 72b) de l'ordre du jour* (Doc ONU A/C.3/70/L.55/Rev.1).
- Le décret N°2019-0320 portant définition des normes, critères et indicateurs d'accès à l'assainissement, 3 (2019).
- Mandela, N. (1996). *Un long chemin vers la liberté*.
- MEA. (2021). *Evaluation du plan d'action 2016-2020 du PN-AEUE* (p. 26, 31) [Rapport final]. DGA.
- MEA, (DGRE-DGAEUE-ONEA). (2016b). *Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement à l'horizon 2015 [PN-AEPA 2015] \_ Rapport bilan annuel au 31 décembre 2015*. DGRE-DGAEUE-ONEA.

- MEP Madagascar. (2016). *Stratégie Nationale de Mobilisation des Ressources Intérieures 2016-2030*. Ministère de l'Economie et du Plan.
- Ledécret N°2015-1205 du 28 octobre 2015 portant normes et conditions de déversements des eaux usées. JO N°01 DU 07 JANVIER 2016, (2016).
- MINEFID. (2021). *Rapport sur la situation économique et financière du Burkina Faso au premier trimestre 2021* (p. 2). Secrétariat permanent du comité national de politique économique.
- Ministère de la fonction publique & 2018-2027. (2017). *Stratégie Nationale de Promotion de la Bonne Gouvernance 2018-2027*.
- MS. (2021). *Annuaire statistique 2020 du ministère de la santé* (p. 5, 39, 50, 73, 76, 79, 82, 85, 424, 429, 432, 434, 437, 440, 443, 446, 448). Direction générale des études et des statistiques sectorielles.
- OMS. (2012). *Global costs and benefits of drinking-water supply and sanitation interventions to reach the MDG target and universal coverage* (WHO/HSE/WSH/12.01).
- ONEA. (2020). *Rapport d'activité grand public* (p. 22).
- ONU. (2014). *Realising The Human Rights To Water And Sanitation: A Handbook By The Un Special Rapporteur Catarina De Albuquerque | UN-Habitat*. <https://unhabitat.org/realising-the-human-rights-to-water-and-sanitation-a-handbook-by-the-un-special-rapporteur-catarina-de-albuquerque>
- Orjebin - Yousfaoui, C. (2014). *Financer l'accès à l'eau et à l'assainissement en Méditerranée. Les financements innovants : Solution ou illusion ?* (p. 28). IPEMED.
- Participants du Burkina. (2018). *Atelier régional sur l'assainissement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre : Note d'apprentissage*.
- PN-AEUE. (2016a). *Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excreta (PN-AEUE) 2016-2030—Document de programme*.
- PN-AEUE. (2022). *Le rapport bilan national annuel du PN-AEUE* (p. X, 30, 31, 41, 53, 86, 94). DGA.
- PNDD. (2013). *Politique nationale de développement durable du Burkina Faso*.
- pS-Eau. (2011). *Eau et assainissement pour tous, guide méthodologique N°6 : Financer la filière assainissement en Afrique subsaharienne*.
- PS-EEA. (2018). *Politique sectorielle « environnement, eau et assainissement » 2018-2027*.
- RGPH. (2020, novembre). *Cinquième recensement général de la population de la population et de l'habitation / Présentation des résultats préliminaire—RGPH 2019*.
- Rinaldo, A. (2022). *Pharmaceutical pollution of the world's rivers*. Archive ouverte UNIGE. <https://doi.org/10.1073/pnas.2113947119>
- Ronsse, E. (2019, octobre). *Évaluation et capitalisation des innovations issues de la FISONG pour l'assainissement (2012-2017) Synthèse du rapport final*. *ExPost*, 80.

<https://www.afd.fr/ressources>

- SNFI. (2019). *Stratégie Nationale de Finance Inclusive révisée et son plan d'actions (2019-2023)*.
- Sow J. A. et al. (2019). *Assainissement urbain inclusif: La délégation des services publics pour améliorer l'accès à l'assainissement dans les quartiers périphériques et non lotis de Ouagadougou. 7099-IJBCS*. <http://ajol.info/index.php/ijbcs>
- SPONG. (2018). *État des lieux de la filière gestion des boues de vidange et l'impact de la gestion de la chaîne de valeur des boues de vidange à Ouagadougou*. <https://spong.bf/wp-content/uploads/2020/09/Rapport-sur-etat-de-lieux-de-la-gestion-des-boues-de-vidange-Ouagadougou.pdf>
- Spuhler, D. (2008). *Etude de l'enracinement du projet Ecosan\_UE, financé par la Commission Européenne: Quel futur après la phase pilote subventionnée?* [Projet SHS de 1 année master, EPFL]. [https://www.epfl.ch/schools/cdh/wp-content/uploads/2018/06/devdur\\_burkina.pdf](https://www.epfl.ch/schools/cdh/wp-content/uploads/2018/06/devdur_burkina.pdf)
- Task force éducation. (2012). *Financements innovants pour l'éducation: Aller de l'avant* (p. 7).
- UEMOA. (2003). *Document—Cadre d'orientations générales de la politique d'aménagement du territoire communautaire de l'UEMOA*.
- UNESCO. (2016, avril 5). *De la communication pour le changement des comportements: Concept, approches et stratégies*.
- UNICEF. (2021a). *KRC 8: Mettre fin à la défécation à l'air libre* (p. 1).
- UNICEF. (2021b). *Rapport de recueil d'information sur la situation, les progrès et objectifs de l'UNICEF dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement au Burkina Faso*.
- UNICEF-IRD. (2017). *L'assainissement et l'hygiène en Afrique de l'Ouest et du Centre* (p. 87). UNICEF -IRD.
- WaterAid. (2021). *Evaluation de la Santé, Sécurité, et Dignité des Agents de l'Assainissement à Banfora, Burkina Faso* (p. 5).
- WSP. (2012). *Impacts économiques d'un mauvais assainissement en Afrique* (p. 1, 3). Banque Mondiale (WSP-Water and sanitation program). <https://documents1.worldbank.org/curated/en/362821468228292441/pdf/718310BRIOWPS000ESI0Burkina0Faso0FR.pdf>

## Webographie

- BM. (2022a). *Burkina Faso Vue d'ensemble* [Text/HTML]. World Bank. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso/overview>
- BM. (2022b, mai 2). *Ajustement des seuils internationaux de pauvreté*. Ajustement des seuils internationaux de pauvreté. <https://blogs.worldbank.org/fr/voices/ajustement-des-seuils-internationaux-de-pauvrete>

- Conférence de Rio+20. (2012, juin 20). *United Nations Conference on Sustainable Development, Rio+20. Sustainable Development Knowledge Platform*. <https://sustainabledevelopment.un.org/rio20/>
- Dembélé, D. M. (2016, mars 5). *Thomas Sankara, 30 ans après : Une conception endogène du développement* | *Pambazuka News*. Thomas Sankara, 30 ans après : Une conception endogène du développement. <https://www.pambazuka.org/fr/pan-africanism/thomas-sankara-30-ans-apr%C3%A8s-une-conception-endog%C3%A8ne-du-d%C3%A9veloppement>
- FIDA. (2019, novembre 19). *L'assainissement est un investissement payant et un créneau porteur pour la décennie qui vient*. IFAD. <https://www.ifad.org/fr/web/latest/-/l-assainissement-est-un-investissement-payant-et-un-cr%C3%A9neau-porteur-pour-la-d%C3%A9cennie-qui-vient>
- INSD. (2022). *Accueil*. <http://www.insd.bf/>
- ISSAfrica. (2022, janvier 31). *À quoi doit-on le coup d'État au Burkina Faso ?* ISS Africa. <https://issafrika.org/fr/iss-today/a-quoi-doit-on-le-coup-detat-au-burkina-faso>
- Naturama. (s. d.). *Les Ressources en eau au Burkina*. Consulté 18 mars 2023, à l'adresse <http://www.naturama.bf/web/index.php/component/k2/item/84-les-ressources-en-eau-au-burkina>
- OCDE. (2013). *Financement des services d'eau et d'assainissement* | *READ online*. oecd-ilibrary.org. [https://read.oecd-ilibrary.org/environment/financement-des-services-d-eau-et-d-assainissement\\_9789264120549-fr](https://read.oecd-ilibrary.org/environment/financement-des-services-d-eau-et-d-assainissement_9789264120549-fr)
- OMS. (2016, mars 15). *L'insalubrité de l'environnement provoque 12,6 millions de décès par an*. <https://www.who.int/fr/news/item/15-03-2016-an-estimated-12-6-million-deaths-each-year-are-attributable-to-unhealthy-environments>
- OMS. (2021, décembre 12). *Plus d'un demi-milliard de personnes sombrent ou s'enfoncent toujours plus dans l'extrême pauvreté en raison des coûts des soins de santé*. <https://www.who.int/fr/news/item/12-12-2021-more-than-half-a-billion-people-pushed-or-pushed-further-into-extreme-poverty-due-to-health-care-costs>
- OMS. (2022a, mars 30). *Choléra*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/cholera>
- OMS. (2022b, décembre 8). *Paludisme*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/malaria>
- PNUE. (2022, juin 4). *Comment les agents pathogènes résistants aux médicaments présents dans l'eau pourraient déclencher une nouvelle pandémie*. UNEP. <http://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/comment-les-agents-pathogenes-resistants-aux-medicaments-presents-dans>
- Kafando, S. (2019, mai 20). *Aperçu sur les ressources en eau souterraine au Burkina Faso*. *Géo Canal Info*. <https://geo-canal.info/everyone-likes-to-figure-out-the-best-way-to-do-something-your-readers-are-no-different-so-help-them-out/>

## ANNEXES

### 1. ANNEXE I : FICHE TECHNIQUE DES DONNEES DE BASE

Rubriques	Chiffres
Population (RGPH 2019)	20 487 979 habitants
Taux de croissance démographique en 2019	2,93%
Population estimée (2022)	22 234 155
Population projetée (2030)	28 148 861
Densité de la population (2019)	75,1 hbts/km <sup>2</sup>
Espérance de vie à la naissance (2019)	61,6 ans
Taux d'alphabétisation (2018)	34,7%
Taux brut de scolarisation au secondaire (2019/2020)	29,9 %
<b>Economie (2020)</b>	
PIB courant	10 121,9 milliards de FCFA
PIB par habitant (courant)	481 963 FCFA
PIB réel	9 602,3 milliards de FCFA
Part du secteur primaire	26,1%
Part du secteur secondaire	16,5%
Part du secteur tertiaire + droits et taxes +SIFIM	57,4%
Taux d'inflation (2021)	3,9%
Taux d'exécution du PIB financé sur ressources internes	92,4%
Taux d'exécution du PIB financé sur ressources externes	81,0%
Part du budget transférée aux collectivités territoriales	11,7%
<b>Accès à l'eau potable et à l'assainissement (2020)</b>	
Taux d'accès à l'eau potable	76,4%
Zones urbaines	93,4%
Zones rurales	69,3%
Taux d'accès à l'assainissement	25,3%
Zones urbaines	38,6%
Zones rurales	19,9%
<b>Données sur la pauvreté (EMC 2018) (EHCVM 2018)</b>	
Seuil de pauvreté national /an	173 760 FCFA
Incidence de la pauvreté globale	36,2%
Incidence de la pauvreté urbaine	10,0%
Incidence de la pauvreté rurale	44,6%
Indice de l'extrême pauvreté	12,3%
Indice de la sévérité de la pauvreté	5,0%

**Source** : (MEA, 2021) ; (DGCOOP, 2021) ; (INSD, 2021) ; (INSD, 2022)

## 2. ANNEXE II : LISTE INDICATIVES DES ACTEURS AYANT PARTICIPE AUX

### ENTRETIENS

N°	Nom et prénom (s)	Fonction / profil	Organisation
<b>Administration publique centrale</b>			
01	OUATTARA Bassina	Chef de Service de la Planification et de la Programmation (SPP)	DGA : Direction Générale de l'Assainissement
02	NACOUлма Adama	Chef de Service de la Recherche et du Développement des Infrastructures (SRDI) par intérim	
03	SANOU Tontama	Directeur de l'exploitation et de l'assainissement	ONEA : Office National de l'Eau et de l'Assainissement
04	KOITA Wenceslas	Conseiller en économie et développement	Bureau d'Analyses des Audits Stratégiques (BAES)
05	OUEDRAOGO Boukary	Communicateur	
<b>Assemblée Législative de transition 1 (ALT)</b>			
Commission développement durable (CDD) de l'ALT			
06	OUEDRAOGO Aïcha	CDD	ALT
<b>Projets publics en eau et assainissement</b>			
07	TIZEMBO Cyprien	Responsable assainissement	Programme d'Approvisionnement en Eau et en Assainissement (PAEA)
08	OUATTARA Bassina	Chef de Service de la Planification et de la Programmation (SPP)/DGA	Projet d'eau potable et d'assainissement en milieu rural (PEPA-MR)
<b>Directions régionales en eau et assainissement</b>			
09	GOUEM Oumar Hamed	Service Assainissement PF, WASH Urgence	DREA / Boucle de Mouhoun
10	OUEDRAOGO Ousmana	Chef de service assainissement	DREA / Cascades
11	ZOURE G. Brice Moctar	Chef de service assainissement	DREA / Centre - Nord
12	IDO Juliette	Cheffe de service assainissement par intérim	DREA / Centre - Sud
13	ZONGO Justin	Chef de service assainissement	DREA / Plateau Central
14	KABORE Paul	Directeur régional	DREA / Sahel
15	GO Sandrine	Cheffe de service assainissement	
16	OUATTARA Zié Ibrahim	Chef de service assainissement	DREA / Sud -Ouest
<b>Collectivités territoriales</b>			
17	OUATTARA Carine Leslie Mariétou	Directrice Eau, Assainissement et Hygiène Publique	Mairie de Banfora
18	NASSOURI Saïdou	Directeur de la salubrité publique et de l'hygiène	Mairie de Ouagadougou
19	SOME K. Wilfried	Chef de service eau, assainissement et hygiène publique	
20	SIENOU Adama	Chef de service, collecte et tri des déchets	Mairie de Zorgho
21	TAPSOBA Yves Charlemagne Parfait	Chef de service Eau et Assainissement	
<b>Acteurs bi et multi latéraux</b>			
22	SAVADOGO Karim	Chef unité assainissement et hygiène / Spécialiste WASH	UNICEF
23	BADOLO Mathieu	Chargé de programme eau et	Union Européenne - Ouagadougou

*Analyse des pratiques de mobilisation de financements endogènes  
pour l'assainissement familial au Burkina Faso*

assainissement

**Organisations de la société civile**

**Organisations Non Gouvernementales (ONG)**

24	SAWADOGO Moumouni	Chef de projet AMOC-UE	
25	BATIONO Michaël	Assistant de projet	IRC
26	BAGAGNAN Oumarou	Chef comptable	
27	OUEDRAOGO Hamidou	Assistant du projet AMOC-UE	
28	SINARE Laurent	Chef de projet assainissement	GRET
29	SANOUE Leonel	Chargé de projet _ Projet Charity	
30	KAMBIRET Oswand	Water	Eau Vive
31	YE Maimouna	Chargée de projet WASH Ganzourgou	
32	OUEDRAOGO Ousséni	Chargé de projet PHA-3R	
33	ZONGO Ououna	Chargé de projet SanyaSanu	HELVETAS

**Associations**

34	OUATTARA Youssouf	Directeur Exécutif	Centre d'information, de formation et d'études sur le budget (CIFOEB)
35	BANDE Alidou	Président de ABASE Directeur Général de Global Assainissement International (GAI)	Association burkinabè pour l'assainissement et la sauvegarde de l'environnement (ABASE)
36	SEDOGO Sonmaïla	Président de AVIF Responsable de Centrale Vidange	Association des vidangeurs du Faso (AVIF)
37	SAMOURA Alassane	Responsable du musée de l'eau Sociologue	Musée de l'eau

**Acteurs du secteur privé**

38	Dr Zakari BOURAIMA	Directeur Général Sociologue du développement	PRAXIS
39	Dr Hamed ZAGRE	Chief Executive Officer (CEO)	SEED Group International
40	DIARRA / SOME Justine	Coordinatrice du Plan Stratégique de l'Assainissement de la ville de Ouagadougou / ONEA Sociologue	Bureau d'Appui-Conseil et d'Etudes pour le Développement (BACED)
41	KOLOGO Fulbert	Superviseur en assainissement	
42	KALISANI Christophe	Contrôleur principal des travaux d'assainissement	
43	BANDAOGO Mahama	Planificateur	
44	OUEDRAOGO Adama	Directeur Général Ingénieur Génie Rural	Agence conseils pour l'équipement, l'eau et l'environnement (AC3E)
45	KOUASSI Emmanuel	Sociologue / Socio économiste spécialiste en développement rural	GOPA INFRA



### 3. ANNEXE III : QUESTIONNAIRE

<p>Je suis SANDWIDI Hortense, en stage à IRC dans le cadre de mon Master spécialisé en Assainissement Non Collectif.</p> <p><b>Voulez-vous participer à notre enquête?</b></p> <p><input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p> <p><b>Avez-vous plus de 18 ans?</b></p> <p><input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</p> <p><b>0. Information sur le répondant</b></p> <p><b>Région</b></p> <p><input type="radio"/> BOUCLE DU MOUHOUN <input type="radio"/> CASCADES <input type="radio"/> CENTRE <input type="radio"/> CENTRE EST <input type="radio"/> CENTRE NORD <input type="radio"/> CENTRE OUEST <input type="radio"/> CENTRE SUD <input type="radio"/> EST <input type="radio"/> HAUTS BASSINS <input type="radio"/> NORD <input type="radio"/> PLATEAU CENTRAL <input type="radio"/> SAHEL <input type="radio"/> SUD OUEST</p> <p><b>Province</b></p> <p><b>Commune</b></p> <p><b>1. Identification du répondant</b></p> <p><b>1.1. Quel est votre statut actuel ?</b></p> <p><input type="radio"/> Chef de ménage <input type="radio"/> Conjoint (e) <input type="radio"/> Jeune <input type="radio"/> Autres</p>	<p><b>1.2. Quel est votre sexe ?</b></p> <p><input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin</p> <p><b>1.3. Quel est votre intervalle d'âges ?</b></p> <p><input type="radio"/> [18 - 25] <input type="radio"/> [26 - 60] <input type="radio"/> +60</p> <p><b>1.4. Quel est votre statut matrimonial ?</b></p> <p><input type="radio"/> Marié (e) <input type="radio"/> Célibataire <input type="radio"/> Veuf (ve) <input type="radio"/> Autre</p> <p><b>1.5. Quel est votre niveau d'instruction ?</b></p> <p><input type="radio"/> Primaire <input type="radio"/> Secondaire <input type="radio"/> Universitaire <input type="radio"/> Ecole coranique <input type="radio"/> Alphabétisation</p> <p><b>1.6. Quel est votre profession ?</b></p> <p><input type="radio"/> Fonctionnaire <input type="radio"/> Profession libérale <input type="radio"/> Commerçant / Secteur informel <input type="radio"/> Retraité (e) <input type="radio"/> Etudiant (e) <input type="radio"/> Chercheur d'emploi <input type="radio"/> Autres</p> <p><b>1.7. Quel est votre revenu mensuel ? (En Francs CFA)</b></p> <p><input type="radio"/> [0 - 50 000] <input type="radio"/> [50 001 - 100 000] <input type="radio"/> [100 001 - 200 000] <input type="radio"/> [200 001 - 300 000] <input type="radio"/> [300 001 - 600 000] <input type="radio"/> [600 001 - 1 200 000] <input type="radio"/> + 1 200 000</p>
--	---

Analyse des pratiques de mobilisation de financements endogènes pour l'assainissement familial au Burkina Faso

<p>1.8. Quelle est votre situation d'occupation ?</p> <p><input type="radio"/> Propriétaire</p> <p><input type="radio"/> Locataire</p> <p><input type="radio"/> Occupé gratuitement</p> <p><input type="radio"/> Autres</p> <p><b>2. Financements de l'assainissement familial</b></p> <p>2.1. Disposez-vous d'une latrine ?</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p>2.2. Disposez-vous d'une douche ?</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p>2.3. Avez-vous un dispositif de lavage des mains ?</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p>2.4. Avez-vous des aires de lessives et vaisselles ?</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p>2.11. Avez-vous une fosse septique ?</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p>2.12. Etes-vous connecté aux réseaux d'égout ?</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p><b>3. Assainissement porté par les leaders</b></p> <p>3.1. Savez-vous que beaucoup de ménages ne disposent pas d'une latrine à domicile ? Ils utilisent les latrines publiques ou les latrines des voisins ou font la défécation à l'air libre.</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Ne sait pas</p>	<p>3.2. Avez-vous déjà réalisé une latrine pour un ménage qui n'est pas le vôtre ?</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p>3.8. Avez-vous déjà réalisé une douche puisard pour un ménage qui n'est pas le vôtre ?</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input type="radio"/> Non</p> <p>3.15. Quels peuvent être des obstacles qui vous empêcheront de réaliser une latrine pour un ménage autre que le vôtre ?</p> <p><input type="text"/></p> <p>3.16. Pensez-vous que chaque ménage est capable de réaliser de lui-même sa latrine et sa douche puisard sans l'aide d'une autre personne ou organisation ?</p> <p><input type="radio"/> Oui</p> <p><input checked="" type="radio"/> Non</p> <p><input type="radio"/> Ne sait pas</p> <p>3.18. Combien pensez-vous que chaque ménage peut investir dans la réalisation d'une latrine ? (En Francs CFA)</p> <p><input type="radio"/> [10 000 - 20 000]</p> <p><input type="radio"/> [20 001 - 50 000]</p> <p><input type="radio"/> [50 001 - 100 000]</p> <p><input type="radio"/> [100 001 - 200 000]</p> <p><input type="radio"/> + 200 000</p> <p><input type="radio"/> En nature seulement</p> <p><input type="radio"/> Ne sait pas</p> <p>3.19. Quelle peut être le montant que les ménages bénéficiaires accepteraient payer ? (En Francs CFA)</p> <p><input type="radio"/> [10 000 - 20 000]</p> <p><input type="radio"/> [20 001 - 50 000]</p> <p><input type="radio"/> [50 001 - 100 000]</p> <p><input type="radio"/> [100 001 - 200 000]</p> <p><input type="radio"/> + 200 000</p> <p><input type="radio"/> En nature seulement</p> <p><input type="radio"/> Ne sait pas</p>
<p>3.20. Quels sont des obstacles que peuvent empêcher un ménage de réaliser sa latrine ?</p> <p><input type="text"/></p> <p>3.21. Que pensez-vous des financements des organisations internationales pour la réalisation des latrines au Burkina - Faso ?</p> <p><input type="text"/></p> <p>3.22. Que pensez-vous des financements apportés par les individus pour la réalisation des latrines ?</p> <p><input type="text"/></p> <p>3.23. Que pouvons-nous faire pour mobiliser des financements auprès des individus pour la réalisation des latrines ?</p> <p><input type="text"/></p> <p>3.24. Quelles informations complémentaires souhaitez-vous ajouter ?</p> <p><input type="text"/></p> <p>Merci pour votre contribution.</p>	

#### 4. ANNEXE IV : DISTRIBUTION DES ENQUETES SELON LEUR REGION ET

##### COMMUNE

Région	Province	Commune/arrondissement	Nbre d'enquêtés	Proportion
Boucle de Mouhoun	Mouhoun	Dédougou	4	1%
Cascades	Comoé	Banfora	3	1%
		Mangodara	1	
Centre	Kadiogo	Komsilga	4	66%
		Koubri	4	
		Arrondissement 1	2	
		Arrondissement 2	5	
		Arrondissement 3	3	
		Arrondissement 4	12	
		Arrondissement 5	9	
		Arrondissement 6	6	
		Arrondissement 7	9	
		Arrondissement 8	7	
		Arrondissement 9	15	
		Arrondissement 10	27	
		Arrondissement 11	28	
		Arrondissement 12	19	
		Pabré	1	
		Saaba	30	
		Tanghin Dassouri	1	
Non renseignée	22			
Centre-Est	Boulgou	Garango	1	8%
		Tenkodogo	4	
	Kouritenga	Dialgayé	1	
		Gounghin	9	
		Koupéla	7	
	Pouytenga	1		
Non renseigné	1			
Centre-Nord	Bam	Kongoussi	1	3%
	Namentenga	Bouroum	1	
	Sanmatenga	Barsalogo	1	
		Kaya	5	
Centre-Ouest	Boulkiemdé	Koudougou	6	4%
		Nanoro	1	
		Sabou	1	
	Sanguié	Kordié	3	
		Zamo	1	
	Non renseigné	1		
Centre-Sud	Bazèga	Ipelsé	1	3%
		Kombissiri	1	
		Saponé	1	

*Analyse des pratiques de mobilisation de financements endogènes  
pour l'assainissement familial au Burkina Faso*

Région	Province	Commune/arrondissement	Nbre d'enquêtés	Proportion
		Toécé	1	
	Nahouri	Pô	2	
	Zoundwéogo	Gomboussougou	1	
		Guiba	1	
Est	Gnagna	Piéla	1	
		Thion	1	
	Gourma	Diabo	1	2%
		Fada N'Gourma	2	
		Non renseigné	1	
Hauts Bassins	Houet	Bobo - Diaulasso	2	
		Toussiana	1	
	Tuy	Boni	1	2%
		Houndé	1	
		Non renseignée	1	
Nord	Passoré	Yako	1	
	Yatenga	Ouahigouya	2	2%
	Zonoma	Gourcy	2	
Plateau Central	Ganzourgou	Zorgho	1	
	Kourwéogo	Sourgoubila	1	
	Oubritenga	Loumbila	2	5%
		Ziniaré	8	
		Non renseigné	5	
Sahel	Oudalan	Markoye	1	0%
Sud-Ouest	Ioba	Dissin	1	
		Koper	1	
		Oronkua	1	2%
	Poni	Gaoua	3	
Non renseigné			4	1%
<b>Total</b>			<b>310</b>	<b>100%</b>